PETITE HISTOIRE

DES

ROIS DE FRANCE

PAR

CYPRIEN

Chroniqueur de la PATRIE

Humblement dédiée à ceux qui appellent encore les rois de France des rois *très-chrétiens*.

A. G. FILTEAU & FRERE
ET
LIBRAIRES

TYPOGRAPHIE DE LA " PATRIE "
33 et 35 RUE ST-GABRIEL
MONTRÉAL

[1885]

PETITE HISTOIRE

DES

ROIS DE FRANCE

PAR

CYPRIEN (Faucheux Louis)

Chroniqueur de LA PATRIE.

Humblement dédiée à ceux qui appellent encore les rois de France des rois *très chrétiens.*

TYPOGRAPHIE " LA PATRIE "

33 et 35 RUE ST. GABRIEL

MONTRÉAL.

1885
(6)

77200

PREFACE

Un mot de préface.

En rééditant en brochure la *Petite Histoire des rois de France* qui a déjà eu tant de succès dans les colonnes de la PATRIE, je crois inutile de dire que ce travail n'a pas la moindre prétention littéraire. Il ne se recommande que par la sincérité et la bonne foi qui y ont présidé. Je n'ai voulu qu'éclairer mes compatriotes, et j'ai dit la vérité toute nue, sinon toute entière.

Maintenant était-il opportun de vulgariser ces détails historiques ?

La réproduction des lignes suivantes va donner une réponse suffisante à cette question.

Dans une chronique publiée quelques jours après le passage à Montréal de M. le général de Charette, j'avais écrit ceci :

" Une autre chose que nous regrettons, c'est que M. L. O. David, dans un discours très éloquent du reste, ait cru devoir mêler une note—prétendue libérale—à ce concert que nous croyons devoir qualifier presque de séditieux.

" Suivant M. David, nous, citoyens de la libre Amérique, jouissant, sous le régime d'une monarchie-fantôme, de tous les avantages du système républicain et constitutionnel, nous trouvions d'abord tout naturel de sympathiser avec la France républicaine ; mais depuis que celle-ci a chassé les jésuites de son territoire, parce qu'ils ne voulaient pas reconnaître le gouvernement du jour,

nous devons tous faire des vœux pour le retour des Bourbons.

" Mais M. David a donc oublié l'histoire !

" Il a donc oublié que les jésuites ont été à plusieurs reprises expulsés de presque tous les pays monarchiques d'Europe et d'Amérique !

" Il a donc oublié qu'ils ont été expulsés même de Rome par l'ordre d'un pape ; qu'un autre pape a formellement permis au roi Louis-Philippe de les faire sortir de France ; et qu'enfin Charles X, le dernier monarque de la dynastie bourbonnienne, et qui serait le prédécesseur direct d'Henri V, si jamais ce dernier montait sur le trône de France, signa le 18 juin 1828, deux ordonnances qui proscrivaient les jésuites et fermaient leurs collèges, pour exactement les mêmes raisons invoquées, il y a deux ans, par la république !

" Nous ne rappelons pas ces faits parce que nous les approuvons ; mais seulement pour démontrer à M. David combien il est illogique de condamner la république à cause de l'expulsion des jésuites, surtout quand c'est au profit d'un autre régime qui en a fait tout autant et plus.

" Il n'est pas permis de passer ainsi l'éponge sur l'histoire, même pour flatter les opinions politiques d'un homme, si honnêtes qu'elles soient.

" Quant à nous, nous aimons la France, sans regarder à la forme de son gouvernement.

" Nous sommes heureux de la paix et de la prospérité sans parallèle dont elle jouit depuis qu'elle s'est débarrassée de ses maîtres. Nous sympathisons avec la république, sans approuver ses fautes. Mais nous respectons les convictions et les opinions des honnêtes gens. Nous gardons notre mépris pour les ambitieux—réactionnaires ou radicaux—qui ne désirent rien tant que de voir leur patrie plongée dans les horreurs de la guerre civile."

Cette claire et franche manière de parler créa naturellement un grand scandale dans le camp des légitimistes.

En sympathisant avec la république nous nous déclarions ennemis de l'Eglise.

Pour être catholique, il fallait être monarchiste, et surtout chambordiste.

Je répondis par les paroles qui suivent :

" Pourquoi donc, à cause de nos sympathies pour *la forme* de gouvernement que s'est donnée la France, nous tenir responsables des fautes de la république française, quand vous êtes forcés vous-mêmes d'avouer que les mêmes fautes ont été commises sous le régime que vous préconisez ?

" Pourquoi donc nous taxer d'irréligion, parce que nous sommes républicains, sous prétexte que la république expulse les communautés religieuses, quand vous reconnaissez être vous-mêmes partisans d'une monarchie qui a fait cent fois pis ?

" Mais s'il fallait tous être solidaires des erreurs commises par les gouvernements de notre choix, n'aurais-je pas le droit de dire que vous devez être de fieffés libertins, des débauchés, des incestueux, des sodomistes, des empoisonneurs et des massacreurs, puisqu'il est avéré que presque tous les rois de France, à part de rares exceptions, ont chacun plus ou moins mérité quelqu'un de ces beaux titres à l'admiration de la postérité ?

" Jamais race humaine n'a plus unanimement et plus ouvertement affiché son mépris de toute pudeur et de toute loi. Je parle des femmes comme des hommes. Les débauches contre nature et les assassinats d'Henri III, les vices glorifiés de François 1er et de Louis XIV, les orgies lubriques du Parc-au-cerf, les petits soupers de la régence, la liste presque jamais interrompue des prostituées assises sur le trône à côté des reines complaisantes, la nombreuse suite de bâtards royaux titrés par le monarque et dotés sur les fonds de l'Etat, enfin les débordements de toute espèce autorisés par la servilité des cours et servis par les cachots de la Bastille, voilà

quelques-uns des chapitres les plus intéressants de l'histoire de la monarchie française.

" Depuis Chilpéric elle est longue la liste des adultères royaux acceptés par le public et consacrés par les mœurs royales."

Suivait ici une liste des phrynés les plus célèbres de la cour de France. Puis j'ajoutais :

" Et remarquez que toutes ces scandaleuses personnalités étaient affichées ouvertement, reconnues comme maîtresses du roi, respectées comme les personnes les plus puissantes du royaume, et enrichies elles et leurs enfants par l'Etat qu'elles gouvernaient et qui payait !

" Il n'y a que lorsque la démocratie a pris le dessus—c'est-à-dire quand les mauvais principes ont envahi la France—que les souverains y ont mis plus de forme, et ont caché un peu plus leurs débauches au public.

" Quel malheur qu'on ne retourne pas cent ans en arrière, pour combler de joie nos saints programmeux et trudélicocotteux !

" Mais, disent-ils, les rois de France n'ont pas persécuté la religion eux, au moins !

" Non, ils n'ont pas persécuté la religion. Henri III était en prière dans la chambre voisine de la salle où l'on assassinait par son ordre le duc et le cardinal de Guise !

" Non, Charles IX avait été à confesse le matin de la Saint-Barthélemy, massacre qui coûta vingt-cinq mille hommes à la France !

" Non, le lâche, le cruel, l'avare Louis XI baisait des reliques après s'être parjuré, et tout était dit !

" Non, Henri IV, le meilleur de tous les rois de France après Louis IX, ne persécutait pas la religion ; mais il avait l'hypocrisie de changer de croyances comme de chemises, en disant que *Paris valait bien une messe !*

.....

" Mais si tous les rois de France ont été si dévoués à la religion, pourquoi y en a-t-il eu autant d'excommuniés,

et pourquoi y en a-t-il eu deux, parmi ceux que j'ai nommés plus haut, qui ont été assassinés par des moines ?

" Remarquez que je ne veux pas ici excuser ces moines;—avec des adversaires comme les nôtres il est bon de s'expliquer.

" Et pourtant je ne serais pas en trop mauvaise compagnie, si je le faisais. Qu'on lise le traité de théologie *De rege et regis institutione* du P. Mariana, les sermons du P. Bourgoin, ceux du P. Commelet, et enfin les papiers du P. Guignard, qui fut pendu sous Henri IV, le 7 janvier 1595.

" Un jésuite pendu, pas possible !

" Certainement. Ah ! je sais bien qu'on le dit innocent, qu'on le représente comme un martyr. Tant mieux alors. Je ne sais pas s'il était innocent ou coupable ; tout ce que je sais, c'est qu'il a été pendu sous la monarchie. S'il a été pendu injustement, la monarchie n'en est que plus à blâmer. Ah ! si la république avait fait pendre un jésuite, elle !...Quels cris d'hyènes !...

" La république dit aux jésuites : Faites-vous inscrire comme les autres citoyens ; sinon, allez-vous-en !

" Crime énorme !

" La monarchie les fait pendre.

" C'est parfait !"

Voilà ce qui a donné lieu au petit travail que l'on va lire. Nous l'avons cru non seulement utile, mais nécessaire. En fait d'histoire, et surtout en fait d'histoire de France, notre éducation est complétement faussée. Au lieu de respecter la vérité des faits et de stigmatiser le mal, on accoutume la jeunesse à respecter et à vénérer des hommes qui ont été tout simplement des monstres.

Mais, a-t-on dit, vous touchez aux gloires de la France. Pardon, il y a autant de différence entre la France et ses rois, qu'entre le bourreau et la victime.

Vous faites l'œuvre des Prussiens, s'est-on écrié.

Voilà ; c'est faire l'œuvre des Prussiens que de dire la vérité sur le compte de ceux qui ont persécuté la France !

Il est admis, n'est-ce pas, que pour être bon patriote il faut toujours calomnier le peuple qui a souffert, et toujours vanter le despote qui l'a tyrannisé.

Pour être bon Français il faut aller *trois fois* chercher les Prussiens chez eux, comme Louis XVIII, pour leur faire redorer ou suspendre les fleurs-de-lys aux balcons des Tuileries !

Pour être bon Français, il faut de toute nécessité fouler aux pieds le drapeau tricolore qui a toujours combattu les Prussiens ; et puis acclamer le drapeau blanc qui leur a deux fois souhaité la bienvenue dans Paris !

Nous Canadiens surtout, nous devons tant de reconnaissance à ce drapeau de Froshdorf, que nos pères ont si souvent teint de leur sang, dans les plis duquel ils ont écrit tant de belles légendes, pour lequel ils sont morts, et qui nous a lâchement abandonné pour aller couvrir de ses fleurs-de-lys d'or le lit de la Pompadour et les immondes mystères du Parc-au-cerf !

Et c'est au moment où la république française, le drapeau du peuple à la main, vient à nous, nous comble de faveurs, nous offre son amitié, ses dons, ses ressources, que quelques *patriotes* canadiens lui crachent au visage, et vont offrir toutes leurs sympathies à ses ennemis...qui ont été nos bourreaux !

Ah ! nous pouvons laisser parmi nous se mouvoir ces intrigants : ils sont si inoffensifs et si ridicules !

Nous pouvons permettre à certaines têtes chaudes, qui rougissent de leurs ancêtres, de nous menacer de leurs foudres : les bûchers et les tenailles ne sont plus aussi dangereux qu'ils étaient autrefois.

Mais que la France, sache que nous ne sommes pas tous des Trudels et des Thibaults ici ! et que si M. de Charette a organisé, lors de sa visite parmi nous, comme

l'affirme certain journal, quinze cents Canadiens pour aller l'aider à verser le sang français pour les intérêts de son oncle, à la mode de...la royauté, nous ne mettrons pas grand temps à en trouver le double pour aider à nos frères d'outre-mer à maintenir la paix chez eux.

Nous saurons prouver que nous ne sommes pas tous des imbéciles, qui, jouissant ici des avantages d'un régime libéral, sont prêts à se battre pour empêcher la France d'arriver au même but.

On m'a accusé d'être mauvais Français, parce que je découvre les plaies de l'ancien régime ; qu'on lise donc ce que le grand écrivain catholique Montalembert disait à propos des *Mémoires* de Saint-Simon :

" En songeant, dit-il, à ce que la monarchie absolue avait fait de la société, il y a un demi-siècle, il faut l'avouer, on ne pardonn. pas, mais *on comprend tout ce qui a suivi.* On prévoit la révolution *Quelle autre fin pouvait-il y avoir* A UNE TELLE PERVERSION DU POUVOIR ET DE LA SOCIETE !"

" Faire l'œuvre des Prussiens ! Mais qui donc plus que les cléricaux se sont montrés plus anti-patriotes, lorsque les intérêts de partis ont été en jeu ?

Ouvrez l'Histoire de France du R. P. Loriquet. Elle est tellement anti-française qu'on a cessé depuis longtemps de la mettre entre les mains de la jeunesse à l'usage de qui elle était destinée.

Le révérend père y approuve pleinement les royalistes d'avoir livré Toulon aux Anglais. Il glorifie la guerre civile à toutes les pages. Les généraux français sont pour lui d'*heureux scélérats.* Il traite les soldats de la République et de Napoléon *d'odieux brigands.* Il se range ouvertement du côté des ennemis de son pays, surtout des Autrichiens. Enfin il chante victoire après Waterloo!

Entre les deux façons d'entendre le patriotisme, je préfère la mienne ; et c'est pourquoi, je réédite cette petite histoire des faits et gestes des bons rois et des bonnes reines de France, que je soumets encore une fois

aux méditations de ceux qui prient tous les jours pour le retour au pouvoir de ces persécuteurs de notre mère-patrie.

LES MEROVINGIENS.

I

Commençons d'abord par Childéric Ier qui fut, à vrai dire, le premier roi de France,—Pharamond, Clodion et Merovée n'ayant pas été autre chose que de simples chefs de bandes.

Childéric Ier commença à régner en 458. Ses débauches furent telles que les leudes le chassèrent du trône. Déjà la révolution !

L'aimable monarque se réfugia chez Bazin, roi de Thuringe, qui lui accorda généreusement l'hospitalité.

Pour l'en récompenser, il séduisit Bazine sa femme, et pendant huit ans souilla la demeure de son bienfaiteur.

Rappelé par les leudes, il remonta sur le trône, et recommençait ses beaux exploits, lorsqu'il vit arriver Bazine, qui avait déserté son mari pour retrouver son séducteur.

Le bon évêque Grégoire de Tours, l'aîné des historiens français, raconte la chose dans tous ses détails.

Suivant lui, Childéric ayant demandé à cette guenon pourquoi elle le poursuivait ainsi, voici ce qu'elle répondit :

Il faut mettre cela en latin, le latin dans les mots bravant l'honnêteté :

" *Quia utilitatem tuam noverim et quam sis strenuus, ideoque veni ut cohabitem tecum ; nam noveris, si transmarinis regionibus aliquem cognoviscem UTILIOREM quam tu, issem UT COHABITEM CUM EO.* "

La réponse était éloquente, et Childéric l'épousa.

Elle était déjà mariée, mais les rois n'y regardent pas de si près. Quand on est sur le trône, on joue au mariage comme on joue au bouchon.

Vous pourrez en juger dans le cours de mes petits récits.

En tout cas, cette Bazine fut la première reine de France.

Cette grue, dont le dernier polisson de nos jours renierait la parenté, donna le jour à Clovis, le vainqueur de Tolbiac.

Ainsi, la vie du premier des rois de France peut se diviser en chapitres dont les titres seraient ceux-ci :

Luxure immonde.
Révolution.
Exil.
Trahison.
Concubinage effronté.
Restauration.
Mariage déshonorant.
Bigamie.

Bien commencé, n'est-ce pas ?

Et bien, vous allez voir que cela continue magnifiquement.

II

Le second roi de France fut Clovis, qui succéda à son vertueux père, à l'âge de quinze ans, en 481.

Sa conversion au christianisme, dans les circonstances que tout le monde connaît, a fait généralement considérer ce barbare comme une espèce de saint. Eh bien, nous allons voir quelle espèce de saint c'était-là.

Je ne sais pas de qui il tenait pour le courage, car il en avait beaucoup ; mais il tenait certainement de sa mère pour le scrupule, car il n'en avait pas du tout.

Il commença ses exploits par faire assassiner Syagrius, général romain rival de son père, qu'il avait vaincu

à Soissons, et qui s'était retiré près d'Alaric, roi des Visigoths, lequel le livra à Clovis pour éviter la colère de celui-ci.

Un jour, dans une revue, il aperçoit un soldat à qui il gardait rancune depuis un an.

—Tes armes sont en mauvais état, lui cria-t-il.

Puis, lui arrachant sa hache d'armes, il la jeta par terre.

Le soldat se baisse pour la ramasser, et le bon roi lui fend le crâne d'un coup de sa propre hache.

Un meurtre !... Bah ! avec ça qu'il se gênait. Il était roi, tout lui était permis ! Si un misérable président de république en faisait autant, par exemple... ce serait une autre affaire !

Il avait épousé une chrétienne et sainte femme nommée Clotilde, nièce de Gondébaud, roi de Bourgogne, qu'il détrôna plus tard.

Depuis longtemps elle faisait des efforts pour convertir son mari ; mais celui-ci, jeté dans la vie des camps, accoutumé au meurtre, au carnage et au pillage, se souciait peu de se faire le serviteur d'un Dieu prêchant la charité, la paix, le pardon des injures et le respect de la propriété.

Sa conversion fut un acte d'égoïsme. Il se battait à Tolbiac contre les Germains. Ses troupes pliaient, comme celles de Wellington à Waterloo, et il allait être vaincu, lorsqu'il s'écria :

—Dieu de Clotilde, si tu me donnes la victoire, je suis à toi.

Il vainquit les Germains.

Ceci serait très beau en vers ; mais en prose, cela se réduit à dire : Mon Dieu, faisons un marché ; si tu m'aides à flanquer une tripotée à ces individus-là, je suis un des tiens ! Donnant donnant ! Autrement, pas d'affaires ! C'est à prendre ou à laisser.

Est-ce qu'on trouverait une conversion comme celle-là bien édifiante, de nos jours ?

Mais les tendances modernes, voyez-vous...

Plus tard, malgré sa conversion, Clovis fit périr par le meurtre et les perfidies de toutes sortes tous les petits rois francs qui se divisaient encore certaines parties de l'empire.

Ils étaient pour la plupart ses parents.

Mais encore une fois quand on est roi, il vaut autant l'être pour tout de bon.

III

A la mort de Clovis, en 511, ses quatre fils se partagèrent son empire. Thierri eut l'Austrasie, Clotaire la Neustrie, Childebert le royaume de Paris, et Clodomir celui d'Orléans.

Parlons un peu de ces quatre intéressants personnages.

Thierri, ou Théodoric, comme certains historiens l'appellent, n'était pas le fils de sainte Clotilde ; il devait le jour à l'une des concubines de Clovis ; car il en eut lui aussi, le saint homme.

Un des principaux événements de son règne fut la conquête de la Thuringe, le royaume du premier mari de son illustre grand'mère.

Après avoir aidé Hermanfroi, son oncle, à faire assassiner son autre oncle, Badéric, il tourna ses armes contre son allié, et le battit. N'ayant pu s'emparer de sa personne pour le faire mourir, il l'invita à une conférence où devaient se discuter les conditions de la paix. Confiant dans la foi jurée, Hermanfroi s'y rendit, et Thierri le fit précipiter par ses soldats du haut des murailles de Tolbiac.

Deux oncles sur la conscience.

Et d'un !

IV

Childebert avait accompagné son frère Thierri dans son expédition en Thuringe, et pris part à l'assassinat des deux oncles. Touchante fraternité !

Mais ses exploits ne s'arrêtèrent pas là. De concert avec son frère Clotaire, il attira deux des enfants de son frère Clodomir dans un guet-apens, et les assassina pour s'emparer de leur héritage. Les détails sont racontés plus bas.

Plus tard, il se querella avec son complice, essaya de le faire égorger par ses sicaires, et, n'y ayant pu réussir, il lui suscita un ennemi puissant dans la personne de Chramme, le propre fils de Clotaire, qu'il excita à la révolte contre son père. S'étant joint au révolté, il parcourut avec lui toute la Champagne rénoise, qui fut mise à feu et à sang.

Et de deux !

V

Clodomir ne fut pas un ange non plus. Il ne persécuta pas l'Eglise, ce qui l'excuse aux yeux des cléricaux ; mais il ne ménagea guère les serviteurs de Dieu, par exemple.

Il fit jeter saint Sigismond, le roi de Bourgogne, son parent, dans un puits avec sa femme et ses enfants. Tous y périrent.

L'année suivante, il fut tué à son tour par les Bourguignons. Il ne l'avait pas volé.

Et de trois !

VI

Mais l'astre de la pléïade, ce fut Clotaire, le plus jeune, le bébé !

La scène qui suit est racontée dans tous ses détails par l'évêque Grégoire de Tours.

Clodomir, roi d'Orléans, tué comme on vient de le dire, avait laissé trois enfants : Théobald, Gonthaire et Clodoald. Pour s'emparer de leur patrimoine, Clotaire, leur oncle, s'associa, ainsi que mentionné plus haut, avec son frère Childebert pour les assassiner.

On les attira à Paris, dans le palais des Thermes de Julien, aujourd'hui l'hôtel de Cluny, sous prétexte de les couronner.

Dès qu'ils furent entrés dans le palais, Clotaire saisit l'aîné des enfants par un bras, le jeta à terre, et lui enfonça son couteau dans la poitrine.

A ses cris, le frère de la victime se précipita suppliant aux pieds de Childebert ; mais celui-ci repoussa l'enfant à Clotaire, qui lui plongea dans le côté son couteau encore tout saignant du premier meurtre.

On assassina ensuite les gouverneur et tous les serviteurs. Histoire de se divertir.

Le troisième fils de Clodomir échappa au massacre comme par un miracle, se fit prêtre, et fut canonisé sous le nom de saint Cloud.

Plus tard Clotaire fit brûler son fils Chramme dans une chaumière avec sa femme et ses enfants, pour le punir de s'être révolté contre lui.

Et de quatre !

Donc, quatre frères, quatre rois, quatre meurtriers féroces.

Ces bons monarques !

Est-ce que vous n'aimeriez pas autant avoir pour ancêtres Cartouche, Mandrin, Contrafatto, Lacenaire, Papavoine, Troppmann ou Billoir, qu'une de ces bêtes fauves-là, malgré leurs couronnes et leurs blasons ?

VII

Voilà en peu de mots la biographie des quatre charmants fils de Clovis ; voyons maintenant ce qu'ont été les petits-fils du grand roi.

Il en règna quatre, tous fils de l'illustre Clotaire, qui avait réussi, par les moyens que je viens d'énumérer à accaparer l'empire au profit de sa famille.

Un mot pour chacun d'eux suffira.

Sigebert, roi d'Austrasie, fit la guerre *quatre fois* à son

frère Chilpéric, et lui chipa plusieurs villes. Il tenta aussi de faire assassiner son frère Gontran, afin de lui enlever la Provence. Aux dépens du pauvre peuple toujours !

Gontran, roi d'Orléans, ne le cédait en rien à son frère. Ce bon monarque commit plusieurs meurtres, et répudia plusieurs femmes. Dame, à quoi cela lui aurait-il servi de porter couronne ?

Chilpéric, roi de Soissons, fit exiler le saint évêque de Rouen, et fit étrangler la reine pour épouser une concubine ; rien que ça ! Une misère.

Il est vrai que la concubine le fit assassiner à son tour. Charmants ménages !

Caribert, lui, fut roi de Paris. Saint Germain l'excommunia pour bigamie ! Un saint roi de France excommunié, cela vous surprend ; mais il n'est pas le seul, vous verrez !

Une jolie famille, n'est-ce pas ?

VIII

Voici le moment, je crois, de dire un mot de la fameuse Frédégonde, et de la non moins célèbre Brunehaut. Ces bonnes reines ne doivent pas être oubliées non plus.

Dans cette *longue suite d'illustres aïeux*, les femmes ont droit de compter.

Frédégonde, reine de France, commença par être servante d'Audouère, épouse de Chilpéric. Ce bon roi, qui ne méprisait pas les servantes, consentit à la suggestion de celle-ci à faire enfermer la reine dans un couvent.

Il fut bientôt remarié en secondes noces, du vivant de sa première femme, comme de raison ; mais pour plaire à sa servante toujours, il fait étrangler sa nouvelle compagne, et épouse sa maîtresse.

Plus tard, la sainte femme fait assassiner Sigebert, le frère de son mari, par deux sicaires armés de couteaux empoisonnés !

Elle fait massacrer les trois fils que Chilpéric avait eus de sa première femme, Audouère.

Elle fait violer leur sœur par les domestiques, et la fait cloîtrer dans un monastère.

Elle fait poignarder Audouère ella-même dans son couvent.

Elle tente de faire égorger son beau-frère Gontran dans une église !

A deux reprises différentes, elle dirige des assassins contre sa belle-sœur Brunehaut et son fils Childebert !

Le monstre n'écoute même pas la voix du sang ; elle essaie un jour de tuer de ses mains sa propre fille en l'étranglant sous le couvercle d'un coffre de fer. L'enfant ne dut la vie qu'à l'intervention des domestiques.

Enfin, la bonne reine met le sceau à ses exploits de famille, en livrant son propre mari aux mains des meurtriers, commandés par son amant Landry de la Tour.

Les cléricaux n'auront pas même la ressource de dire —ce qui excuse de tout, paraît-il—qu'au moins cette bonne reine ne persécuta pas l'Eglise, car elle fit massacrer saint Prétextat, au pied de l'autel le jour de Pâques; et l'évêque de Bayeux échappa comme par miracle au poignard des assassins qu'elle avait envoyés contre lui.

Voilà pour la bonne reine Frédégonde ; passons à la bonne reine Brunehaut.

IX

Si cette dernière n'a pas autant de meurtres sur la conscience, elle n'en est pas moins intéressante. Vous allez voir.

Elle suscita une terrible guerre entre ses deux petits-fils, Thierri II et Théodebert.

Celui-ci ayant été fait prisonnier, son *illustre aieule*, le fit mettre à mort sans cérémonie !

Non encore satisfaite, elle s'empara d'un des enfants de la victime, et lui écrasa de ses propres mains la tête entre deux pierres.

Notez que, dans le but de régner sous le nom de ce

Théodebert, elle avait d'abord cherché à l'énerver par les plaisirs ; et, bonne mère, elle lui fournissait elle-même des esclaves pour instruments de débauches ! Mézeray affirme qu'elle assistait même aux orgies.

Chassée du royaume, elle se réfugia en Bourgogne, et se plongea, malgré ses cheveux blancs, dans toutes sortes de libertinages et de crimes.

Plus tard, elle empoisonne son petit-fils, Thierri II.

Comme sa rivale, elle ne persécuta pas l'Eglise, mais elle fit chasser du pays saint Colomban, et lapider saint Didier, archevêque de Vienne ! Rien que ça ! Une bagatelle.

Enfin, prise elle-même par Clotaire II, fils de Frédégonde, la bonne reine fut mise à mort avec tout le raffinement de cruauté qui caractérisait ces époques de candeur et cet aimable régime.

Deux petits anges, quoi !

Et si messieurs les légitimistes veulent nier un seul de ces faits, qu'ils disent que l'évêque de Tours est un menteur !

X

Deux mots maintenant sur le grand monarque Clotaire II, et sur son illustre fils, le bon roi Dagobert.

Clotaire n'avait que quatre mois quand son père Chilpéric fut assassiné par sa mère Frédégonde et l'amant de sa mère, Landry de la Tour. C'était, comme on voit, naître sous de magnifiques auspices, et de bien estimables parents.

Il eut pour tuteur, son oncle Gontran, un autre meurtrier féroce, confit dans la débauche.

" On voit, dit Lavicomterie, sous le régne de ce Clotaire, mère contre fils, épouse contre époux, frére contre frère, se poursuivre par tout ce que la lâcheté, la perfidie, la cupidité, l'ambition peuvent suggérer. "

Vingt mille Français périrent dans une seule journée,

pour les querelles domestiques de cette intéressante famille.

Ayant réussi à mettre la main sur sa tante Brunehaut, dont j'ai raconté ci-dessus l'édifiante histoire, Clotaire la fit violer publiquement par ses soldats, puis il la fit attacher toute nue à la queue d'un cheval fougueux qui éparpilla les membres sanglants de la malheureuse reine sur les souches et les arêtes de roc à travers lesquelles on le lança éperdu.

Après cet exploit, le bon roi s'empare de tous les Etats de son cousin, et fait égorger deux des enfants de ce dernier, afin de les dépouiller plus sûrement.

Ayant fait prisonnier Bertrand, roi des Saxons, avec qui il était en guerre, il lui tranche la tête de ses propres mains. Puis, de peur qu'on ne venge sa mort, il fait égorger, exiler, chasser, disperser tous les sujets mâles de sa victime.

C'est sous le règne de ce monstre qu'on voit naître l'autorité de ces maires du palais, qui devinrent bientôt plus puissants que les rois eux-mêmes, finirent par les détrôner, et dans la personne de Charles Martel, par se hisser à leur place, pour suivre parfaitement leur nobles exemples, et conserver intactes leurs touchantes traditions.

Mais n'anticipons pas.

XI

Clotaire mort, son fils Dagobert lui succéda. Parlons-en.

La légende l'a surnommé *le bon roi Dagobert.*

Le bon roi Dagobert ! Il a réussi à conserver cette épithète de *bon* jusqu'à nos jours. Au collège, nous chantions souvent :

Le *bon* roi Dagobert
Avait mis sa culotte à l'envers ;
Le grand saint Eloi
Lui dit : O mon roi, etc.

Eh bien, vous allez voir que c'est chose aisée pour un roi de se faire surnommer le *Bon*, le *Débonnaire*, le *Juste* ou le *Bien-aimé*.

Il fut élu roi d'Austrasie du vivant de son père, contre qui il se mit immédiatement à conspirer.

Afin d'hériter seul. il dépouilla son frère Charibert, et fit massacrer son oncle Brodulphe, qui avait tenté de l'en empêcher.

Quelque temps après, il fit assassiner son neveu Chilpéric, fils de Charibert, et par ce dernier meurtre, devint le maître de tout l'empire.

Les ligitimistes cléricaux disent généralement que les rois de France ont pu être des libertins, des débauchés, mais qu'ils n'ont jamais persécuté ni l'Eglise ni les communautés religieuses. Comme c'est commode de savoir l'histoire !

Allons, il faut toujours faire encore une petite exception en faveur du *bon* roi Dagobert.

La chronique nous apprend qu'il persécuta et exila saint Pepin de Lauden ; qu'il bannit saint Amand, l'apôtre des Pays-Bas, qui lui reprochait ses débordements, qu'il chassa saint Arnoul, évêque de Metz, et *confisqua la moitié de tous les biens des couvents, monastères et autres institutions religieuses à son profit personnel.*

Il était, ce qui ne surprendra personne, de mœurs dissolues. Malgré les cinq femmes qu'il épousa successivement, on n'a jamais pu compter le nombre de ses concubines. Partout où il allait, il traînait à sa suite un véritable troupeau de courtisanes. Et il n'avait que trente-six ans lorsqu'il mourut !

Sa cruauté était, comme de raison, à l'avenant.

Un jour *neuf mille* Bulgares, chassés de la Pannonie, viennent lui demander l'hospitalité du sol français. Il leur donne asile ; et, au bout de quelques mois, il les fait tous égorger en une seule nuit, sans le moindre prétexte !

Adrien de Valois, dans son savant ouvrage intitulé : *Gestes des anciens Francs*, raconte qu'un jour, après une victoire qu'il avait remportée sur les Saxons, il fit trancher la tête à tous ceux d'entre eux qui dépassaient la hauteur de son épée !...

D'autres historiens attribuent cet exploit à son père Clotaire ; mais en tout cas, le fait paraît constant ; et qu'il ait été l'œuvre du saint roi Clotaire II, ou du bon roi Dagobert Ier, cela n'importe guère : ils n'étaient pas plus présidents de république l'un que l'autre.

Les plus odieuses et les plus cruelles persécutions contre les Juifs signalèrent la fin de cette vie, qui n'avait été qu'un enchaînement honteux de crimes et de débauches.

Son règne donna le coup de grâce à sa race, qui ne s'en releva jamais.

***

Avec son fils Clovis II, commença cette succession de monarques si lâches, si efféminés, si énervés, si insignifiants, que l'histoire les désigne sous l'appellation déshonorante de *rois fainéants*.

Voici la liste complète de ces illustres personnages !

Clovis II, Clotaire III, Clovis III, Childebert III, Dagobert II, Chilpéric III, Clotaire IV, Thierri IV, et Childéric III.

Voici à peu près tout ce que les chroniques du temps nous en disent :

Ces fantômes de rois n'en ont eu que le titre et les vices. Cachés au fond de leurs palais, entourés de prostituées, sots, hébétés, cruels, croupissants dans leur paresse et leurs saletés contre nature, ils furent les maîtres de la France, sans mériter seulement le nom d'hommes.

Avec eux s'éteignit la race mérovingienne, la première dynastie des rois de France. Commencée dans le crime, elle devait finir dans l'ordure.

Pendant trois cents ans, on vit règner, sous cette charmante monarchie, qui seule peut sauver la France d'aujourd'hui, les meurtres, les empoisonnements, les massacres, les trahisons, les parricides, l'adultère, l'inceste, le sacrilège et la débauche la plus révoltante, sous sa forme la plus criminelle.

Pendant trois cents ans, ces aimables monarques ont déchiré la France, l'ont pillée, écrasée, exploitée, persécutée, saignée à blanc.

Mais je n'ai pas fini, grand Dieu !

Voici venir la dynastie carlovingienne, qui va nous donner deux cent quarante ans d'exemples presque aussi édifiants, avant de céder la place aux ancêtres directes de M. de Chambord, qui ont surpassé tous les autres.

LES CARLOVINGIENS.

I

Charles Martel, le fondateur de la dynastie carlovingienne, ne fut pas à proprement parler roi de France. Il ne prit que le titre de *prince* ou *duc des Français*.

Il était fils de Pépin d'Héristal, maire du palais, et d'Alpaïde, sa maîtresse, pour qui le brave homme avait répudié sa femme légitime Plectrude.

Toujours la même origine !

Son père commença par le déshériter et le faire jeter dans un cachot pour le meurtre de Grimoald, son frère.

Les traditions, voyez-vous !

A la mort de Pépin, Charles Martel fut delivré et proclamé duc.

Plectrude, ayant été la femme légitime du défunt, elle voulut faire consacrer par le peuple l'autorité de son petit fils Thibault. Charles Martel les fit prisonniers tous les deux, et personne n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus entre ses mains.

Cela commence admirablement comme on voit.

Son ingratitude envers Eudon, qui lui avait donné la victoire de Poitiers contre Abdéramme, valut à la France une nouvelle invasion de Sarrazins.

Les barbares fondent sur le Midi de la France, et s'emparent des villes situées sur les bords du Rhône.

Charles Martel chassa une seconde fois les envahisseurs ; mais il eut la barbarie de faire piller et saccager les villes qui avait été forcées de céder au torrent—Agde Béziers, Nîmes, Narbonne furent réduites en cendres par l'ordre du despote.

Charles Martel ne persécuta pas l'Église, au dire des cléricaux ; mais il s'emparait sans cérémonie des biens du clergé, et les donnait à ses guerriers étrangers pour les retenir sous ses drapeaux.

Il mourut chargé de malédictions.

Son fils Pépin-le-Bref lui succéda en 741 ; et, après avoir fait tondre et enfermer l'imbécile Childéric III, il se fit proclamer roi en 752.

Il s'empara de plusieurs provinces d'Italie qu'il donna au pape Etienne II.

A part bien des guerres inutiles, fruits de son ambition insatiable, l'histoire ne lui reproche que d'avoir été fourbe et cruel.

C'est bien peu.

En somme, pour ces temps reculés, ce fut un grand règne,—d'usurpateur si l'on veut—mais un règne qui prépara admirablement l'avènement de Charlemagne, dont nous allons nous occuper.

III

Charlemagne, un grand nom.

Né en Bavière en 742, il fut couronné à Aix-la-Chapelle en 768. Ce fut un fort guerrier, un législateur habile, et un grand protecteur des sciences et des lettres.

Son histoire a été écrite par Eginhard, qui était son

secrétaire, et qui fut son gendre, après avoir séduit sa fille Emma. C'est dire que le grand empereur n'a pas été maltraité.

Néanmoins, ce chroniqueur nous apprend que Charlemagne dépouilla ses deux neveux, les enfants de son frère Carloman, qui avait hérité de Pépin conjointement avec lui, et qui mourut jeune.

Il leur ravit leurs Etats sans le moindre scrupule.

Les deux enfants se retirèrent avec leur mère chez Didier, roi des Lombards, beau-père de Charlemagne.

Celui-ci, outré de ce que son beau père donnait ainsi asile aux victimes de sa cupidité, répudia sa femme et la renvoya avec ignominie.

Puis il déclara la guerre à Didier, le fit prisonnier et, au mépris des conventions, le fit conduire à Lyon chargé de chaînes et jeter dans un cachot d'où il ne sortit jamais.

Pour convertir les Saxons au catholicisme, il les fit tout simplement, massacrer par milliers dans une guerre qui dura trente trois ans.

Sans cause quelconque, et dans le seul but de faire des conquêtes, il porta le fer et la flamme en Espagne.

Il y perdit *quarante mille* Français dans une seule bataille.

En quatorze ans que dura cette guerre, il périt par les armes des Sarrasins, par les maladies, et par les fatigues, peut-être un million de Français.

Disons à son crédit qu'il fit beaucoup de bien à l'Eglise ; mais il la subordonna toujours à sa propre autorité.

Non seulement il empiéta sur ses attributions par des règlements sur la discipline ecclésiastique, mais encore il convoqua des conciles à Mayence, à Reims, à Tours, à Châlons, à Arles et à Francfort, dicta leurs résolutions, et intervint jusque dans les questions de dogme.

A Francfort, il fit condamner le culte des images ouvertement autorisé par l'Eglise de Rome.

Sa vie privée fut scandaleuse. Il eut plusieurs concubines, entre autres les deux célèbres courtisanes Himeltrude et Régina. Il épousa au moins cinq femmes, qu'il répudia presque toutes, l'une après l'autre.

Il eut un grand nombre d'enfants, qui l'imitèrent dans ses désordres. Plusieurs de ses filles mêmes furent un sujet d'opprobre pour sa maison.

On voit que s'il y eut du bon sous ce règne, il y eut aussi du mauvais.

" A considérer Charlemagne dans ses guerres avec les Saxons, dit Prud'homme, il nous présente l'image d'un farouche habitant des forêts, avide de sang et de chair humaine, cherchant sur des bords inhabités la trace des malheureux, victimes de quelques naufrages, et les massacrant sans égards pour le sexe ni l'âge.

" Mais si l'on examine ce même homme dans le sein de la France, régénérant les lois, les mœurs, instruisant un peuple abruti, s'efforçant à lui donner une idée de sa force et de sa dignité, ne promulguant la loi que comme l'ouvrage de la nation, ne se servant des mots : *nous voulons, nous ordonnons, nous commandons*, qu'en vertu de ce que la nation avait *voulu, ordonné commandé ;* lorsqu'enfin il paraît à nos yeux sous l'aspect d'un législateur, on est tenté de croire que les historiens infidèles ont donné le même nom à deux personnages différents, et l'on ne saurait reconnaître le bourreau de l'Italie et de la Saxe épouvantées, dans le premier et le dernier des rois français, qui ait jamais songé qu'il n'était qu'un homme et qu'il appartenait à une nation.

" Que faut-il conclure de cette opposition dans les actes émanés d'un seul homme ? Rien que de fort simple ; que si Charlemagne n'avait pas été roi, il n'aurait pas été une partie de sa vie un brigand tout souillé de crimes ; que s'il n'avait pas été roi, il aurait été un philosophe, et qu'il aurait appris peut-être à la nation à opérer elle-même de si grands changements."

IV

A Charlemagne succéda son fils, Louis-le-Débonnaire.

Le seul fait d'avoir fait crever les yeux à deux évêques, à Bernard, son neveu, et à plus de cent des partisans de celui-ci, puis de les avoir fait tous décapiter quelques jours après, prouve assez le droit que cet inté-

ressant *individu* avait de se faire donner du débonnaire.

Ce débonnaire-là fut, disent tous les historiens, cruel, stupide, fourbe, soupçonneux, faible et lâche.

Rien que ça.

En revanche il se fit conduire par le bout du nez de la belle manière.

Il en porta et de fameuses.

Le panache du cerf de saint Hubert, que l'on montre à Amboise, ne fut rien de comparable au bois qui couronna son royal chef.

Les chroniqueurs ajoutent que le bon empereur en était tout fier.

Il avait épousé en secondes noces — preuve qu'on n'évite pas sa destinée—une femme impudique, tyrannique et artificieuse nommée Judith.

Cette Judith prit son titre de reine au sérieux ; c'est-à-dire qn'elle ne mit pas plus de mystère que de réserve dans ses relations adultères avec le comte de Barcelonne, qu'elle fit nommer premier ministre.

Enhardie par la faiblesse de son George Dandin, elle voulut bien que son fils illégitime, Charles, hérita de la couronne, au préjudice des trois fils que Louis avait eus de sa première femme.

Le lâche roi, esclave de cette marâtre et de son amant, consentit à donner une portion de ses Etats à l'enfant de son déshonneur.

Un alphonse de nos jours n'en ferait pas autant.

A cet affront sanglant, les fils légitimes du monarque entrent en fureur, et après bien des révoltes et des luttes —qui coutèrent bien du sang, mais pas à eux comme de raison—ils réussirent à faire enfermer leur père dans un cloître.

Au bout de quelques temps, la diète du Nimègue le rétablit sur son trône.

La bonne reine reprit alors le cours de ses intrigues. Elle réussit à faire dépouiller Pépin, le fils aîné de son

mari, de la couronne d'Aquitaine que son père lui avait donnée, et à la faire passer sur la tête de son fils adultérin.

Un bon évêque lui ayant fait quelques remontrances à ce sujet, fut tout bonnement assassiné par ses ordres.

Cette infâme république qui persécute les jésuites !...

Enfin, un bon jour, les autres évêques s'assemblent, et le saint roi Louis-le-Débonnaire est dégradé.

Ils le firent prosterner devant l'autel, où il confessa publiquement ; *qu'il avait commis sacrilège, parricide, homicide et parjure !*"

Cette confession faite, on le dépouilla de ses habits royaux, et on l'enferma dans une cellule.

Après cinq ans de captivité, il réussit à monter encore une fois sur le trône, et meurt après avoir vu le sang français couler de nouveau à flots pour les intérêts de son odieuse femme, et de l'enfant qu'elle avait introduit par contrebande en sa famille.

Pépin était mort ; l'empereur laissa la couronne à ses deux fils Lothaire et Louis, sans excepter le fameux Charles.

Les deux premiers se firent la guerre—avec le sang des autres toujours naturellement—et puis moururent bientôt en laissant tout l'héritage paternel au fils de Judith, qui règna trente-huit ans, sous le nom de Charles-le-Chauve.

Nous allons en parler.

V

Charles-le-Chauve occupa le trône durant trente-huit ans.

Il commença son règne par sa fameuse querelle avec Lothaire, son frère *de mère*, querelle qui s'éteignit dans le sang, à la fameuse bataille de Fontanet, près d'Auxerre, où, suivant Prudhomme, il périt plus de Français que depuis le commencement de la monarchie.

A part cette pécadille, et celle d'avoir *tué son père*, on ne peut guère lui reprocher que d'avoir été l'un des hommes les plus insignifiants de son temps.

Il avait épousé, en secondes noces, la sale Richilde, sa concubine, qui le fit empoisonner par son amant reconnu.

Ce saint roi n'a jamais persécuté l'Eglise comme ces infâmes républicains, mais au concile de Pontyon, il exigea, au grand scandale de la chrétienté, que sa respectable Richilde fût placée sur un trône à côté de lui.

Les évêques, profondément humiliés, ne voulurent pas se lever pour la recevoir.

On accusc cette bonne reine de France d'avoir aimé son frère beaucoup plus que son mari ! ! !

Mais quand on est reine...

VI

A Charles-le-Chauve succéda Louis-le-Bègue.

Il ne règna que deux ans, mais il eut le temps de laisser deux fils naturels qui régnèrent à leur tour jusqu'à ce que Charles-le-Gros, roi de Bavière, fût appelé à l'empire, à la condition qu'il abdiquât à la majorité du fils posthume de Louis-le-Bègue.

Quelques années plus tard, Charles-le-Gros est destitué, et va mourir sans toit et sans pain dans un pauvre village de Souabe.

Eudes, fils d'un brigand saxon, fut hisssé sur le trône à sa place ; il règna huit ans, dans la débauche et l'insignifiance.

VII

Louis, Carloman, Charles-le-Gros et Eudes furent plutôt des régents que des rois, puisqu'ils occupèrent le trône pendant la minorité du fils légitime de Louis-le-Bègue, qui fut Charles-le-Simple.

Son surnom indique assez qu'il ne passera pas pour un phœnix.

Que voulez-vous, Lamartine l'a dit, le principe héréditaire c'est le droit de l'imbécillité.

Méprisé pour sa bêtise, le bon monarque fit de son mieux pour se faire détester pour sa cruauté.

Si bien qu'on le découronne un bon matin, et qu'il meurt ignominieusement flétri, après avoir été traîné de prison en prison pendant cinq ans.

VIII

Sa couronne fut décernée à Raoul, son filleul, qui, après treize années de règne pénible et funeste, dut céder la place à Louis d'Outre-mer, fils de Charles-le-Simple, qu'Ogine, sa mère, avait emmené en Angleterre, pour le sauver des assassins soudoyés par Raoul.

Ce Louis fut un ingrat.

Guillaume de Normandie l'avait secouru et lui avait aidé à reconquérir son royaume. Pour l'en récompenser, il essaya de voler l'héritage du fils de son bienfaiteur, par tout ce que la ruse et la perfidie peuvent inventer de plus raffiné.

Il avait une vieille rancune contre Herbert, comte de Vermandois. Il l'invite à venir à Laon en lui manifestant la plus vive amitié, et là, le fait arrêter et pendre sans forme de procès.

Roi lâche, faible, cruel et perfide, il meurt à Reims, exécré et digne de l'être.

IX

Il laissait deux fils : Lothaire, qui fut le trentième roi de France, et Charles de Lorraine à qui Hugues Capet, l'ancêtre direct du comte de Chambord, chipa la couronne. Le règne de Lothaire ne fut qu'un enchaînement de malheurs et de désastres.

Il ne rêvait que la guerre et le carnage.

Il mourut empoisonné par Emme sa femme, (une autre sainte reine !) agissant de concert avec Hugues Capet.

X

Louis V, qui lui succéda, finit au bout d'un an, de la même manière, empoisonné par sa propre mère et par ce Hugues Capet, qui alors s'empara du trône et fonda la dynastie capétienne.

Je ne fais pour ainsi dire qu'indiquer le nom et le règne de ces malheureux monarques, dont les historiens ne font que nous laisser deviner les crimes et les turpitudes.

Nous allons maintenant entrer dans l'histoire de la troisième race, où nous trouverons plus ample matière à chronique.

C'est ici que nos notes vont devenir intéressantes.

LES CAPÉTIENS

I

Nous sommes donc à Hugues Capet, le fondateur de la troisième race des rois de France, et l'ancêtre direct du prétendant que les légitimistes d'Europe appellent Henri V, et que nos légitimeux d'ici appellent comte de Chambord.

Hugues Capet est le fils de Hugues, chef de la ligue contre Charles-le-Simple.

Ce fut un usurpateur, fils d'un conspirateur.

Son seul titre à la couronne — qui n'en était pas un du tout—était d'avoir épousé la sœur puînée de l'empereur Othon, c'est-à-dire d'avoir été le beau-frère de Louis d'Outre-mer.

Mais il paraît que la légitimité, cela peut se réduire à une question de mathématiques.

Ainsi Hugues Capet était un usurpateur, comme Napoléon Ier ; mais son fils Robert commence déjà à avoir un grain de légitimité.

Son petit-fils Henri Ier devient un peu plus légitime encore.

Son arrière petit-fils Philippe suit la même progression.

Enfin la légitimité fait boule de neige, jusqu'à ce que, rendue au comte de Chambord, Dieu lui-même n'y peut plus porter atteinte, puisqu'elle est devenue *droit divin!!!*

Louis d'Outre-mer avait laissé deux enfants mâles, Lothaire et Charles de Lorraine.

Or Lothaire n'ayant eu qu'un fils, Louis V, qui ne règna qu'un an, la couronne revenait tout naturellement à l'oncle Charles de Lorraine.

Hngues Capet, suivant les chroniqueurs les plus accrédités, avait fait empoisonner Lothaire, de concert avec la reine Emme ; il ne devait pas hésiter devant un second crime, et fit empoisonner Louis V, — avec cette différence que cette fois ce n'était plus à son mari, mais à son propre fils que l'horrible femme versait du poison.

Il ne restait plus entre le trône et Hugues Capet que Charles de Lorraine.

Avec l'intrigue et la violence, le premier réussit à se faire déclarer roi, au détriment de l'héritier légitime, qui fut jeté dans une prison avec sa femme et ses enfants.

Tous y moururent. C'était dan. les intérêts du vainqueur.

Charles de Lorraine ayant été vaincu, les lâches écrivains de l'époque l'accusent de tout : rien de plus naturel.

S'il eût été vainqueur, au contraire, Hughes Capet, au lieu d'être un grand et saint roi, n'aurait plus été qu'un abominable rebelle, et l'on aurait applaudi au bras du bourreau qui aurait fait tomber sa tête. C'est l'histoire de tous les temps.

Jusqu'à lui, les rois de France avaient été plus ou moins électifs ; il passa l'éponge sur les droits de la nation en faisant couronner son fils Robert de son vivant.

La monarchie héréditaire et dite de droit divin était fondée,—par l'usurpation, l'intrigue et l'assassinat.

Et c'est en vertu de cette usurpation et de ces crimes que le comte de Chambord est, de droit divin, roi de France.

Mais, me dira-t-on, Hugues Capet ne fut pas usurpateur : il fut l'élu de la nation.

Très bien, mais alors que deviennent les droits d'hérédité du comte de Chambord, puisque la volonté de la nation suffit pour les annuler?

Une pauvre cause que celle qu'on ne peut défendre qu'en s'appuyant sur le principe même qu'elle est destinée à combattre !

II

Robert-le-Pieux succéda à son père Hugues Capet, qui l'avait, comme je l'ai déjà dit, associé à la couronne, cinq ans auparavant, c'est-à-dire en 988.

Il avait d'abord épousé une princesse italienne nommée Suzanne, qu'il répudia un an après être monté sur le trône, pour épouser sa cousine Berthe veuve d'Eudes, comte de Provence.

Toujours les mêmes !

Le pape Grégoire V, qui était moins indulgent que nos cléricaux, ne vit pas la chose du même œil. Il ordonna au roi de répudier la nouvelle reine, et le condamna à une pénitence de sept ans.

Robert ne voulut point se soumettre, et il fut excommunié avec toute sa cour.

C'est probablement pour cela qu'on le désigne sous le nom de Robert-le-*Pieux* :—à moins que ce ne soit parce qu'il avait une belle voix, et qu'il aimait à chanter au lutrin avec les moines.

Quoiqu'il en soit l'excommunication ne s'arrêta pas au roi, à la reine et à la cour ; elle frappa même les évêques de France qui avaient autorisé le mariage.

Le pape mit tout le royaume en interdit. Le service divin fut défendu dans toute la France. "On ôta, disent

les chroniques, les sacrements aux vivants et la sépulture aux morts."

Le monarque fut abandonné de tous, même de ses domestiques.

Il ne lui en resta que deux, "qui, disent encore les chroniques, regardant comme abominable tout ce que le roi avait touché, jetaient par la fenêtre les plats et les autres vases dont il se servait à table, donnant aux chiens, ou jetant au feu tout ce qu'on desservait de devant lui."

Enfin, Robert dut céder ; et après avoir répudié Berthe, il épousa Constance d'Arles.

Cette dernière fut une reine cruelle et despotique. Elle commença par introduire à la cour de France ce luxe effréné, ces modes ridicules qui coûtèrent plus tard tant d'argent au pauvre peuple.

Elle rendit son mari malheureux au-delà de toute expression.

Il avait pour premier ministre et pour ami, Hugues de Beauvais. Constance, qui regardait ce dernier comme un censeur incommode, conçut une telle haine contre lui, qu'elle le fit assassiner sous les yeux mêmes du roi, et tellement près de lui, que le sang jaillit jusque sur son pourpoint.

Il faut avouer qu'un mari assez bête pour souffrir de pareils outrages est un peu digne de son sort.

A l'exemple de son père Hugues Capet, Robert fit couronner son fils ainé comme son successeur, en 1017.

Constance qui détestait le nouveau roi, lui fit subir de tels traitements que, sans argent, sans ressources et presque sans vêtements, il s'enfuit de la cour, et s'en alla errer à l'aventure, jusqu'à ce que Guillaume, comte de Perche, le fit jeter en prison pour un acte indigne, auquel il avait été entraîné par la nécessité.

Comme c'est touchant tout cela !

Ce jeune homme étant mort, Robert fit couronner son second fils nommé Henri.

Cela ne faisait pas l'affaire de la charmante Constance, qui voulait absolument que son plus jeune enfant Robert montât sur le trône.

Pour parvenir à ses fins, elle ne recula devant rien. Elle bouleversa le royaume, y alluma le feu des guerres civiles, fit périr des milliers de Français, et tenta de démembrer l'Etat.

Heureusement qu'elle échoua.

Charmant régime, n'est-ce pas, que celui qui met ainsi le sort de tout un peuple aux mains d'une odieuse intrigante !

La cruauté sans nom de cette femme éclata surtout dans le procès et la condamnation qu'elle fit subir à son confesseur, un chanoine d'Orléans nommé Etienne, qui ne voulait pas se soumettre à ses exigences, et qu'elle accusa d'hérésie, pour se venger.

Une sainte femme, voyez-vous !

Le pauvre confesseur fut condamné au supplice.

Sa persécutrice assista au procès ; et, en sortant de l'église, ce monstre de férocité, insultant aux derniers moments d'un malheureux, s'avança vers Etienne, l'accabla d'injures, lui cracha au visage, et lui creva les deux yeux avec une baguette qu'elle tenait à la main !

Que diable, on n'est pas parfait.

Puis elle assista au supplice. Et quel supplice ! Le chanoine fut enfermé dans une chaudière, et rôti vivant !

Robert-le-Pieux mourut en 1031.

Voilà ce qui se passa sous ce règne de trente-quatre ans, qui est cependant rangé parmi les règnes les plus paisibles qu'ait eus la France !

O royauté ! ô monarchie ! comme on t'aime, lorsqu'on étudie tes œuvres !

O républicains, comme vous êtes criminels d'avoir porté une main sacrilège sur cette merveilleuse et sublime institution !

III

À Robert-le-Pieux succéda, comme je l'ai dit plus haut, à Henri Ier.

Je passerai avec rapidité sur le règne de ce prince, dont les sèches chroniques du temps accusent la nullité et l'insignifiance.

Il commença par lutter contre sa mère, qui avait ameuté contre lui plusieurs des grands feudataires du royaume, et ne dut de conserver sa couronne, qu'à son alliance avec Robert de Normandie, mieux connu sous le nom de Robert-le-Diable.

En voilà un au moins de bien nommé.

Le reste du règne se passa en querelles obscures et en guerres intestines, où le sang français coula abondamment, comme toujours.

Ce roi dur, hautain, fourbe et vulgaire, laissa trois fils, entre autres Philippe Ier, qui fut couronné à l'âge de sept ans, en 1066.

IV

Le nouveau roi fit preuve de la plus révoltante ingratitude envers Beaudoin V, comte de Flandre, qui avait été son tuteur, et qui avait gouverné assez sagement la France sous son nom pendant huit ans.

Beaudoin avait laissé deux enfants. Robert-le-Frison, leur oncle, voulut les dépouiller de leur héritage.

Philippe, comme leur souverain, était leur juge naturel. Que fait-il ? Il essaie d'attiser les dissentions, afin de mparer des Flandres à son propre bénéfice. L'histo des deux plaideurs.

Robert s'adresse à lui, et lui permet beaucoup s'il veut lui aider à dépouiller ses neveux. Robert s'y engage.

Richilde, veuve de Beaudoin, arrive avec une grosse somme d'argent, pour l'engager à soutenir la cause de ses enfants ; Philippe prend l'argent, et—comme un

électeur de Trois-Rivières—se range du côté de Richilde.

Robert, trompé, lève une armée.

Philippe part en guerre de son côté ; et voilà les Français à s'entretuer encore pour les querelles de ces bons rois !...Admirable régime.

Philippe avait épousé Berthe, fille du duc de Frise. Il la répudia pour s'associer à Bertrade de Montfort, qui était déjà mariée au comte d'Anjou. C'était suivre les traditions de la famille.

La pauvre répudiée mourut dans la misère.

Les rois de France—si l'on en croit les programmeux —ont toujours été des enfants soumis de l'Eglise. Eh bien, qu'on en juge par celui-ci.

Après ce mariage scandaleux, on assembla un concile à Autum le 16 novembre 1094. Le roi y fut excommunié.

Encore un !

Tout naturellement Philippe se moqua du concile d'Autun comme de sa première chemise, et continua à vivre avec sa reine de contrebande.

Le pape Urbain II écrivit une lettre circulaire à tous les évêques de France, leur enjoignant *de réduire Philippe à la raison, sinon d'en user contre lui avec toutes les rigueurs des Canons.*

Tout ayant été inutile, on convoqua un nouveau concile qui s'ouvrit à Clermont sous la présidence du pape lui-même. le 18 novembre 1095.

Le roi y fut de nouveau excommunié avec la reine, et la peine d'excommunication s'étendit même *à ceux qui donneraient à Philippe le titre de roi, ou le reconnaîtraient pour souverain.*

Le bon roi s'obstina plus que jamais.

Le pape appela alors un nouveau concile à Tours, où les décisions d'Autun et de Clermont furent pleinement confirmées.

Craignant une révolte de ses sujets, Philippe fit semblant de plier, et assista à un nouveau concile tenu à Nîmes.

Il y reçut l'absolution du pape, après avoir juré publiquement de se séparer de sa chère Bertrade, que son premier mari réclamait à grands cris.

Va sans dire que ce n'était qu'une farce, et qu'au mépris de ce serment prêté solennellement dans un concile, Philippe retourna bientôt en riant sous cape se remettre aux pieds de la donzelle.

Les misérables républicains osent appeler cela un parjure. Dans certains endroits, les bons principes exigeut qu'on enseigne aux enfants à considérer à peine cela comme une *faute* sans conséquence.

Il paraîtrait qu'il n'y a pas de mal à se parjurer quand on est roi. Mais en revanche qui racontent la chose sont des chroniqueurs scandaleux.

Le pape Pascal II, qui succéda à Urbain convoqua un cinquième concile à Poitiers, où les deux coupables furent de nouveau excommuniés.

Pourquoi toutes ces excommunications les une sur les autres ? C'est plus que je n'ai jamais pu savoir.

Comme toujours, Philippe s'en moqua.

A Troyes, sixième concile où cette fois le roi et la reine sont tous deux présents.

Ils y jurent sur l'évangile, et pieds nus, de se séparer.

Nouvelle farce.

Ils ne se séparent pas plus que la première fois.

Enfin quelques historiens prétendent qu'ils finirent par obtenir une dispense quelconque. Plusieurs n'en croient rien.

Quant à cette charmante reine Bertrade, Yves de Chartres la traite de *femme perdue*. Il l'appelle la *Jézabel de la France*. C'est l'opinion d'un évêque ; ce qui ne manquera pas de scandaliser considérablement les cléricaux.

Orderic Vitalis en fait un portrait affreux dans son *Histoire Ecclésiastique*. Il l'accuse carrément d'avoir tenté à plusieurs reprises de faire assassiner et empoisonner Louis VI, surnommé le Gros, fils de son mari, dans le but d'élever son propre enfant sur le trône.

Le fait est confirmé par Mezeray.

Cette malheureuse est aussi accusée d'avoir fait tuer Geoffroy Martel, le fils de Foulques d'Anjou son mari légitime. Le motif était de faire passer le duché d'Anjou au fils qu'elle-même avait eu de Foulques.

Philippe Ier mourut en 1108.

Après sa mort, les uns prétendent que Bertrade retourna à son premier mari, les autres disent qu'elle se retira dans un couvent. En tous cas, elle avait rudement besoin de faire pénitence.

Un fait.

Au concile de Poitiers, Guillaume duc d'Aquitaine s'éleva contre les légats avec tant de véhémence qu'il entraîna avec lui plusieurs personnages puissants. Le peuple même se mit de la partie, et en vint jusqu'à la violence. On dispersa l'assemblée à coups de pierre.

Jugez maintenant si un pareil fait avait lieu sous la république !...

C'est sous le règne de ce Philippe que les croisades ont pris origine, et que sont nées les dissentions séculaires entre la France et l'Angleterre, qui ont fait répandre tant de sang et causé tant de ruines.

Voici, suivant Lavicomterie, à quelle cause insignifiante toutes ces guerres, tous ces malheurs peuvent être retracés :

Robert et Henri, fils de Guillaume duc de Normandie, sont en visite chez Philippe Ier à Conflans. Les deux enfants s'amusent avec Louis, le fils de ce dernier. A propos de jeu, une discussion s'élève, et Louis laisse échapper un mot offensant à l'adresse de Henri. Celui-ci se fâche ; on en vient aux coups, et le jeune Louis est rossé d'importance.

Philippe, pour venger l'affront fait à son héritier, prend Verson, dépendant de la Normandie. Robert, en revanche s'empare de Beauvais. Guillaume, roi d'Angleterre, envahit la Saintogne et le Poitou, et porte le ravage jusqu'aux portes de Paris.

Ce fut le commencement de sept siècles de guerres sanglantes.

Nos deux étourdis furent ainsi cause de la mort de peut-être cent millions de Français et d'Anglais qui ont péri sur les champs de bataille.

Il est vrai qu'ils sont morts *pour leurs rois*.....

Un grand honneur !

Seulement, dans notre siècle de positivisme, cet honneur-là n'est plus apprécié autant qu'il l'était alors.

Les peuples dégénèrent évidemment.

IV

Dans cette longue suite de monstres, de brigands, d'assassins, d'adultères, de sodomistes, d'incestueux, de sacrilèges et d'excommuniés, que l'on appelle les rois de France, l'historien attristé se réjouit d'en rencontrer un de siècle en siècle qui ne soit point souillé de quelque crime qui déshonore l'humanité.

Or Louis VI dit le Gros est de ce nombre. On ne peut guère lui reprocher que d'avoir répudié sa première femme, Lusiane de Rochefort, parce qu'au siège de Montléry, le comte, son beau-père, avait laissé échapper certains prisonniers auxquels le roi tenait beaucoup,— mais pas pour les pensionner sur sa cassette particulière.

On avouera que c'est bien peu, si on le compare avec ses prédécesseurs. Il semble qu'on doive tenir compte à un roi de n'avoir pas fait une dixaine de fois plus que les trois quarts des repris de justice qui peuplent nos pénitenciers.

C'est une fameuse note en faveur de l'institution !

V

Ce roi fut remplacé sur le trône de France, en 1137, par son fils, Louis VII dit le *Jeune* ou le *Pieux*.

Sa piété ne l'empêcha pas cependant de faire certaines fredaines avec une drôlesse du nom de *Gille* ou *Gillette*. —Le fait est constaté par le P. Labbé et le P. Anselme.

Elle ne l'empêcha pas non plus de faire assassiner *treize cents* personnes à la fois.

Voici dans quelles circonstances :

En 1144, Albéric, archevêque de Bourges, étant mort, le pape Lucius II, qui venait de monter sur le trône, le remplace sans consulter le roi. Celui-ci se fâche, et ne veut pas reconnaître le nouveau titulaire, qui appelle à son secours Thibault, comte de Champagne.

Le roi marche contre ce dernier, s'empare de Vitry-le-brûlé, et commence un égorgement général.

Treize cents personnes, hommes, femmes et enfants, se réfugient dans une église. Louis-le-*Pieux* fait cerner le temple par ses piqueurs et ses halle bardiers, et fait mettre le feu aux quatre coins.

Pas un malheureux n'échappa ! et le bon roi eut l'avantage de pouvoir tout entendre et tout voir, du haut d'une tour voisine où il monta pour jouir du coup d'œil.

Et dire que cette pauvre France, aveuglée par les principes modernes, persiste à vouloir se priver de spectacles aussi intéressants !

Louis VII était un imbécile ; *simplicior quam deceret principem*, dit Duchesne, et ce n'est pas peu dire. Aussi les fleurons de contrebande n'ont pas manqué à sa couronne conjugale !

Il épousa—pour sa dot—la fille de Guillaume X, duc de Guyenne qui s'appelait *Aliénor*.

Le pauvre prince eut la malencontreuse idée de se faire suivre par elle dans la croisade qu'il avait entreprise contre les Sarrazins, pour se faire pardonner sa petite hétacombe de Vitry-le-brûlé.

Voyant le roi partir avec la reine suivie de toute une cour,—bel attirail pour partir en guerre !—les hauts seigneurs, en fidèles imitateurs de leur suzerain, voulurent emmener aussi leurs femmes. Les petits seigneurs en firent autant. Ce fut là une cause de désordres inouïs, qui entraînèrent les désastres que l'on sait.

Raymond de Poitiers, prince d'Antioche, était l'oncle de la reine. Louis se réfugia chez lui. Mal lui en prit, car la charmante Aliénor—les rois et les reines de France n'ont guère reculé devant l'inceste—ne cacha à personne ses relations criminelles avec son oncle... et avec d'autres.

Jean de Serres, Dupleix et Brantôme nous en content de belles sur les exploits de *l'illustre aïeule.*

" Cette femme, dit de Serres, accoutumée à la licence du temps et du lieu, s'était tellement abandonnée aux voluptés du Levant, que la *puanteur de son incontinance* était répandue partout, avant que le roi s'en aperçût. Son impudence l'avait portée si avant qu'elle voulait effrontément demeurer à Antioche, et quitter son mari... préférant l'amitié d'un *bouffon* nommé Saladin, d'engeance sarrasine, à la grandeur d'un roi de France."

Jean Bouchet, dans ses *Annales d'Aquitaine,* affirme même qu'elle conspira pour livrer son mari aux Sarrasins !

En voilà encore une dont le comte de Chambord doit être fier !

Pour ramener sa femme en France, le grand roi fut obligé de la faire enlever de force de chez son oncle.

A son retour,—usant d'un privilège tout royal,—le saint roi divorce ; et, pendant que sa femme va se remarier avec le duc de Normandie, qui fut depuis roi d'Angleterre, il épouse Constance de Castille, puis Adélaïde de Champagne.

Enfin Louis III fait couronner son fils Philippe, surnommé Auguste, et meurt l'année suivante, en 1180, après avoir, par son divorce, perdu le Poitou et la

Guyenne, et traîné la France dans toutes sortes d'aventures sanglantes avec l'Angleterre.

VI

Philippe-Auguste—encore un qui a été excommunié pour ses *fautes* et ses *faiblesses* !—monta sur le trône en 1180, et commença son règne par d'odieuses persécutions contre les juifs, qu'il fit chasser impitoyablement de tout le royaume, après avoir confisqué la plus grande partie de leurs biens.

Un an après, il signe une ordonnance contre les blasphémateurs.

Très bien ! mais quand le blasphémateur était noble, il en était quitte pour une amende, tandis que les roturiers étaient impitoyablement noyés.

Dame, il paraît que plus on se rapproche de la royauté, et plus on jouit du benéfice de ses privilèges. Et l'on sait qu'un des privilèges de la royauté c'est de pouvoir commettre les plus grands crimes du monde, tout en n'étant coupable que de *fautes* de *faiblesses !*

Un roturier c'est autre affaire !

Ce Philippe-Auguste fut un excellent mari ; seulement —pour suivre les traditions de la famille probablement— il aimait la nouveauté.

Aussi il répudia sa femme Ingelberge ; et probablement ne se serait-il pas arrêté en si beau chemin, si le pape ne lui avait pas barré la route par une excommunication en règle.

Entre parenthèse, j'espère que l'on compte tous mes excommuniés ; car, comme la liste en est longue, on pourrait s'embrouiller dans le tas.

Un bon matin, Philippe part pour les Croisades, en compagnie de Richard, roi d'Angleterre, avec qui il se lie d'amitié et d'intérêts.

Quelques temps après, il s'en revient seul, après avoir

juré à Richard qu'il n'entreprendrait rien contre les Etats de ce dernier pendant son absence.

Or il n'est pas plus tôt rendu en France, qu'il trahit son serment, et, allié à Jean, frère de Richard, il s'empare de Gisors et de toutes les villes du Vexin.

Richard accourt, se raccommode avec son frère, et, unis à quelques seigneurs mécontents, ils saccagent les villes et les campagnes de France, qui paient ainsi pour le parjure de leur roi.

Il serait trop long pour le cadre que je me suis fixé de rapporter, même en abrégé, les excès, les horreurs, les indignités, que ce roi fit subir aux Languedociens ou Albigeois. Les assassinats commis par ses ordres se comptent par milliers.

Il fit saccager Toulouse, Carcassonne, Alby, Castelnaudary, Narbonne, Béziers, Lavaur, Saint-Gilles, Moissac, Arles et Avignon. A Béziers seulement, on égorgea plus de *soixante mille personnes.*

Des ruisseaux de sang coulèrent dans les rues.

Ce saint roi eut un fils naturel qui fut évêque de Noyon.

Enfin, Philippe-Auguste fut un monarque fourbe, avare, cruel et impudique. Il fut excommunié une fois, et une autre fois menacé de l'être.

Et on l'appelle Auguste !

Et c'est là un des rois de France les plus vantés !

Hélas !

VII

Son fils, Louis VIII, fut un pauvre sire dépourvu d'intelligence et de caractère, qui, dans un règne de trois ans seulement, trouva le moyen, par ses injustices, ses persécutions et ses cruautés, de prouver qu'il était bien le fils de son père.

Son seul mérite est d'avoir eu pour épouse Blanche de Castille, qui fut une noble et sainte femme, et pour

fils Louis IX, qui dérogea au point d'être un excellent roi et un grand chrétien.

VIII

Oui, par une exception extraordinaire, on trouve dans la liste des rois de France un homme qui fut bon, doux, secourable, humain, législateur paternel, souverain intègre, fils, époux et père sans reproche.

Quand on appartient à une famille comme la sienne surtout, c'est un grand mérite.

Aussi l'Eglise, qui avait excommunié ses ancêtres pour leurs crimes, canonisa Louis IX, pour ses vertus.

Hélas ! il n'avait guère suivi l'exemple de ses pères ; ses enfants ne suivirent guère son exemple non plus.

IX

Louis IX étant mort de la peste au siège de Tunis, en 1270, son fils fut proclamé roi par les débris de l'armée, et gouverna pendant quinze ans sous le nom de Philippe III surnommé le *Hardi*.

Il rentra en France avec les cendres de son père, de sa femme, de son oncle, de sa tante et de son cousin, tous victimes de la croisade entreprise par Louis IX.

Bientôt après, il épouse Marie de Brabant.

Suivant plusieurs historiens, ce fut une empoisonneuse. Elle fit empoisonner Louis, le fils aîné de son mari.

Ce crime lui fut reproché publiquement par Pierre Labrosse, le favori du roi.

Philippe, qui aimait sa femme, et qui possédait toutes les qualités d'un nigaud fieffé, ne voulut pas sévir contre elle, sans faire consulter d'abord une béguine de Nivelle, qui prédisait l'avenir, et connaissait par conséquent tous les secrets.

Or cette prophétesse était sujette du duc Henri, père de l'accusée. On conçoit qu'elle s'empressa de déclarer

l'accusation calomnieuse, et la reine blanche comme neige.

Le brave mari fut pleinement satisfait de cette justification, et Marie de Brabant continua de règner glorieusement sur la France et sur le cœur du naïf monarque.

Quant à Pierre de Labrosse, ce fut une autre affaire. Comme il n'était ni roi ni reine, il fut tout simplement pendu à Montfaucon.

C'est sous ce règne que tous les Français qu'avait entraînés en Sicile Charles d'Anjou, frère de Louis IX, furent massacrés par les Siciliens, que la tyrannie de ce prince avait exaspérés.

Cette horrible boucherie est connue dans l'histoire sous le nom de *Vêpres siciliennes.*

Philippe s'empressa de lever une armée pour défendre la cause de son oncle. La chose est toute naturelle ; le vil peuple n'est-il pas né pour se faire tuer à première demande dans les intérêts de ces bons rois ?

Il y réussit mieux que jamais dans cette circonstance; car, soldats ou officiers, pas un seul ne revint. Ils périrent tous par le fer, la famine et la peste. Ce fut le digne pendant des Vêpres siciliennes.

Mais en revanche, le bon roi, lui, dormait sur ses deux oreilles.

Ce qui ne l'empêcha pas de mourir à Perpignan, en 1285.

X

Son fils, Philippe IV dit le *Bel* lui succéda.

Ce Philippe fut un des tyrans les plus lâches et les plus fourbes qui aient jamais honoré la profession.

Il fut avide, cruel, sans conscience, persécuteur de l'Eglise, faux monayeur et excommunié !

Le comte de Flandre allait en Angleterre marier sa fille avec le prince de Galles. Philippe le persuada de passer par la cour de France ; et, à propos de rien, le traître fait jeter la jeune fille dans un cachot.

Elle y mourut de misère et de chagrin. Elle n'avait commis qu'un seul crime, celui de vouloir faire un mariage qui n'était pas dans les intérêts du despote.

Cette abominable trahison attira sur la France une guerre longue et sanglante, où les malheureux payèrent encore de leur sang, l'honneur d'être gouvernés par ces excellents rois.

Quelque temps après, le comte de Flandre se jette encore dans un autre piège que lui tend *l'illustre aïeul* du comte de Chambord. Confiant dans les promesses du roi, il arrive à Paris avec trois fils, et à peine y a-t-il mis le pieds, qu'ils sont tous les quatre arrêtés et chargés de chaînes.

Les Flamands indignés se lèvent contre la France, et à la journée de Coutrai *quarante mille* Français sont massacrés en punition de la perfidie sans parallèle de leur digne monarque. Quant au vrai coupable, lui, il se la coulait douce.

Pour faire face à toutes ses dépenses, le bon roi avait besoin d'argent. Vite, il lève des impôts exorbitants, établit des maltôtes, force les serfs à racheter à beaux deniers sonnants un semblant de liberté, met les titres de noblesse aux enchères, oblige ses sujets à lui sacrifier toute leur vaisselle d'or et d'argent, et enfin fait fabriquer de la fausse monnaie à plusieurs reprises différentes.

Va sans dire que les juifs ne furent pas épargnés plus que d'habitude. On chassa de nouveau tous ceux qui étaient rentrés en France, et cette fois ils durent partir sans un sou vaillant, On leur avait tout pris. Il est vrai qu'ils ont tâché de se refaire depuis ce temps-là.

On sait que ces bons rois de France ont tous été des enfants soumis de l'Eglise, protecteurs du clergé et des communauté religieuses si odieusement persécutés par la république. Cependant comme il y a *quelques* exceptions, j'en réclame encore une en faveur de mon ami Philippe-le-Bel.

Tâchons de classer cela avec un peu d'ordre :

1° Par une ordonnance, en 1288, il exclut tous les ecclésiastiques du parlement...

Oh ! oh !

2° Par la même ordonnance il défend qu'aucun juif puisse être arrêté sur la simple réquisition d'un moine...

Ah ! ah !

3° En 1291, il ôte aux prêtres le droit de recevoir par legs ou donations pour au-delà d'une certaine valeur.....

Hi ! hi !

4° Il se fait payer des subsides par le clergé qu'il force de contribuer aux dépenses de l'Etat...

Hu ! hu !

5° Il fait saisir anx frontières les décimes que le pape Boniface VIII prélevait en France...

Aïe ! aïe !

6° Il se moque publiquement de la bulle *Clerieis laïcos*, qui le frappait d'excommunication mineure...

Eh ! eh !

7° Il fait brûler par les états généraux la bulle *Ausculta fili*, lancée contre lui par le Saint-Siége...

Voyez-donc !

8° Il convoque un concile à Lyon, pour déposer le pape...

Diable !

9° Il est excommunié comme un chien...

Il ne l'avait pas volé.

10° Enfin il envoie Nogaret en Italie pour s'emparer du pape...

Rien que ça !

Le pontife, surpris dans Agnani, fut fait prisonnier.

Au bout de trois jours, ses neveux le délivrèrent, mais le choc avait été tel que le pauvre pape en mourut trente-cinq jours après !

Ah ! si la République en faisait autant... mon Dieu !

L'altération que le roi faisait à chaque instant subir à

l'argent monnayé finit par soulever des séditions elles furent noyées dans le sang et étouffées dans les supplices.—Si l'on en faisait autant à ceux qui conspirent aujourd'hui contre la République !

On brûla des hérétiques et des sorciers par hécatombes. On dut quadrupler le nombre des bourreaux.

En une seule fois, on exécuta cinquante-six tompliers sous les plus futiles prétextes, mais dans le but véritable de s'emparer de leurs immenses richesses ; et le bon roi eut bien le soin d'ordonner qu'on les fit rôtir lentement, en commençant par les pieds et les jambes.

Cela les faisait crier beaucoup plus longtemps ; et l'*illustre aïeul* du comte de Chambord aimait cela.

La femme de ce bon roi était digne de lui.

Elle s'appelait Jeanne de Navarre, et c'est encore là une *illustre aïeule* dont *l'enfant du miracle* a raison d'être fier.

On connaît l'histoire de la tour de Nesle, tant exploitée par les dramaturges et les romanciers.

Cette tour était un grand bâtiment dont les hautes fenêtres surplombaient au-dessus de la Seine. C'est là que la noble reine attirait des jeunes gens, des adolescents, des écoliers, presque des enfants ; et après avoir assouvi son épouvantable lubricité, les faisait poignarder et jeter à l'eau, pour s'assurer de leur discrétion.

Tous les jours, on repêchait quelques-uns des cadavres ; des centaines de jeunes gens périrent de cette façon.

Oh ! la sainte monarchie !...

C'est de cette sanglante Messaline que parle Brantôme, dans ses *Dames Galantes*.

Faisant allusion au libertinage de certaine femme, il dit :

" Si est-ce que cette dame ne peut encourir tel blâme, que *cette reine*, qui se tenait à l'hôtel de Nesle à Paris, laquelle faisant le guet aux passans, et ceux qui lui revenoient et agréoient le plus, de

quelque sorte de gens que ce fussent, les faisoit appeler et venir à soi ; et après en avoir tiré ce qu'elle en vouloit, les faisoit précipiter du haut de la tour, qui paroît encore en bas en l'eau, et les faisoit noyer."

Ce fut le célèbre Buridan,—on connaît le sophisme de l'*âne de Buridan*,—qui révéla l'horrible secret, après avoir lui-même échappé à la mort que lui avait préparée l'odieuse reine.

Plusieurs écrivains n'attribuent pas ces beaux exploits à cette dernière, mais à sa bru, Marguerite de Bourgogne. Cependant Villon, qui était presque contemporain, est positif à mettre ces horreurs sur le compte de Jeanne de Navarre.

Marguerite de Bourgogne, dont je parlerai bientôt, en a assez pour son propre compte. Du reste, reine pour reine, peu importe ; pourvu que le fait soit avéré.

Et puis, quand une femme à le courage de faire persécuter et accabler d'impôts toute une ville, pour se venger de ce que les femmes y ont des toilettes aussi belles que les siennes, cette femme doit être capable de bien des choses. Et c'est ce que Jeanne de Navarre fit pour les habitants de Bruges.

Philippe-le-Bel mourut, exécré par tout son peuple, et fut remplacé par son fils, Louis X ou le Hutin.

XI

Ce dernier succéda à son père en 1314, et mourut en 1316.

Il ne règna par conséquent que deux ans ; mais il eut le temps d'exercer le pouvoir avec une *royale* discrétion.

Il commença d'abord par faire étrangler sa femme. Une *faiblesse !*

Puis, comme son prédécesseur, il força les serfs à se racheter à prix d'argent, et vendit le droit de rentrer en France aux juifs, que son père avait dépouillés et chassés.

C'est ce qui s'appelle faire flèche de tout bois.

Toujours comme son prédécesseur, il guerroya, ou plutôt fit guerroyer à tort et à travers. Il fut battu, et et pour se refaire et se consoler, il écrasa le peuple d'impôts. C'est généralement de cette manière que les rois se consolent.

Un des grands actes de ce règne stupide et honteux fut l'exécution d'Enguerrand de Marigny, ancien ministre de Philippe-le-Bel, qui fut accusé de sorcellerie et pendu, d'après les ordres de Louis-le-Hutin, sans aucune espèce de procès.

Il est vrai que, pris de remords, le bon roi réhabilita sa victime, mais cela ne lui rendit point la vie. Cela ne lui rendit pas même son argent, qu'on avait eu soin de confisquer.

Marguerite de Bourgogne, sa femme fut célèbre par ses débauches.

La cour de France était alors une espèce de lupanar, où le libertinage le plus éhonté trônait au grand jour.

On n'a qu'à lire Guillaume de Lorris et Jean de Meung pour en avoir une idée.

Avec Blanche et Jeanne de Bourgogne, ses deux belles sœurs, la femme de Louis-le-Hutin se livra à des immoralités telles que deux de leurs galants, Philippe et Gautier d'Aulnay, subirent le dernier supplice, après avoir été torturés, cruellement mutilés, et écorchés vifs sur une place publique.

Plusieurs autres personnes, qu'on soupçonnait du même crime, furent aussi torturées. On pendit même un moine de l'ordre des frères prêcheurs !

Ah ! si la République pendait les moines !...

La reine et les deux belles-sœurs du roi, épouses de ses deux successeurs, furent jetées dans des cachots.

C'est là que le roi, qui voulait se remarier, fit étrangler la sienne avec une serviette.

Triste fin d'une triste vie !

Tout naturellement, Louis-le-Hutin chassait de race de son côté. Il eut, entre autres enfants naturels, une fille nommée Endeline, qui fut religieuse, et qui, dit le pape Jean XXII, dans un bref adressé à elle-même, *effaça la tache de sa naissance par la sainteté de ses mœurs et l'éclat de sa vertu.*

Dans les familles royales, on en est arrivé à considérer comme rien ou presque rien, ce qui constitue une tache scandaleuse chez les simples citoyens de notre temps.

Remarié à Clémence de Hongrie. Louis-le-Hutin mourut, empoisonné suivant les uns, pris d'un refroidissement subit suivant les autres.

Il laissa un enfant posthume, Jean Ier, qui fut empoisonné, lui aussi, par la comtesse Mahaut, belle-sœur de Philippe V qui devait lui succéder. Ce fut l'un des rois auxquels la France a le moins à reprocher : il n'avait vécu que cinq jours.

XII

Ce Philippe V dit le *Long*, l'heureux mari de Jeanne de Bourgogne, dont j'ai parlé plus haut, second fils de Philippe-le-Bel, hérita de la couronne.

Aussitôt monté sur le trône, roi bonasse et prédestiné, il retira sa femme de prison, et vécut avec elle en mari content.

En revanche il fit subir aux juifs, à qui son frère avait vendu le droit de vivre en France, les persécutions les plus affreuses.

Il n'est resté célèbre que pour ses extorsions, ses exactions et les brigandages qui s'exercèrent en son nom par tout le territoire.

Il meurt sans enfants, et c'est son frère, Charles IV dit le *Bel*, l'époux fortuné de Blanche de Bourgogne, l'une des trois grues mentionnées plus haut, qui lui succède.

XIII

Ce fut le dernier roi de cette branche des Capets. Il règna six ans, de 1322 à 1328.

Spoliation, pillage et violence furent les mots d'ordre de ce règne.

Le bon roi, pour dépouiller l'intendant des finances, qui s'était enrichi sous le règne de son frère, le fit mourir dans les plus épouvantables tortures.

Lui aussi se fit faux monnayeur, après avoir confisqué les richesses des banquiers italiens, et chassé plusieurs seigneurs de leurs domaines, sans le moindre prétexte, et toujours pour s'emparer de leurs biens.

Il ne prit même pas la peine de cacher ses brigandages et sa malhonnêteté. On disait de lui : *Voleur comme le roi.*

Il répudia sa femme, Blanche de Bourgogne,—les rois ont toujours eu ce droit-là,—et se remaria avec Marie de Luxembourg. Celle-ci mourut avec son enfant au bout d'un an. Froissard donne à entendre qu'ils furent empoisonnés tous les deux. Un mal de famille.

Jeanne d'Evreux fut la troisième femme de Charles-le-Bel. Elle ne lui donna qu'une fille posthume.

Ce roi, comme la plupart de ses prédécesseurs, fit plusieurs guerres. Il s'attaqua principalement aux Flamands, aux Anglais et à la noblesse de Gascogne.

Il envoya aussi des secours à sa sœur Isabelle révoltée contre son mari, Richard II.

Toutes ces guerres n'eurent pour résultat que de faire verser le sang français, et de donner de nouvelles occasions à ce bon peuple de se laisser égorger pour *leur souverain.*

Son successeur fut Philippe de Valois.

LES VALOIS

I

Le règne de ce Philippe de Valois fut une des époques les plus désastreuses de l'histoire de France.

C'est sous lui que commença cette fameuse guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre, qui attira sur le royaume les épouvantables malheurs que l'on sait.

Querelles de dynasties toujours, rivalités de rois toujours, guerres d'héritiers de la couronne, pas autre chose !

Edouard III, roi d'Angleterre, était petit-fils de Philippe-le-Bel par les femmes, et, à défaut d'héritiers mâles, il prétendait se trouver roi de France... Et la France est décimée, pillée, ravagée, ruinée ; l'élite de la jeunesse et de la chevalerie est anéantie à Crécy, et les Anglais deviennent les maîtres du royaume, désolant tout par leurs brigandages, leurs rapines et leurs excès de toutes sortes. Calamités sans nom, misères inénarrables, peste horrible, conséquences presque inévitables des guerres de ce temps, famine atroce, autre accompagnement forcé, enfin toutes les horreurs fondent à la fois sur ce pauvre pays.

Et, pendant ce temps-là, le roi ne trouve rien de mieux à faire que de surcharger le peuple d'impôts écrasants et de taxes arbitraires. Il altère les monnaies, crée la gabelle, et confisque tout ce qui peut lui tomber sous la main.

Avare comme Harpagon, cruel comme Caligula, superstitieux autant que lâche, le despote se venge de ses revers par des persécutions contre les juifs, des hécatombes d'héritiques, et des exactions contre les marchands italiens.

Dans son arditraire sans bornes, il dispense les seigneurs de payer leurs dettes. Ceux-ci obtiennent du roi un ordre d'emprisonnement contre tous leurs créan-

ciers, avee séquestration de leurs biens. Puis par une ordonnance du roi, les dettes sont réduites aux trois quarts, payables à quatre mois de terme, et sans intérêt.

Comme c'est commode un roi pour ces braves seigneurs !

Philippe de Valois avait d'abord épousé une Jeanne de Bourgogne quelconque. Un jour, il demande la main de Blanche de Navarre pour son fils, Jean. Elle lui est accordée, et voilà la jeune femme à la cour de France.

Le saint roi, qui était devenu veuf dans l'intervalle, s'éprend de sa beauté, et la chipe tout simplement à son fils !...

Ce bon père était âgé de cinquante-six ans, et la jeune fille n'en avait que dix-sept.

J'entends d'ici le charivari qui aurait lieu si un simple citoyen se permettait semblable infamie !

Philippe de Valois règna vingt-deux ans, et fut remplacé par Jean II dit le *Bon*.

II

Le *Bon !* il fut bon comme Philippe II fut *auguste*, et Louis Ier *débonnaire* ; c'est-à-dire sauvage et cruel, autant qu'il est possible de l'être.

" Il commença son règne, dit Lavicomterie, par un acte inique et barbare. Il fit prendre un mardi, et exécuter le jeudi suivant, *pendant la nuit*, Raoul de Nesle, connétable de France, nouvellement arrivé des prisons d'Angleterre. On n'a jamais pu savoir de quel crime il était accusé. "

Il signa dix-huit ordonnances altérant à volonté la valeur des monnaies au profit du trésor royal.

Il confisqua tout ce qui restait de biens aux juifs et aux marchands étrangers.

Un jour, à Rouen, il surprend son fils à table avec les deux frères de Harcourt, le seigneur de Maubué et Colinet Doublet, et, sans aucune forme de procédure, il leur fait trancher la tête.

Dans un accès de violence, il fait jeter en prison Charles-le-Mauvais, roi de Navarre. Celui-ci s'échappe, et la torche à la main, embrase la France. L'Angleterre s'en mêle, et Jean est fait prisonnier à la désastreuse bataille de Poitiers.

Cette célèbre défaite est exclusivement due à l'entêtement et à l'obstination de Jean.

La situation du roi d'Angleterre était telle qu'il consentait, disent les historiens, *à rendre à la France tout ce qu'il avait pris, à donner des otages, et comme vaincu, tiendrait soi et son armée à mercy et discrétion.*

Jean refusa tout accommodement ; et, le désespoir triomphant du nombre et de la position, la France fut écrasée, et le roi lui-imême fait prisonnier.

Savez-vous ce que le pays paya pour la rançon de son bourreau ?

Jean-le-Bon signa une convention par laquelle il obtenait *sa* liberté, en cédant aux Anglais, la moitié de la France, et en leur payant la somme de trois millions d'écus d'or !

Naturellement les impôts redoublèrent. On paya le sel seulement *soixante* fois sa valeur.

Quant au *bon* roi, il ne resta pas même en France ; les beaux yeux de la duchesse de Salisbury le ramenèrent en Angleterre, oû il mourut, pour le bonheur de l'humanité.

C'est ce roi, qu'on appelle Jean-le-*Bon !*

III

En 1364, Charles V dit le *Sage* succéda à son père Jean-le-Bon. Il fut *sage* comme son père avait été *bon*, ce qui, chez les rois, n'engage absolument à rien.

Quelques historiens prétendent que ce surnom de *Sage*, ne voulait pas dire autre chose que *lettré*, titre que lui valut la fondation de la bibliothèque royale.

Ajoutons que le bon roi fonda aussi la Bastille.

Jamais la France épuisée n'avait eu plus grand besoin de paix et de repos. Eh bien, ce roi, qui n'avait pas la force de lever une épée, et qui par conséquent restait tranquillement chez lui à se chauffer les pieds sur ses chenets, tandis qu'il envoyait ses sujets se faire massacrer sur les champs de bataille, ne cessa d'engager la France dans toutes sortes d'aventures aussi désastreuses qu'inutiles.

Il n'y avait pas un an qu'il était sur le trône, que la sanglante journée d'Auray livrait aux Anglais le duché de Bretagne et la vaillante épée de Du Guesclin.

Par sa perfide infraction du traité de Brétigny, le sage roi compromit tellement l'honneur de la France, que l'empereur d'Allemagne, Charles IV, vint lui-même à Paris pour protester.

Tout fut inutile, et la guerre éclata de nouveau.

On sait qu'il s'agissait dans ce traité de la rançon du roi Jean. Encore le peuple condamné à se faire hacher pour les petites affaires de l'intéressante famille !

Mais ce n'est pas tout.

Pierre de Castille—les rois sont les mêmes partout—avait fait assassiner sa femme, sœur de Mme Charles-le-Sage. Le sage monarque envoya cent mille Français se faire tuer en Espagne pour maintenir sur le trône un usurpateur parricide qui tua son frère de sang froid, et de ses propres mains.

Vingt-quatre mille Français succombèrent dans une seule bataille, toujours dans les intérêts de la famille.

Les dernières années du règne de Charles-le-Sage furent déshonorées par un acte de sauvagerie qu'un roi seul était capable de commettre.

Les habitants de Montpellier exaspérés par des exactions et des persécutions de toutes sortes, s'étaient révoltés. Le roi envoya contre eux une armée commandée par le duc de Berri, avec les ordres les plus sanguinaires.

Les principaux révoltés allèrent au-devant de l'armée, avec la corde au cou, offrir les clefs de la ville. Ils étaient suivis des gens d'église, croix, et bannière en tête, fondant en larmes et criant : *Miséricorde !*

Le duc entre triomphalement dans Montpellier, et trouve le reste du peuple à genoux dans les rues. Il était sans doute attendri par un pareil repentir ; mais il lui fallait exécuter les ordres du bon roi.

La ville de Montpellier perdit tous ses privilèges ; ses portes et murailles furent abattues ; elle dut payer une somme énorme ; et *six cents* de ses habitants, *choisis à discrétion parmi le peuple*, furent mis à mort ; savoir, *deux cents décapités*, *deux cents pendus*, et *deux cents brûlés*.

Va sans dire qu'on n'oubliait jamais de confisquer les biens ; et cette fois, le bon roi porta le rafinement de la vengeance jusqu'à faire déclarer infâme, et condamner à servitude perpétuelle, les enfants de ses victimes.

Quel régime paternel !

Et dire qu'on ne veut plus de cela maintenant !

Enfin, voilà ce Charles V, à qui l'on donne le titre de sage ! Un homme tout couvert du sang de ses compatriotes, versé dans des guerres indiscrètes et injustes. Un roi qui se déshonore aux yeux de l'Europe par la violation des traités. Un individu qui par vengeance fait périr innocents et coupables avec la plus froide cruauté ! Je suis d'avis que si on l'a jamais surnommé le *Sage*, c'est tout simplement parce qu'il fut placé entre son père qui fut un imbécile, et son fils qui devint fou.

Charles V mourut en 1380.

Comme ce fut cet aimable personnage qui fonda la Bastille, il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici un mot de cette intéressante institution, l'un des monuments les plus philanthropiques que la monarchie ait élevés au bonheur de l'humanité.

La Bastille était une formidable forteresse entourée

d'un fossé large de soixante-et-dix-huit pieds, et profond de vingt-quatre.

C'était un ensemble énorme de huit tours reliées entre elles par de puissantes courtines de six pieds d'épaisseur, et hautes de soixante-douze.

Sombre amoncellement d'horribles cachots aux portes bardées de fer, et aux fenêtres étroites et grillées, par où filtrait à peine un pâle rayon du jour.

Ces cachots petits, noirs, suintants, infects, étaient superposés les uns sur les autres depuis les souterrains humides s'enfonçant jusqu'à trente pieds sous terre, jusqu'aux combles où l'on mourait de froid en hiver et de chaleur en été.

Voici ce qu'en dit Palissery :

" Pendant les sept ans, dit-il, que j'ai passés à la Bastille, je n'y avais point d'air durant la belle saison...

" Mon grabat était insuportable, et les couvertures en étaient sales, percées de vers. Je buvais, ou plutôt je m'empoisonnais d'une eau puante et corrompue. Quel pain et quels aliments on m'apportait ! des chiens affamés n'en auraient pas voulu. Aussi mon corps fut-il bientôt couvert de pustules; mes jambes s'ouvrirent, je crachai le sang et j'eus le scorbut. Les cachots ne recevaient l'air et le jour que par un étroit soupirail... Les plus belles journées ne laissaient transpirer au détenu qu'une faible lumière. En hiver, ces caves funestes sont des glacières, parce qu'elles sont assez élevées pour que le froid y pénètre ; en été, ce sont des poëles humides où l'on étouffe, parce que les murs sont trop épais pour que la chaleur puisse les sècher. Il y en a une partie qui donne directement sur le fossé où se dégage le grand égoût de la rue Saint Antoine. Il s'en exhale une infection pestilentielle, qui, engouffrée dans les *boulins*, qu'on appelle chambre, ne se dissipe que très lentement. C'est dans cette atmosphère qu'un prisonnier respire. C'est là que, pour ne pas étouffer entièrement, il est obligé de passer les nuits et les jours collé contre la grille intérieure du soupirail, par lequel coule jusqu'à lui une ombre de jour et d'air ; mais il ne réussit bien souvent qu'à augmenter autour de lui la fétidité qui le suffoque."

Bernard Palissy fut jeté là à l'âge de *soixante-et-cinq* ans, et y mourut.

Partout des chaînes, des billots, des instruments de torture et de supplice, des oubliettes, des *in pace*, des culs de basse fosse, des cages de fer, des cellules sans issues où l'on emmuraillait les prisonniers destinés à mourir de faim, de sinistres organneaux que l'on forgeait aux poignets ou à la taille des patients, et qui ne s'ouvraient que pour laisser tomber un cadavre !

Et vous supposez peut-être qu'il fallait être un bien grand criminel pour être envoyé à la Bastille, et même pour y mourir. Oh ! détrompez-vous.

Etiez-vous le seul protecteur d'une jolie fille convoitée par Sa Majesté, le hasard vous faisait-il le dépositaire de quelque secret de la cour, aviez-vous eu le malheur de déplaire à quelque grand personnage, vous était-il échappé un mot léger à l'adresse de la favorite ou d'un mignon du roi, que dis-je, étiez-vous tout simplement soupçonné de quelques-uns de ces crimes, deux exempts vous saisissaient au lit un beau matin, et vous étiez jeté dans un souterrain de la Bastille, pour y pourrir pendant des années, et le plus souvent pour n'en jamais sortir.

Il suffisait pour cela d'une simple lettre de cachet laissée peut-être aux mains d'une prostituée avec le *nom en blanc*.

Le malheureux incarcéré, qui ne savait seulement pas le motif de son arrestation, était soumis au secret le plus absolu.

Tout à coup un pauvre père de famille disparaissait. Où était-il ? Qu'était-il devenu ? Sa famille le croyait noyé, assassiné, et prenait le deuil. Pendant ce temps-là, quelque épouvantable cellule de la Bastille étouffait ses gémissements.

On cite une petite fille de sept ans qui mourut là.

Latude, coupable seulement d'une étourderie de jeunesse qui avait déplu à la charmante Pompadour, languit trente-cinq ans, logé sous terre, hurlant la faim sur son grabat de paille humide, et *mangé de poux*, suivant l'expression de Michelet.

Un jour, le malheureux écrivit à sa persécutrice un billet contenant ces mots :

" Le 25 de ce mois de septembre 1760, il y aura cent mille heures que je souffre."

Il n'était qu'au tiers de son supplice.

Ce billet fut trouvé le 14 juillet 1782, le jour où la forteresse maudite, ce monument de la tyrannie et de l'arbitraire royal, s'écroula sous les coups du peuple exaspéré par mille ans de tortures et de persécutions.

" En 1784, dit un historien, on avait arraché au roi, en même temps que la délivrance de Latude, une ordonnance qui prescrivait aux intendants de ne plus enfermer personne, à la requête des familles, *sans raison motivées*, et sans que le temps de la détention demandée ne fût indiqué. Ceci passa pour une grande réforme, et *il y eut des gens pour trouver que c'était le renversement de tous les principes.* On peut juger de ce qui se passait auparavant. Mais cette ordonnance même était lettre-morte ; les maîtresses des ministres, le lieutenant de police, les commis mêmes et les espions continuaient à *vendre* des lettres de cachet, au prix déterminé par le cours, car cela était coté comme toute autre valeur. La liberté, la vie des citoyens, était une marchandise, dont on trafiquait à bureau ouvert."

O bienfaisant régime, quand donc reviendras-tu rendre le bonheur à la France ?

J'ai oublié de dire que la Bastille servait encore de cachette au trésor royal qu'une sage administration prélevait sur la misère publique.

" Vers l'an 1610, dit Sully dans ses *Mémoires*, il y avait pour lors 15,878,000 livres d'argent comptant dans les chambres voûtées, coffres et caques étant la en Bastille, outre *dix millions* qu'on avait tirés pour bailler au trésorier de l'épargne."

Lors de la prise de ce terrible donjon, deux des prisonniers qu'on y trouva enchaînés étaient devenus fous.

Comme c'est beau la monarchie, n'est-ce pas ! Voilà encore un trait de ce bienfaisant régime qu'on tâche

d'enseigner au peuple à regretter. Voilà ce qu'on voudrait réhabiliter ; voilà ce qu'on voudrait surtout ressusciter.

Merci, dit la France, je sors d'en prendre.

IV

Nous voici rendu à un beau règne, celui de Charles VI, le fou, et d'Isabeau de Bavière, le monstre.

Dans aucune page de l'histoire plus que sous ce règne néfaste, ne se fait sentir d'une façon aussi palpable l'absurdité d'un système qui livre un pays aux mains d'un homme choisi par le hasard de la naissance, et qu'une loi ridicule rend inamovible et inviolable.

Charles VI—qu'on a surnommé le *Bien-Aimé*, tout comme l'abominable Louis XV du reste—succéda à son père en 1380, devint fou treize ans plus tard, et vécut vingt-neuf ans frénétique, époque pendant laquelle le royaume fut désolé par les querelles entre princes, les perfidies, les lâchetés, les assassinats et les crimes de toutes sortes. La France fut à un cheveu de sa perte.

Mais parlons d'abord de l'époque où Charles VI gouverna lui-même.

Son premier acte fut de déclarer la guerre à la Flandre, contre l'avis de son conseil et du régent. Vainqueur, il se rendit coupable de cruautés qui déshonorèrent son succès. Il eut la barbarie de faire pendre le chef des Flamands trouvé respirant encore sur le champ de bataille, et trancher la tête à tous les gouverneurs des villes qui s'étaient rendues.

Bien plus, il fit brûler et raser la ville de Coutrai, qui avait le tort de célébrer tous les ans la défaite que les Français avaient subie soixante ans auparavant sous ses murs.

Ecrasés de taxes, de tailles et d'impôts énormes qu'ils ne pouvaient payer, les habitants de Paris, de Rouen et d'Orléans se soulevèrent.

Le roi marcha sur Paris, ne voulut écouter ni repentir, ni supplications, ni prières, fit désarmer le peuple, piller les maisons, et pendre trois cents des notables en face de son propre palais.

Cet aimable roi, qui avait à peine quinze ans, — le père ayant fixé la majorité de son fils à quatorze,—assista au supplice, sur un trône, environné de ses oncles et des femmes de sa cour. Et pour raffinement de cruauté, il voulut que la mort vint lentement, et après des formalités de toutes sortes qui en triplèrent l'horreur. Il chassait de race.

Mais ce ne fut pas tout. Chaque jour on s'emparait de nouveaux accusés ; et comme on manquait de bourreaux, la nuit on cousait les victimes dans des sacs et on les jetait à la Seine. Des milliers de malheureux périrent de cette façon.

Quant aux prisonniers et au reste des habitants, seulement soupçonnés de sédition, le bon roi eut l'extrême condescendance de leur laisser la moitié de leurs biens.

Le reste fut partagé entre les favoris de Sa Majesté.

Les villes de Rouen et d'Orléans, furent traitées d'une façon encore plus barbare.

Enfin le pauvre roi devint fou pour avoir vu, un jour qu'il était à la chasse, un homme sauter à la bride de son cheval, tant l'abus des plaisirs l'avait énervé et ramolli.

C'est alors qu'on en vit de belles.

Le malheureux avait épousé, en 1395, dans la personne d'Isabeau de Bavière, une espèce de furie qui devait mettre le comble aux épouvantes et aux hontes qui signalèrent le règne de ce fou sinistre.

Elle voulut d'abord être couronnée en grande pompe; et pour cela il fallut trouver des sommes immenses.

L'Hôtel de ville de Paris dut fournir seul plus de *soixante mille* couronnes d'or.

Et dans quelles circonstances, grand Dieu ! à une

époque où des bandes indisciplinées parcouraient les campagnes en ravageant les moissons, pressurant le peuple auquel on ne laissait que la paille, et qu'on massacrait sans pitié aussitôt qu'il avait l'audace de se plaindre !

Ces fêtes furent signalées par le mépris de toute pudeur qu'on y afficha.

" Il s'y passa, dit Juvénal des Ursins, des choses déshonnêtes en matière d'amourettes, dont depuis beaucoup de maux sont venus."

La chronique de Saint-Denis, citée par Sauval, observe que, la dernière nuit de cette fête, toute la cour se masqua, et qu'il n'y eut presque personne qui, à la faveur du masque, ne se livrât à tous les excès de la licence la plus éhontée.

Pour faire face à toutes ces extravagances, on augmenta la gabelle, et l'on fit subir de nouvelles altérations aux monnaies.

On faisait la levée des impositions jusqu'à cinq ou six fois par année.

Les saisies, les contraintes, les exécutions avaient tellement dévasté les campagnes qu'une grande partie du peuple, pour échapper à la mort, émigrait en Espagne.

Pendant ce temps-là, la monstrueuse Isabeau donnait l'exemple scandaleux d'une intrigue publique avec le duc d'Orléans, qui eut le scrupule tout royal de souiller la demeure de son propre frère, qu'il avait d'abord essayé de faire périr dans les flammes.

Charles VI avait pris pour emblême un cerf : la reine elle-même n'aurait pas pu mieux choisir pour lui.

Aussitôt que la folie du roi fut bien constatée, la cour de France, qui depuis quelques années s'était rendue célèbre par les plus honteuses débauches, devint, sous la présidence d'Isabeau de Bavière, de la duchesse d'Orléans et de la duchesse de Bourgogne, le théâtre d'horreurs sans nom, d'orgies épouvantables, et de crimes à faire rougir les habitués d'un sabbat.

C'était au milieu de ces scènes de libertinage, qu'on prenait les dispositions les plus importantes pour le gouvernement du royaume, qu'on formait et qu'on faisait exécuter les projets les plus sanguinaires.

" Comme il n'y avait point alors de spectacles, dit Prud'homme, le passe-temps le plus paisible de la reine et de toutes ces femmes perdues était d'assister le dimanche à l'exécution des criminels."

Il arriva un moment où les désordres de l'*illustre aïeule* du comte de Chambord ne connurent plus de bornes. Véritable Messaline, elle ne prenait plus la peine de choisir ses complices. On l'appelait *la grande gaure.*

Pendant que le palais de son indigne amant regorgeait de luxe, le roi, malade, déguenillé, manquant de tout, vivait dans la misère et la malpropreté la plus sordide.

" Et était tout plein de poux, vermine et ordure, dit Juvénal des Ursins... C'était grande pitié de le voir."

Il passa jusqu'à cinq mois sans changer de linge.

L'odieuse reine lui avait donné pour *compagne* une jeune fille du nom d'Odette de Champdivers, la fille d'un marchand de chevaux.

Cette enfant soigna le malheureux roi avec un dévoûment légendaire ; mais que dirait-on de nos jours si l'on prenait un moyen aussi immoral et aussi dangereux pour soigner les insensés ?

Il est vrai que la morale royale a peu de rapport avec la morale roturière.

Enfin, il serait bien trop long de faire l'historique de tous les crimes et de toutes les abominations de cette reine dont le nom mérite d'être associé à celui des tyrans et des criminels les plus célèbres.

Il suffirait de dire qu'elle mit le comble à toutes ses infamies en trahissant la France au profit de l'Allemagne d'abord, et ensuite au bénéfice de l'Angleterre.

L'affreuse bataille d'Azincourt étant venu mettre le

comble aux malheurs de la France, la noble reine conçut le projet de vendre le royaume au roi Henri V.

Pour cela, il fallait faire périr ses propres enfants. Elle n'hésita pas : le dauphin, puis son frère Jean, moururent empoisonnés.

" Mais sa haine pour Charles, le dernier de ses fils, dit Prud'homme, ne put jamais s'assouvir dans le sang de ce prince, assez prudent pour ne pas s'exposer à sa rage, assez méchant pour lutter avec elle dans la carrière des empoisonnements et des assassinats."

Prise en flagrant délit d'adultère avec Louis de Boisbourbon, par le roi lui-même, l'aimable *aïeule de l'enfant du miracle* fut reléguée à Tours sous garde sévère, et son fils Charles s'empressa de mettre la main sur tous les trésors qu'elle avait amassés au château de Vincennes, pendant que Boisbourbon était traîné à la rivière, cousu dans un sac, sur lequel était écrit: *Laissez passer la justice du roi !*

Les rois se vengent souvent ; quand vengent-ils leurs peuples ?

Echappée de Tours, Isabeau crée un parlement à Troyes, prend le titre de *Reine par la grâce de Dieu* (belle origine pour ce titre-là,) lance des édits en son propre nom, puis ordonne un massacre et un pillage général à Paris.

On égorgea les paisibles habitants par milliers, sans distinction de sexe ni d'âge.

Les premières victimes furent les archevêques de Paris, de Reims et de Tours, les évêques d'Evreux, de Senlis, de Laon, de Saintes, de Lisieux et de Coutances, les abbés de Saint-Denis et de Saint-Corneille de Compiègne, et un grand nombre de magistrats.

Hein ! ! !

Trois archevêques, six évêques !... Les communards ont été bien modestes !

Le sang coulait à ruisseaux dans les rues, et le dau-

phin lui-même n'échappa qu'avec toutes les peines du monde aux poursuites des égorgeurs envoyés par sa mère.

On recherchait surtout les femmes que leur état aurait dû particulièrement faire respecter ; on les éventrait sans pitié, pendant que les preux chevaliers qui commandaient ces horribles exécutions criaient aux forcenés : *Courage, mes enfants, vous servez votre reine.*

Suivant nos saints cléricaux, il paraît que c'était le bon Dieu qui présidait à tout cela !

Isabeau entra dans la ville en écrasant les cadavres sous les pieds de ses chevaux.

Après de semblables hécatombes, la peste ne pouvait manquer d'éclater. *Cent mille personnes en moururent.*

Applaudissez, saints hommes !

Sur ses entrefaites, Isabeau de Bavière était devenue la maîtresse de Jean de Bourgogne, qui avait assassiné sous ses yeux son premier amant le duc d'Orléans.

A son tour, le dauphin, sous prétexte de conclure un traité avec l'héritier des dégoûtantes faveurs de sa mère, l'attire à Montereau, et le fait poignarder en sa présence.

On dirait que c'est l'histoire des anthropophages que nous écrivons !

C'est alors que le monstre Isabeau conclut, avec Henri V, roi d'Angleterre, le traité de Troyes,—21 mai 1420—qui déshéritait Charles VII, son propre fils, et vendait le royaume de France à l'étranger.

Le roi d'Angleterre était reconnu roi de France.

Jetons un voile sur toutes ces infamies.

V

Au fur et à mesure que nous arriverons aux époques plus modernes, et par conséquent plus connues, nous abrégerons autant que possible nos notes historiques, ne signalant que les faits les plus saillants.

Il y en aura toujours assez.

Charles VII, n'étant encore que dauphin, commença par assassiner Jean de Bourgogne, comme je l'ai dit plus haut, après lui avoir tendu un lâche guet-apens.

Son père, le fou, avait laissé une fille qu'il avait eue d'Odette de Champdivers. En bon fils, Charles VII la légitima et la dota,—mais au dépens de la nation s'entend. N'est-il pas juste que ce misérable peuple paie un peu pour les *faiblesses* de ces bons monarques?

Charles avait épousé, à la mort de son père, la reine Marie d'Anjou, qui passe à tort ou à raison pour avoir eu, elle aussi, des *faiblesses* toutes particulières pour le *beau Dunois*.

En tout cas, elle n'aurait fait que rendre le change à son cher mari, qui lui en faisait voir de belles, en compagnie de Gérarde Cassinel, d'Antoinette de Maignelais, et surtout de la fameuse Agnès Sorel, dont il eut, entre autres enfants, trois filles, que Louis XI reconnut plus tard comme filles de France, et dota,—à même le coffre public toujours ; cela va de soi.

Pendant que le peuple émigrait en Espagne pour ne pas mourir de faim, cette Agnès Sorel était couverte de pierreries des pieds à la tête, et les châteaux, les bénéfices, les seigneuries lui arrivaient à la douzaine.

Plongé dans les plaisirs et le libertinage, Charles VII n'aurait jamais été véritablement roi de France, sans une jeune paysanne, nommée Jeanne Darc, noble héroïne qui chassa les Anglais du royaume, mit Charles sur le trône, et fut brûlée comme sorcière, sans que le bon roi fit la moindre démarche pour sauver celle à qui il devait tout.

L'histoire n'a pas d'exemple de lâcheté semblable.

Charles VII régna trente-neuf ans. Averti par sa femme que son fils Louis XI voulait l'empoisonner, il se laissa mourir de faim.

Une belle famille, où l'idiotisme le dispute à la férocité !

VI

Ce Louis XI, qui lui succéda, fut un des tyrans les plus sanguinaires qui aient souillé l'histoire.

Un véritable artiste, celui-là !

Il commença son règne par faire mourir sur l'échafaud cent notables de Reims, qui n'eurent pas même l'ombre d'un procès.

Il se paya à peu près la même fantaisie à Rouen, après la paix de Conflans. Histoire de tuer... le temps.

Peu après il fait empoisonner son propre frère Charles de Guienne.

D'après ses ordres, son cousin le duc de Nemours languissait dans un cachot de la Bastille. Un jour, il le fait sortir, et lui fait trancher la tête, sans aucune procédure.

Mais ce qui peint surtout le caractère sauvage de ce monstre, c'est le rafinement de barbarie dont il entoura cette exécution. La chose est à peine croyable.

Le duc avait deux enfants qu'il adorait : le roi ordonne qu'on les habille de robes blanches, et qu'on les attache sous l'échafaud, de telle sorte que tout le sang de leur père coule sur eux.

Le monarque assistait à ce spectacle sur un trône orné de fleurs de lys !

Les deux jeunes princes, encore tout couverts du sang de leur père furent ensuite enfermés dans des culs de basse-fosse, espèce de cachots en forme de cônes renversés, où les prisonniers, entraînés par leur propre poids, ne pouvaient prendre aucun repos.

On les en sortait deux fois par semaine pour les fouetter, et on les y replongeait tout sanglants.

Chaque mois, le bon roi leur faisait arracher une ou deux dents en sa présence. Cela l'amusait.

Plus de quatre mille personnes périrent sur l'échafaud par les ordres de cet exécrable despote. On ne voyait

autour de ses palais que des gibets, des échafauds, des roues et des chevalets.

Il avait aussi la *faiblesse*—quoique dévot jusqu'à la superstition la plus ridicule—de ne pas épargner les membres du clergé plus que les autres.

Une de ses premières victimes fut Mgr Guillaume d'Haraucour, évêque de Verdun, qu'il fit mourir dans une des oubliettes de la Bastille.

Il garda pendant onze ans le cardinal Ballue enfermé dans une cage de fer où il ne pouvait ni se coucher ni se tenir debout ; et presque tous les jours il allait le voir pour jouir de son supplice.

Ce noble aïeul de M. de Chambord avait une ressemblance de plus avec nos petits inquisiteurs canadiens : il faisait refuser les sacrements à ceux qu'il condamnait à mort.

" C'est horrible, criait le comte de Saint-Paul en marchant à l'échafaud, il ne lui suffit donc pas d'occire le corps, il faut qu'il perde l'âme. "

Fourbe, perfide, puérile, parjure, on aurait dit qu'il ne vivait que pour faire le mal.

Aussi défiant que cruel, il avait des peurs folles, des accès de lâcheté écœurante. Il redoutait tout le monde : et, si la figure d'un individu ne lui revenait pas, il le faisait immédiatement mettre à mort.

Il tenait même son fils prisonnier au château d'Amboise, tant il craignait d'en être assassiné.

Conçoit-on un pareil monstre !

Et dire que la France ne veut plus de ça maintenant. Ah ! pauvre France !

Enfin Louis XI meurt dans les terreurs et les remords.

Favorites : Phélise Renard, et Marguerite de Sassenage, Huguette de Jacquelin, la Gigonne, la Passefilon, et la femme d'un nommé Jean Lebon, du pays de Galles, à qui le roi fit crever les yeux.

Un véritable sérail ! On voit que le bonhomme avait toutes les *faiblesses*.

VII

Charles VIII, le fils supposé et le successeur de Louis XI, ne savait ni lire ni écrire.

Guerres folles, expéditions désastreuses, débauches effrénées, manque de foi et perfidie, voilà le bilan de ce règne qui dura quinze ans, et qui finit d'une façon tragique.

Les trahisons dont il se rendit coupable pour s'emparer de la Bretagne, sont restées célèbres parmi les plus chevaleresques des fourberies royales.

Enfin, en 1498—un jour qu'il avait *pris quelque chose*, dit-on—il ne se courbe pas assez pour passer sous l'une des portes intérieures du château d'Amboise ; il se heurte le front sur une pierre, et meurt en laissant son trône et sa femme à son cousin Louis XII, qui usant du privilège qu'ont toujours ces bons rois, divorça pour épouser la veuve de son prédécesseur.

VIII

Louis XII passe pour un bon souverain.

Cependant l'histoire scandaleuse de son divorce, ses parjures à cette occasion, puis ses guerres absurdes en Italie, entreprises par pure ambition, sont suffisantes pour réduire ce titre de *bon roi* à sa juste valeur. Il fut bon, comme un roi peut l'être, c'est-à-dire un peu moins criminel que les autres.

Je n'ai encore trouvé qu'une seule exception.

En tout cas, ce n'était toujours pas par la chasteté que ce bon roi brillait.

Favorites : Thomassine Spinola, et une foule d'anonymes parmi lesquelles figurent principalement des blanchisseuses et des filles d'auberges.

Faiblesses !

Je vous demande si un simple citoyen de Montréal qui se comporterait comme ce bon roi-là serait longtemps sans se faire montrer du doigt.

C'est pourtant l'un des saints monarques cités avec admiration par nos cléricaux légitimistes.

IX

Nous voici à François Ier.

Un nom qu'on nous a toujours enseigné à respecter presque à l'égal d'un nom de saint.

Comme c'est sous le règne de ce débauché que le Canada a été découvert, plusieurs le considèrent comme une espèce d'apôtre, une espèce de missionnaire.

Eh bien, nous allons voir quel genre de saint homme c'était là.

Faisons d'abord une liste des principales drôlesses qui, au nez des deux reines qui se succédèrent sous ce règne, se chargèrent de gruger, avec le bon roi, la France réduite à l'état de fromage.

1. *Anne de Boleyn*, qui fut plus tard reine d'Angleterre.

2. *La belle Féronière*, qui fut célèbre par ses extravagances et ses débauches.

3. *L'Avocate*, dont le mari joua au roi le tour mortel que l'on sait.

4. *La Cureau*, dont le fils Dollet fut pendu pour hérésie.

5. *Anne de Pisseleu*, une des plus célèbres guenons du temps.

6. *Diane de Poitiers*, que le bon roi transmit à son fils avec la couronne.

7. Et enfin, *Françoise de Foix*, pour qui le noble monarque fit construire à force de millions l'incomparable château de Chambord, l'apanage particulier de l'héritier direct de MM. les Bourbons.

L'enfant du miracle n'a pas eu la pudeur de refuser les titres de propriété du plus colossal monument de l'impudeur de ses ancêtres.

Et dire qu'il y a des gens, à Montréal, qui ne voudraient

pas acheter une maison qui aurait servi de lieu de tolérance.

Ils sont bien scrupuleux !

Donc François Ier fut le plus célèbre paillard de son siècle, c'est connu ; mais ce n'est pas là son seul titre à l'admiration de nos cléricaux.

Les égorgements qu'il commanda en Provence, les trente bourgs qu'il y fit réduire en cendres, ses prodigalités sans nom qui entraînèrent tant d'exactions de toutes sortes, la vente qu'il fit des charges judiciaires, et enfin tout ce que coûta à la France sa rançon après sa captivité en Espagne, voilà surtout ce qui lui donne des droits tout royaux au respect et à la reconnaissance de la postérité légitimiste.

La quotité des impôts—chose incroyable—fut doublée sous ce règne extravagant.

Ce fut la sœur de François Ier, Marguerite de Navarre, qui écrivit l'*Heptaméron*, cet abominable recueil d'histoires scandaleuses qu'une prostituée de nos jours ne lirait pas sans rougir, et qui faisait alors les délices de la sainte cour de France.

Enfin François Ier mourut à Rambouillet, en 1547, d'une maladie qu'on ne nomme pas, et qu'il n'avait certainement pas prise à l'église.

Son fils, Henri II, lui succéda avec la fameuse Catherine de Médicis.

X

A peine le nouveau roi fût-il sur le trône, que les vexations et les extorsions soulevèrent les habitants de la Guienne, de la Saintonge, de l'Angoumois et de la Gascogne.

Quand une vingtaine de polissons font une émeute sous la république, on dit : Voyez quel abominable gouvernement ! et comme le peuple est misérable !

Mais quand des quarante ou cinquante mille malheu-

reux se révoltent contre la persécution d'un roi, on dit : Quel affreux attentat contre l'autorité sacrée !

Mais passons : les cachots regorgèrent de prisonniers, et la France fut arrosée de sang.

Les exécutions, les supplices, les massacres, divertissaient la cour.

" Il se fit, dit Laviconterie, une procession générale à Notre-Dame, où le roi assista, après laquelle on brûla, à la Grève, un nombre considérable de protestants. Voici l'excès de barbarie qu'on employait contre ces malheureux : ils étaient attachés, par une chaîne de fer, à une poutre qui jouait en bascule ; on les plongeait ainsi dans un brasier ardent, et cette machine infernale se relevant, leur faisait éprouver, à plusieurs reprises, le plus horrible supplice. Les cris épouvantables d'un de ces infortunés frappèrent si violemment l'âme atroce, d'Henri II, que toute sa vie, il en eut des souvenirs effrayants."

Sa maîtresse, Diane de Poitiers, lui conseilla de redoubler ; cela le guérirait. Il suivit son conseil. Les bûchers et les sanglantes hécatombes se succédèrent sans relâche jusqu'à sa mort.

Henri II fit frapper des médailles en l'honneur de cette grue de hauts parages. On en voit une où elle est représentée avec ces mots en exergue : *Omnium victorem vici*, j'ai vaincu le vainqueur de tous !

Il ajouta une aile au château de Chambord, et sur chaque pilastre, sur chaque cheminée, sur chaque porte, sur chaque fenêtre—partout enfin—il fit sculpter dans la pierre son propre chiffre c'est-à-dire une H surmontée de la couronne royale, entremêlé avec un D et un croissant, chiffre et emblême de la fameuse prostituée.

Quand le comte de Chambord visite clandestinement sor domaine,—ce qui arrive assez souvent malgré ces ogres de républicains—il peut s'arrêter avec respect devant ces précieuses reliques.

Ce qui doit l'édifier surtout, c'est de savoir que le père et le fils s'étaient partagé les faveurs de la drôlesse.

Pour satisfaire les caprices de cette insatiable femme, Henri II lui donna l'immense château de Chenonceaux, aujourd'hui la propriété de M. Wilson, le gendre du président Grévy. Il fit bâtir pour elle Anet, cette merveille de la renaissance. Il lui donna le duché de Valentinois ; et, dans un moment de libéralité vraiment royale, il lui fit cadeau de *toutes les terres vacantes du royaume* !

Et le peuple payait !

Et ce qui peint bien la profonde dépravation, la démoralisation sans nom qui caractérisaient la cour des rois de France, c'est que toutes ces abominations se faisaient à la connaissance, et très souvent avec la connivence des épouses légitimes de ces heureux monarques.

Il y a des histoires là-dessus qui semblent absolument incroyables à notre époque révolutionnaire et pervertie.

Mais les monuments sont là ; et il suffit de visiter les châteaux que je viens de nommer et des centaines d'autres repaires royaux, pour se convaincre que tout était possible à ces libertins couronnés qu'un odieux régime mettait au-dessus de toute loi et de tout blâme.

Or, pendant que le roi faisait un si bel usage des biens de la nation, sa femme Catherine de Médicis rivalisait de débauches avec lui. Sa cour de dames est restée célèbre sous le nom de PETITE BANDE. Il s'y passait de belles choses.

On croirait que la fameuse Diane fût la seule drôlesse à régner sur ce roi corrompu ; mais on peut y ajouter entr'autres les chastes bergères suivantes : *Philippe Duc*, *Nicolle de Savigny* et la *Flamin*, qui toutes coutèrent des sommes fabuleuses à la France.

Enfin Henri II mourut, accidentellement tué dans un tournois par un nommé Montgomerry.

XI

Son fils, l'imbécile et scrofuleux François II, lui succéda.

On le maria à la belle Marie Stuart. Il ne régna que quinze mois, et mourut d'un flux d'oreilles.

Ce fut sa mère qui gouverna pour lui.

Pendant ces quinze mois, elle fit brûler et périr dans les tortures plus de mille personnes.

L'inquisition s'établit en France.

La guerre civile, les révoltes, les villes prises d'assaut et brûlées, des populations paisibles massacrées sans distinction d'âge ni de sexe, voilà le sommaire de ce chapitre honteux de l'histoire de France, qui fut le règne de François II.

C'était le digne prélude des deux règnes atroces qui le suivirent.

On n'avance dans cette histoire qu'en frissonnant. C'est comme une échelle monstrueuse où chaque échelon nous conduit dans des bas-fonds toujours de plus en plus horribles.

XII

Charles IX, le second fils de Catherine de Médicis, succéda à son frère.

Les historiens semblent ne pas trouver de mots assez forts pour peindre cette bête féroce qui se plongeait dans le sang avec sa monstrueuse mère, comme s'ils y eussent trouvé des voluptés infernales.

D'abord, Charles IX était une espèce de maniaque souillé de tous le vices, et capable des crimes les plus lâches. Brantôme, son historien et admirateur, nous dit sans gêne :

" Le roi ne faisait point de difficulté de fausser sa foi toutes et quantes fois qu'il lui venait en fantaisie. " (*Vie de Charles X*).

Ce prince était tout ce qu'il y a jamais eu de plus sauvage. A la chasse, il éventrait le gibier de sa main, se couvrait de sang jusqu'aux yeux, tordait et arrachait les entrailles des bêtes avec frénésie. Sur la route, il s'arrêtait et coupait la tête des chevaux, des ânes, des mulets, pour se repaître de leur agonie et se couvrir de leur sang.

De la part d'un homme comme celui-là, encouragé par sa mère, un autre monstre, la Saint-Barthélemy ne surprend plus.

Des historiens royalistes ont prétendu qu'il ne prit aucune part personnelle à cet effrayant massacre. C'est fausser l'histoire :

Ecoutez ce qu'en dit Papyre-Masson :

" C'est alors que Charles IX, irrité de voir cette proie échapper à la boucherie, saisit une arquebuse avec la fureur d'un maniaque sanguinaire, et tira à plusieurs reprises sur les fugitifs. "

Et Brantôme :

" Il y fut plus ardent que tous ; si que, lorsque le jeu se jouait, et qu'il fut jour, et qu'il mit la teste à la fenestre de sa chambre, et qu'il voyait aucuns dans les faubourgs de Saint-Germain, qui se remuaient et se sauvaient, il prit une grande arquebuse de chasse qu'il avait, il en tira tout plein de coups à eux...Incessamment il criait : Tuez ! tuez ! "

" Le roy, ajoute-il plus loin, prit fort grand plaisir à voir passer sous ses fenestres plus de quatre mille corps de gens tués ou noyés, qui flottaient aval sur la rivière. "

Le lendemain, Charles IX alla visiter les restes de l'amiral Coligny qu'on avait pendus au gibet de Montfaucon.

" Aucuns, dit Brantôme, qui étaient avec lui se bouchaient le nez à cause de la senteur, dont il les en reprit et leur dit : Je ne le bouche comme vous autres, car l'*odeur de son ennemi est très-bonne.*"

Et, je le répète, Brantôme était un admirateur de Charles IX. Pour lui, ce fut un *roy parfait.*

A part ces témoignages positifs, il y a encore celui du maréchal de Jessé, cité par Voltaire :

« Il avait vu, dans son enfance, un vieux gentilhomme âgé de plus de cent ans, qui avait été fort jeune dans les gardes de Charles IX ; il interrogea ce vieillard sur la St-Barthélemy, et lui demanda s'il était vrai que le roi eût tiré sur le peuple : *C'était moi, monsieur, répondit le vieillard, qui chargeais son arquebuse !* »

On pourrait encore invoquer les lettres du cardinal d'Ossat, une dépêche de Philippe II citée par le P. Theiner, ainsi que le récit des ambassadeurs vénitiens ; mais à quoi bon ?

Ceux qui cherchent à exonérer Charles IX, n'ont d'autre ressource que de faire retomber tout l'odieux du crime sur sa mère, qui cherchait, disent-ils, à se défaire des ennemis de son fils, pour ne pas dire des protestants.

Or, massacré par une reine ou massacré par un roi, on n'en est pas moins massacré.

Que dis-je ? ce serait là une bonne note en faveur du régime.

Qu'il serait gentil de revenir à ces temps heureux où une empoisonneuse adultère pouvait, à un moment donné, vous faire massacrer par milliers dans vos lits, parce que vous êtes les adversaires de son fils !...

On ne s'accorde pas sur le chiffre des victimes de la Saint-Barthélemy.

Henry White, la Popilinière et Maufaucon s'arrêtent au chiffre de 20,000 ; Larousse le porte à 25,000, de Thou à 30,000, Sully à 70,000, l'évêque Péréfixe à 100,000.

Or, moi, je dis qu'il n'en faut pas tant pour être meurtrier, et mériter la corde.

Qu'un président de république essaie seulement de tuer un homme !

Mais dans nos époques révolutionnaires, voyez-vous, dans notre temps tout imbu de l'esprit du siècle et en

proie aux tendances modernes, si l'héritier de cette longue suite d'*illustres aïeux*, le comte de Chambord lui-même, s'avisait de commettre le moindre infanticide, on serait capable de l'envoyer au bagne comme le dernier des manants.

On ne respecte plus rien !

Sous le règne de Charles IX tous les vagabonds, les fainéants, les débauchés, les repris de justice eurent le poignard à la main, et coururent sus aux honnêtes gens, au nom du roi et de la religion.

Les horreurs du régime monarchique n'ont jamais été plus loin.

Le frère de ce monstre, un autre monstre lui-même, Henri III enfin, raconte que Charles IX fut un jour bien près de l'assassiner.

Enfin, l'abominable despote mourut à vingt-quatre ans, empoisonné, suivant la croyance la plus accréditée, par sa propre mère.

Une horrible sueur de sang lui coulait par tous les pores.

Favorites : *Hélène Bon*, *Marguerite Robins*, *Madeleine de Bourdeille* et *Marie Touchet*.

Ce brave homme avait toutes les vertus.

XIII

Henri III !

En voilà un qui doit être intéressant dans certain quartier.

Le club Fullum aurait dû le prendre pour son saint patron.

S'il eût vécu du temps de M. de Germiny et de quelques autres personnages bien connus à Montréal, quel chef il aurait été pour la confrérie !

Il avait d'abord été choisi comme roi de Pologne, pendant la maladie de Charles IX. Ses vices honteux ne le rendirent pas populaire ; on le chassa.

Son frère lui laissait le trône de France ; cela faisait son affaire ; il accourut.

Ayant trempé dans les innombrables assassinats de la Saint-Berthélemy, il était digne de recevoir la couronne des mains de son abominable mère, et de la porter sans déroger.

Jusqu'à cette époque la cour de France n'avait été que débauchée ; elle devint crapuleuse, sale, dégoûtante.

On ne rougissait plus, même des crimes contre nature.

Des vices odieux, inconnus en France, y avaient été introduits par l'infâme Italienne ; et, encouragés par l'exemple et la sanction royale, ils s'étalaient hardiment sous le regard public.

On ne se donnait même plus la peine d'être poli ; la grossièreté des manières et du langage allait de pair avec la brutalité du libertinage. Les conversations ne roulaient que sur des sujets obscènes ; on ne lisait que les écrits les plus licencieux ; les femmes vivaient comme des ménades, et juraient comme des porte-faix.

Quant au roi, tout en affichant ses liaisons avec *Renée de Rieux* et *Marie de Clèves*, il s'occupait principalement de ceux que l'histoire a nommés les *mignons* d'Henri III : Maugiron, Saint-Maigrin, d'Epernon, Joyeuse, Saint-Luc, Livarot, Villequier, Duguast, et surtout Caylus, intéressants personnages tout fiers de la *position de confiance* qu'ils occupaient auprès du bon roi.

Ils avaient formé ensemble une confrérie qui avait ses statuts, ses règles, ses emblêmes, et—comme de raison—un costume particulier.

Quand Maugiron, Caylus et Saint-Maigrin moururent de la façon tragique que l'on sait, l'histoire dit que le saint roi les embrassa tendrement, les fit raser et garda précieusement leurs cheveux. Il défit lui-même les *boucles d'oreilles* qu'il avait données à Caylus.

Des boucles d'oreilles !

On assure que ce fut en refusant de faire partie de cette confrérie que le duc Henri de Guise encourut la haine de l'aimable monarque, qui devait lui ôter la vie.

Cet assassinat est l'un des plus célèbres de l'histoire de France.

Le roi attira de Guise aux états généraux de Blois, fit semblant de se réconcilier avec lui, et, pour détourner ses soupçons, alla jusqu'à l'accompagner à la sainte table.

Deux heures après, le pauvre duc tombait sous le poignard de Loignac et de cinquante autres séides apostés par le roi lui-même.

Pendant le crime, l'assassin royal, qui était à genoux sur un prie-dieu, à côté d'un moine, dans la chambre voisine, relevait la portière de temps en temps, pour demander si cela ne serait pas bientôt fini.

Quand de Guise fut mort, le saint roi se leva et alla lui donner *un coup de pied au visage !*

Le lendemain l'*illustre aïeul* du comte de Chambord faisait assassiner aussi, pour trois cents écus, le cardinal archevêque de Lyon, dans les oubliettes de la tour des Moulins.

Et ces infâmes républicains qui persécutent l'Eglise au point d'exiger que les jésuites fassent inscrire civilement leurs maisons d'éducation !

Mais le cardinal de Guise n'est pas le seul des membres du clergé qui ait eu à souffrir par les ordres du dernier des Valois.

Un saint moine du nom de Poncet avait, dans un sermon prononcé à Notre-Dame, dénoncé les monstrueuses débauches du roi et de son entourage ; le lendemain il était jeté à la Bastille, et il n'en sortit jamais.

L'abbé de Rosières, archidiacre de Toul, s'étant permis certaines épigrammes sur le même sujet, fut enfoui dans un cachot souterrain de la même forteresse.

" Ce cachot était si profond, dit Camille Reynadier, que lorsque les eaux du fossé étaient grosses, elles y pénétraient abondamment,

et le malheureux n'avait alors d'autre refuge qu'une grosse pierre placée au milieu du souterrain ; les crapauds et les rats pullulaient, et il fallait que le captif tînt le pain, seule nourriture qui lui fût accordée, caché sous ses vêtements, pour le soustraire à ses hôtes dégoûtants."

Ah ! si la république se payait le luxe de traiter ainsi ceux qui l'anathématisent !...

Enfin, Henri III, après avoir empoisonné sa mère, meurt excommunié, sous le couteau d'un moine fanatique appelé Jacques Clément.

Il fut frappé au moment où il donnait audience sur sa chaise percée. Ce n'est pas le seul personnage de sa famille qui donnât audience sur ce trône-là.

Ces manières ne seraient pas considérées comme absolument polies chez des roturiers ; mais l'étiquette, c'est un peu comme la morale ; il y en a une pour les rois et une autre pour le vulgaire.

LES BOURBONS

I

Avec ce dernier rejeton de la Médicis, finit la branche des Valois, et la branche dite de Bourbon monta sur le trône dans la personne d'Henri IV.

Entre parenthèse, Bourbon signifie *bourbeux*. Ce nom vient d'un fief qui tomba dans cette maison par un mariage. Il y a comme cela des coïncidences très curieuses.

Henri IV était protestant ; il dut se faire catholique.

On peut juger de la sincérité de sa conversion par son exclamation restée célèbre :

—Bah ! Paris vaut bien une messe !

En tout cas, s'il se fit sincèrement catholique, son zèle de néophyte ne se manifesta guère par l'austérité de ses mœurs.

Qu'on en juge par la nomenclature de son petit sérail :

La Dayelle, La Tignonville, La Martine, La Montaigu, L'Armandine, La Fleurette, La Glandée, La Blainville, La Clein, Gabrielle d'Estrée, Catherine du Luc, Catherine de Verdun, Charlotte de Beaune, N. de Rebours, Corisande d'Andouins, Charlotte des Essarts. Jacqueline de Bueil, Antoinette de Pons, Marie de Beauvilliers, Henriette de Balzac, Françoise et *Charlotte de Montmorency !*

On voit que ce saint monarque n'a pas volé le surnom qui lui est resté de *roi vert-galant.*

Du reste, il eut deux femmes qui ne restèrent pas en dette avec lui.

La première, Marguerite de Valois était la sœur de François II, de Charles IX et d'Henri III ; c'est assez dire.

Elle se crut probablement obligée de soutenir la reputation de ses frères.

En tout cas, elle passe pour avoir eu des relations un peu plus que *fraternelles* avec l'un d'eux. Mais dans les familles royales, vous savez, il ne faut pas y regarder de trop près.

Elle eut pour principaux complices de ses *faiblesses*, le duc de Guise, la Mole, Bussy d'Amboise, le duc d'Alençon, Carillac, et tous ses palefreniers.

Le dévergondage et la lubricité de cette femme étaient tels que Charles IX ne se privait pas de dire :

—En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, je l'ai donnée à tous les huguenots du royaume !...

Et cette femme entendait trois messes par jour, et communiait trois fois par semaine. (Voir Brantôme).

Belle famille, hein !

La seconde femme d'Henri IV fut Marie de Médicis, qui fut célèbre pour ses intrigues avec le fameux Concini, maréchal d'Ancre.

Son propre fils dut l'emprisonner au château de Blois.

Elle devint reine de France du vivant même de la première femme d'Henri IV, qui avait divorcé.

Les rois ont toujours eu ce droit-là.

Mais revenons à notre vert-galant.

Comment commence-t-il ?

Pour faire couler des torrents de sang pour s'emparer d'une couronne, en vertu d'un droit chimérique contestable à tous les points de vue.

Il était brave, bel homme, et gai viveur. Les peuples se sont toujours laissés prendre à cette glu.

Aussi l'appelait-on le *bon roi Henri.*

Or, à quoi se réduisait cette bonté ?

On cite des faits. Celui-ci par exemple : Concini avait enlevé la fille d'un meunier ; Henri IV le prive de paraître à la cour. Qu'est-ce que cela prouve ? Qu'on était tellement habitué à voir les rois agir en monstres, que chacun était prêt à s'extasier devant le plus mince des actes de justice émanant du pouvoir royal. Car enfin, être privé de paraître à la cour pendant quelques jours, est-ce là une punition pour un attentat comme celui qu'avait commis Concini ?

On parle de la fameuse *poule au pot* ; où est elle ? On ne l'a pas encore vue en France ; et du reste l'on a fort mauvaise grâce de citer cette parole pour vanter l'amour qu'Henri IV portait au paysan, quand on lit ces mots textuels dans une ordonnance du bon roi :

" Le paysan surpris avec un fusil autour d'une remise à gibier, sera mené fouettant, tout autour du buisson où il aura été trouvé, *jusqu'à effusion de sang.* "

Un roi qui punit un délit de chasse par un châtiment que notre civilisation refuse de faire subir à un meurtrier, mérite-il qu'on le canonise pour sa bonté ?

L'Etoile rapporte qu'un jour il fit battre de verges des gens qui ne voulurent pas partager leur dîner d'auberge avec lui, qu'ils ne connaissaient pas.

" On le loue beaucoup, dit Laviconterie, d'avoir accordé quelques vivres à Paris qu'il assiégeait ; mais cela n'empêche pas que

trente mille hommes y moururent en un mois de la famine, qui était son ouvrage. Cela n'empêche pas que son désir effréné de régner n'ait causé le parricide de cette mère si malheureuse et si barbare, qui tua son enfant, et en appaisa avec effroi sa faim horrible. "

François Ier avait vendu les charges judiciaires ; Henri IV les rendit héréditaires. Lequel est le plus coupable ?

Enfin Henri IV mourut, en 1610, assassiné par un fanatique du nom de Ravaillac.

Maintenant ces bons légitimistes de France chantent à tue-tête devant les images du Sacré-Cœur :

Vive Henri Quatre !
Vive ce roi vaillant !
Ce diable à quatre
A le triple talent
De boir' de battre
Et d'être vert-galant.

Et nos saints hommes d'ici joignent les mains avec admiration.

Ils oublient, s'ils l'ont jamais su, que leur saint Henri IV a fait mourir un cardinal en prison... et pendre un jésuite, ce qui est bien pire.

Victor Hugo fait un portrait bien touché des quatre règnes qui ont précédé la révolution française.

Voici ce qu'il dit d'Henri IV :

Le premier, c'est la joie. Il fit tout en riant,
Il riait à la guerre, et riait en priant ;
Le jour qu'il vint au monde, adopté par la gloire,
Son aïeul fit chanter sa mère, et le fit boire ;
Ce roi de belle humeur a ri jusqu'au tombeau ;
C'est en riant qu'il fit de Dieu son escabeau ;
Il marcha sur l'autel pour monter sur le trône ;
Des meurtriers des siens il recevait l'aumône ;
Il riait tant, qu'il fit exiler d'Aubigné,
Car le joyeux ne peut que chasser l'indigné ;
Suivi de ses fléaux, vaillantes valetailles,
Il s'épanouissait, il aimait les batailles
Et les filles, cherchant gaiement tous les hasards.

Oh ! d'Estrée et de Bueil, d'Entrague et des Essarts !
Nuits ! parcs mystérieux, murmures des cascades !
O danses et chansons sous les pâles arcades !
Nymphes reines ! ô rois satyres et sylvains !
O bon Henri ! beautés folles aux yeux divins !
Ces chiennes de l'amour, comme il s'en faisait suivre !
Comme il les enivrait de l'extase de vivre !
Comme il leur prodiguait les bijoux florentins,
Les fêtes, les ballets, les concerts, les festins
Sur qui, pour laisser voir les cieux, le plafond s'ouvre,
Les lits de brocart d'or dans les chambres du Louvre,
Et les vastes palais et les riches habits,
Et dans la pourpre en feu la braise des rubis,
Et les perles des mers dans les flots de la soie !
O temps heureux !

Autour de ce trône de joie,
Les juges, pour servir la royauté fougueux,
Allaient expédiant dans l'ombre un tas de gueux ;
On pendait des maraudes et des rustres, rebelles
A la taxe, à la taille, aux aides, aux gabelles,
Vanupieds refusant les impôts ; il faut bien
Que quelqu'un paie en somme, et le roi n'y peut rien.

Et le soir à travers le doux bruit des fontaines,
Quand les rires, mêlés aux musiques lointaines,
Semblaient accentuer la flûte et le hautbois,
Quand dans le jardin sombre, épaissi comme un bois,
On voyait des amants errer, et sous les branches
D'ardents profils chercher de vagues gorges blanches ;
Quand dans les fleurs de lys planait l'amour ailé,
Quand Danaé vaincue offrait tout bas sa clé,
A l'instant où le roi, ravi, charmant, affable,
Jupiter fou, riait avec toute la fable,
Gai, ne quittant Léda que pour reprendre Hébé,
Et rendait le baiser qu'il avait dérobé
A quelque Gabrielle, à quelque Jacqueline,
Une brise jetait du haut de la colline,
Une haleine de tombe entre les deux baisers ;
Et, non loin de ces yeux et de ces ris, brisés,
Nus, grelottant au vent sous les poutres muettes,
S'entrechoquant l'un et l'autre et heurtés des chouettes,
Envoyant des bruits sourds jusqu'au royal balcon,
Les squelettes tordaient leur chaîne à Montfaucon !

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

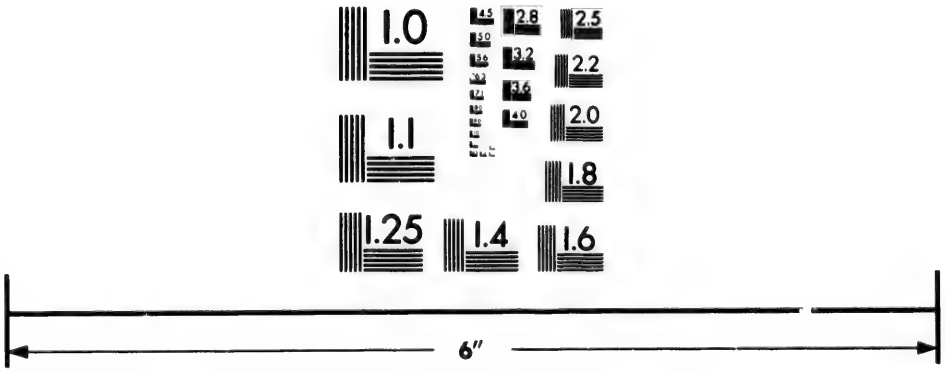

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
2.2
2.0
1.0

Ce qui n'empêche pas que ce roi Henri quatre,
Ce Vert-galant qui sut aimer, boire et combattre,
Soit le meilleur de ceux qu'on appelle les rois.

II

Nous sommes à Louis XIII.

Il succéda à son père à l'âge de dix ans, et son premier acte royal fut de faire assassiner le maréchal d'Ancre sur les marches même du Louvre.

Puis il dirigea toute sa haine contre sa mère, qu'il accusait d'avoir voulu l'empoisonner, et d'avoir trempé dans l'assassinat d'Henri IV.

Il la fit emprisonner au château de Blois.

Echappée par une fenêtre, la malheureuse reine parcourut une partie de l'Europe en fugitive, et mourut à Cologne dans la misère.

C'est probablement pour cela, qu'on a décerné au bon roi le surnom de *Juste*.

Voici deux traits qui donneront une idée de la façon dont ce juste entendait la justice.

Il assiégeait Montrevel. La ville se rend. Le bon roi accorde la vie sauve à tous les officiers, *mais il fait pendre tous les soldats !*

Au siége de la Rochelle, il fait égorger un troupeau de femmes, d'enfants et de vieillards, sortis de la ville pour échapper à la famine qui y sévissait !

Et les exécutions de Duchalais, du maréchal d'Ornano, du duc de Montmorency, de Cinq-Mars, de Thou, de Marillac, d'Urbain Grandier, et de tant d'autres qui furent pendus, décapités, écarletés et brûlés, sous les prétextes les plus absurdes, et sans presque aucune forme de procès, ce sont des actes de justice peut-être !

Le temps que Louis XIII ne passait pas à signer des arrêts de morts, il l'employait à la chasse.

Laissant le sort du royaume aux mains de Richelieu,

il ne s'occupait que de bien retenir le nom de tous ses chiens.

De son côté, sa femme Anne d'Autriche—qu'on nomme ainsi parce qu'elle était espagnole—scandalisait le royaume par ses intrigues avec son beau-frère, avec le duc de Buckingham, et avec bien d'autres.

Elle ne donna un héritier à la couronne qu'après vingt-trois ans de mariage. Mais... *is pater est*...

Enfin le règne de Louis XIII fut un chaos d'intrigues, de cruautés et de scandales. Si c'est par cela qu'on mérite le nom de *Juste*, il y a droit.

Favorites : *Marie de Hautefort*, *Mlle de Montfaucon*, et *Louise de Lafayette*.

On a contesté les relations criminelles du roi avec cette dernière. Examinons la question.

Louise de Lafayette succéda à Mlle de Montfaucon dans les bonnes grâces du roi. Celui-ci lui laissa gouverner le royaume, la combla d'honneurs et de présents, ne cachant à personne ni ses tête-à-tête avec elle, ni son admiration pour sa beauté. Et cela pendant de longues années.

Et l'on prétend que ce ne fut là qu'un amour purement platonique... ! Pour le croire, il faudrait donner raison aux historiens qui prétendent que ce pauvre énervé de Louis XIII avait d'autres vices plus honteux encore, et que le petit Louis XIV n'avait droit au trône de France qu'en vertu de l'axiome légal que j'ai cité plus haut.

J'aime autant cette version-là que l'autre ; mais je ne vois pas ce que nos légitimistes auraient à y gagner.

Louis XIII mourut dans l'abandon le plus complet ; pas même une garde-malade pour lui donner un bouillon.

Voici comment le peint Victor Hugo :

Celui qui vient après fut moins joyeux ; ses lois
Buvaient du sang ; il fut comme un couteau qui tombe ;
Son trône ténébreux eut une odeur de tombe,
Et le vautour y songe encore au haut du mont ;
Faible et lugubre, il eut pour bras Laubardemont ;
Pour cerveau Laffemas, pour âme La Reynie ;
Un homme rouge fut son spectre et son génie ;
Son amitié menait, pour peu qu'on s'y fiât,
Concini dans l'égout, au billot d'Effiat ;
Il semblait à ce roi, sombre tête perdue,
Que toute branche était comme une main tendue
Demandant un cadavre ; il ne refusait pas ;
Les arbres devenaient potences sous ses pas ;
Jamais il ne laissait son prévôt la main vide ;
Il jetait au supplice, affreuse goule avide
Qu'il croyait voir toujours dans l'ombre mendier,
Tantôt Galigaï, tantôt Urbain Grandier ;
Il cherchait le charnier, comme Henri la mêlée ;
Il ne haïssait point l'odeur de chair brûlée ;
Des chambres de torture il écoutait les bruits ;
Ce vendangeur avait pour pommes et pour fruits
Les paniers du bourreau pleins de tête coupées ;
Dans sa tenaille ardente il tordait les épées ;
Son maître lui faisait faire ce qu'il voulait ;
D'un massacreur horrible il était le valet ;
Le sang l'éclaboussait des talons au panache ;
Il séparait les duels avec un coup de hache ;
Dépeuplant le sillon, décimant le manoir,
Il a sous les chouquets étendu le bras noir
A Paris, à Toulouse, à Nante, à la Rochelle ;
Et de tous les gibets il a tenu l'échelle ;
Et sa main en avait gardé le tremblement.

Ce temps fut morne, obscur, douloureux, inclément,
Implacable, et la Grève en fut la seule fête.
Tant que dura ce roi, le peuple eut sur la tête,
Au lieu d'azur, au lieu d'astres, au lieu de ciel,
On ne sait quoi de bas, d'infâme et de cruel ;
On entendait la mort marcher sur cette voûte ;
Ce règne eut pour plafond l'échafaud qui s'égoutte ;
Donc ce roi, c'est le Juste !

III

Celui qu'on appelle son fils lui succéda sous le nom de Louis XIV.

Il régna soixante-douze ans, et donna son nom à son siècle.

La France n'a jamais eu de despote plus absolu.

Il entrait au parlement tout botté et cravache en main, en disant : *L'Etat c'est moi !*

Il prétendait posséder tous les biens de ses sujets, avoir droit de vie et de mort sur chacun d'eux, et ne devait de compte qu'à Dieu seul.

Si l'on veut se convaincre de la chose, on n'a qu'à lire cette espèce de testament politique qu'il laissa à son successeur, sous le titre de : *Instructions pour le Dauphin.*

On y trouvera cette phrase monumentale :

" Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats, *de quelque nature que ce soit*, nous appartient : les deniers qui sont dans notre cassette, ceux qui demeurent entre les mains de nos trésoriers, *et ceux que nous* LAISSONS *dans le commerce de nos peuples !*"

Que nous laissons est sublime.

On trouve encore dans le même document des phrases comme celles-ci :

" Celui qui a donné les rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenants, *se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite ; sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement.*

" Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre *de tous les biens qui sont possédés.*

" Les rois sont des arbitres souverains de la *conduite* et de la *fortune* des hommes."

Quelles abominables doctrines ! Et l'on voudrait les ressusciter. Car, l'on a beau dire, à quoi se résume le fameux principe du droit divin ?

Il est du reste clairement formulé par De Maistre, le fameux principe :

" Contre notre légitime souverain, dit-il, fut-il même un Néron, *nous n'avons d'autre droit que de nous laisser couper la tête*, en lui disant respectueusement la vérité".

Eh bien, merci !

Mais revenons à Louis XIV.

A quinze ans, il cassait déjà le parlement de Paris et le transportait à Pontoise.

Les cinquante premières années du règne de Louis XIV furent des années sanglantes pour la France.

La soif de conquêtes, la passion pour la gloire militaire, qui tourmentaient le jeune despote, couvrirent l'Europe de sang, et en définitive sans aucun bénéfice pour personne.

On s'amusait à piller, à brûler, et à saccager les villes. La gloire couvrait tout.

Et puis après cela, bonbances ! On construit des palais, on organise des fêtes sans nombre, on engloutit des milliards dans le luxe et la débauche.

Et le pauvre peuple suant, geignant, épuisé, mourant de faim, paie, paie et paie toujours !

L'orgueil du bon roi était satisfait, tout le monde devrait l'être.

Murmurait-on ? A la Bastille !

Poètes, chantez ma gloire : voici des pensions !

Toi, Corneille, tu n'as pas l'épine dorsale assez flexible, meurs de faim !

Puis les désastres arrivent :

La France battue à Hochstaedt !

La France battue à Ramillies !

La France battue à Turin !

La France battue à Oudenarde !

La France, ruinée, écrasée, dépouillée, saignée à blanc, découragée ; la Bastille regorgeant de prisonniers —parmi lesquels le *Masque de fer*, le frère même du grand roi, dit-on ;—trois millions de protestants bannis, chassés, expulsés !

Et par-dessus tout, le royaume gouverné par d'insolentes drôlesses, affichant leur impudeur et leur luxe scandaleux à côté du trône, aux yeux du public accablé d'impôts et d'exactions !

Le règne de Louis XIV fut un grand règne, grâce aux nombreux génies qui l'illustrèrent. Mais, quant au *grand roi* lui-même, que Dieu préserve les peuples de grands rois comme celui-là.

On devrait nommer cela de grands fléaux.

Quand Louis XIV mourut, il laissa pour legs à la France, *quatre milliards cinq cents millions* de dettes.

Il avait dépensé follement environ *vingt milliards* ; et encore avait-il falsifié les monnaies, et fait banqueroute, en réduisant les rentes dont il avait grevé l'Etat.

Louis XIV avait un don : il savait parfaitement faire accorder sa dévotion, qui etait grande, avec sa lubricité, qui n'était pas mince.

Son hypocrisie allait jusqu'au sublime.

Je n'entreprendrai pas de faire la liste des instruments de son libertinage ; il faudrait pour cela plusieurs chapitres. Je ne citerai que ses principales favorites ; celles qu'il faisait asseoir à côté de la reine.

Les voici :

Mme de Beauvais, Mlle d'Agencourt, Louise de la Vallière, Françoise de la Beaume, La duchesse de Fontanges, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, Olympe Mancini, Marie Mancini, Hortense Mancini, Anne Mancini !

Quatre sœurs ! Excusez du peu.

On a tenté de réhabiliter la vertu de Mme de Maintenon, parce qu'elle s'est montrée implacable envers les protestants. Eh bien, voyons cela.

D'abord personne ne conteste que la veuve de ce pauvre Scarron ne fût longtemps la confidente intime des amours du roi avec la Montespan. Ce n'est déjà pas un si honorable rôle, on en conviendra !

Plus tard, elle fit chasser sa bienfaitrice.

" Mme de Montespan, dit Eugène Pelletan, *trahie* et *remplacée* par la femme qu'elle avait prise par la main dans le lit de Ninon de Lenclos, etc... "

On prétend que Mme de Maintenon ne fut que l'épouse de Louis XIV. Eh bien, comptons, s'il vous plaît. La Montespan fut disgraciée pour les beaux yeux de Mme de Maintenon en 1681 ; la reine ne mourut qu'en 1683 ; et le mariage secret n'eut lieu qu'en 1684. Plus de trois ans d'intimité aussi chaste que constante ! Le caractère scrupuleux des deux personnages étant donné... Jugez !

Maintenant, pour se rendre compte du degré d'immoralité où ces beaux exemples avaient conduit et la cour de France et la noblesse du pays, il suffit de se rappeler la fameuse histoire des poisons, dans laquelle les noms les plus brillants de France furent si étrangement compromis.

Les meurtres, les infanticides, les plus horribles sacrilèges, étaient à l'ordre du jour.

On sait tout ce que révélèrent d'infamies les procès de la Brinvilliers et de la Voisin.

A chaque instant les tribunaux étaient saisis de quelque affaire mystérieuse de sortilège ou d'empoisonnement, que le roi s'empressait d'étouffer, dans les intérêts de quelqu'un de sa famille ou de ses proches.

Témoins, l'affaire de Chasteuil, de la Filastre, et de Mme de Bouillon.

Enfin les vices de la royauté avaient gangrené la France jusque dans la moelle.

Ah ! si l'on pouvait tout dire, sans blesser les oreilles de l'enfance !

Qu'on lise seulement Ravaison : les cheveux en dressent.

Mais j'abrège. Franchement j'ai hâte de sortir de cet

immonde bourbier. Terminons par les vers de Victor Hugo :

.....Et celui qui le suit,
C'est le Grand. Ce héros, ce roi dont le front luit,
Fut magnifique ; il fut le maître imcomparable ;
Fier, il avait sous lui la foule misérable,
Les disettes, les deuils, les détresses, les pleurs,
Un chaos de grabats, de fièvres, de douleurs ;
Il fit, magicien, sortir de ces broussailles
Cette fleur gigantesque et splendide, Versailles.
Il fut le roi choisi, de puissance inondé ;
Il eut Colbert, il eut Molière, il eut Condé ;
Il fut lumière ainsi que Bel à Babylone ;
Son trône fut si haut qu'il devint le seul trône,
Et tous les rois étaient de l'ombre devant lui ;
La terre avait pour but d'occuper son ennui ;
Et toute la puissance et l'empire et la gloire
Et l'amour et l'orgueil faisaient dans la nuit noire
Au-dessus de sa tête un abîme étoilé ;
Gloire à lui ! sous ses pieds, tandisque, dieu voilé
Par toutes les splendeurs sur son front réunies,
Homme soleil ayant pour rayons les génies,
Vêtu d'or, triomphant, heureux, vertigineux,
Ne faisant pas un pas qui ne fût lumineux,
Flamme, astre, il empourprait son olympe superbe,
Le peuple, n'ayant pas de pain, mangeait de l'herbe ;
La nudité hurlait et se tordait les mains ;
Les affamés gisants râlaient sur les chemins ;
La France esclave avait un haillon pour livrée ;
Un hiver, on en vint à ceci que, navrée,
N'ayant plus une ronce à manger, ne sachant
Que faire, ayant brouté tous les chardons du champ,
La misère attaqua les mornes catacombes ;
Le soir on enjambait le mur triste des tombes ;
Des cimetières noirs l'homme chassait les loups ;
De la bière pourrie on écartait les clous,
Et le peuple fouillait de ses ongles les fosses ;
Les femmes blasphémaient et pleuraient d'êtres grosses.
Et les petits enfants rongeaient les os des morts ;
Les mères des cercueils tâchaient d'ouvrir les bords,
Cherchant ce qu'on pourrait manger dans ces décombres.
Creusant, mordant ; si bien que les trépassés sombres,

Se dressant à travers les tombeaux écroulés,
Disaient à ces vivants : Qu'est-ce que vous voulez ?
Mais qu'importe ! il fut grand ; il mit le monde en flamme ;
Il fut le nom vainqueur que la foudre proclame ;
Et les drapeaux au vent, les tambours, les canons,
Les batailles nouant leurs orageux chaînons,
Les plaines par la mort des villes élargies,
Le réseau flamboyant ces vastes stratégies,
Turenne, Luxembourg, Schomberg, Lorge, Brissac,
Et Namur massacrée et Courtray mise à sac,
L'incendie à Bruxelle et le pillage à Furnes,
Les fleuves rougissant de sang leurs sombres urnes,
Gand, Maëstricht, Besançon, Heidelberg, Montmédy,
La boucherie au nord, la tuerie au midi,
L'Europe ravagée, écrasée, étouffée,
Lui firent dans son Louvre un colossal trophée
De ruine, de nuit, de cendre et de tombeaux.

Mais c'est peu, les cités ainsi que les flambeaux
Brûlant et répandant leur lueur sur la terre ;
C'est peu l'éclat guerrier, la gloire militaire,
Cette goutte de sang qui s'élargit toujours ;
C'est peu, le choc des camps, l'écroulement des tours ;
La guerre, cheval fauve, au-dessus des frontières,
Jetant au front des rois ses ruades altières,
C'est peu ; c'est peu l'épique et vaste assassinat
De l'Artois, de la Flandre et du Palatinat ;
Remplacer les moissons par des flots de fumées,
Coucher sur les sillons des cadavres d'armées,
Briser les escadrons contre les escadrons,
Ce n'est rien ; ce n'est rien la clameur des clairons,
L'obus crevant les murs, les places bombardées,
Gengiskhan et Timour passés de cent coudées !

. . . . . .

O spectacle admirable ! exil, bagne, prison,
Des pasteurs, des docteurs, des hommes consulaires
Courbés sous le bâton dans le banc des galères,
Cinq cent mille bannis, cent mille massacrés,
Dix mille brûlés vifs, rompus vifs, torturés,
Patients en chemise au seuil des basiliques,
Tourbillon des bûchers sur les places publiques,
Acre fumée ayant des râles dans ses plis,
Surprises, guet-apens, gens tués dans leurs lits,

Juges fatals passants ainsi que des tonnerres,
Princes tordant des seins de femme, octogénaires
Dont la barre de fer fait crier les vieux os,
Tous les dogues du meurtre ouvrant leur noirs naseaux,
Rivières rejetant les noyés sur leurs plages,
Cavalerie affreuse écrassant les villages....

.....

Oui, ce fut comme un vol de sanglants éperviers ;
Montrevel sur Tournon, Lamoignon sur Viviers ;
Oui, ce fut monstrueux, oui, ce fut lamentable ;
On tuait dans la rue, on tuait dans l'étable ;
On jetait dans les puits l'enfant criant Jésus,
La mère, et l'on mettait une pierre dessus ;
On sabrait du pasteur la vieille tête chauve ;
Les crosses des mousquets écrasaient dans l'alcôve
La nourrice au berceau, l'aïeul à son rouet ;
Siècle affreux ! Les dragons chassaient à coups de fouet
Devant eux des troupeaux de femmes toutes nues ;
La débauche inventait des rages inconnues ;
L'orgie imaginait des supplices.....

.....

Et c'est pourquoi ce roi rayonne ; il est flagrant
Que l'autre étant le Juste, il faut qu'il soit le Grand.
O Grandeur, de charnier et de meurtre mêlée,
Qui de têtes de mort apparaît étoilée !
Lion superbe ayant le chat pour compagnon !
Conquérant coudoyé par les supplices ! nom
Où la veuve Scarron jette son ombre vile !
Spectre qui s'est laissé manier par Bâville !
Glaive altier dont la fouine a léché le fourreau !
Lauriers où sont marqués les dix doigts du bourreau !

.....

O peuple que son roi broie et détruit ! désastre
D'un monde sur qui tombe et s'écrase son astre !

Tout le soir de ce règne appartient aux hiboux ;
Dans ce noir crépuscule ils sortent de leur trous ;
Des billots, les poteaux mêlent leurs vagues formes,
Et l'on voit se dresser, monstrueuses, énormes,
Une roue au couchant, une roue au levant,
Où pendent, disloqués, dans les souffles du vent,
Deux cadavres, sur qui tout le genre humain prie,
L'un est la conscience et l'autre la patrie !

IV

Pendant les huit années qui suivirent la mort de Louis XIV, la régence du royaume fut confiée à son neveu Philippe d'Orléans, qui avait épousé une des bâtardes du roi et de la Montespan.

Avant la mort de Louis XIV, ce brave régent, qui avait été admirablement élevé par l'abbé Dubois, s'occupait de chimie et même d'alchimie, et,—chose étrange !—tous les héritiers de la couronne, le dauphin, le duc de Bourgogne, la duchesse sa femme, ainsi que leurs fils mouraient drus comme mouches, de maladies qu'on ne put jamais expliquer... tout haut.

On les expliquait tout bas, par exemple.

Il fut nommé régent par le Parlement, qui cassa le testament de Louis XIV, par lequel celui-ci avait laissé la gouverne du royaume au duc de Maine, un autre bâtard de la Montespan.

Première révolte de l'opinion publique !

Cette période de la régence fut marquée par une licence effrénée. C'était la décadence qui commençait. C'était le trône pourri qui s'écroulait dans la fange.

La cour était devenue un lieu d'orgies, où le vice le plus révoltant s'étalait avec une impudeur inouïe.

Les petits soupers de la régence sont restés légendaires.

Les relations criminelles du régent avec ses propres filles n'étaient un mystère pour personne.

L'ainée surtout, la duchesse de Berri, affichait ses horribles bonnes fortunes avec un sans-gêne qui n'a d'égal que le toupet de ceux qui osent nous donner la cour de France comme une école de morale et de religion.

Et les journaux monarchistes dénoncent les mœurs des républicains !

Dernièrement, nous lisions les lignes suivantes dans l'*Emancipateur* de Cambrai :

"Pour peu que cette lèpre qui a nom *République* tienne encore la France quelque temps, il sera nécessaire de s'en préserver—sinon de s'en débarrasser—par des *moyens spéciaux.*"

"Je le répète, cette situation ne saurait être plus longtemps tolérée ; et, *puisque les mœurs publiques et officielles deviennent à ce point immondes, il faut aussi que les habitudes des pères de famille se modifient.*"

Elle est bonne !

V

Nous sommes à Louis XV, le plus lâche et le plus cynique des rois de France.

Oui, après tous ces monstres, tous ces sacrilèges, tous ces oppresseurs suant le sang et la luxure, tous ces bandits ravisseurs, tous ces égorgeurs de vieillards, d'enfants et de femmes, tous ces tyrans sans âme et sans entrailles, il appartenait à Louis XV de les faire regretter !

La honte de ce vil pourceau a rempli l'univers entier. Il traîna la France dans toutes les humiliations. Et après l'avoir plongée dans le sang sur les champs de bataille, il la vendit lâchement au plus haut enchérisseur pour remplir le coffre des prostituées qui règnaient avec lui.

Oh ! si nous avions un roi, s'écrient les légitimistes, la France serait glorieuse, puissante et respectée !

Oui, comme sous Louis XV, n'est-ce pas ?

Quand la guerre de sept ans coûtait à la France deux milliards de francs et un million d'hommes ;

Quand les généraux imposés par la Pompadour valaient au pays la défaite de Rosbach et la déroute de Crefeld ;

Quand les armées françaises étaient devenues la risée de l'Europe ;

Quand le commerce maritime de la France, si prospère autrefois, était complètement anéanti ;

Quand elle perdait la moitié de son pouvoir dans l'Inde ;

Quand sa flotte était écrasée à Belle-Isle ;

Quand la France en banqueroute était réduite à offrir cinquante pour cent à ses porteurs de rente ;

Enfin, quand on lui faisait sacrifier la Guadeloupe et le Canada.

Car il ne faut pas oublier que c'est par cet *illustre aïeul* de M. de Chambord, que nos ancêtres ont été abandonnés seuls et sans ressources à toutes les horreurs d'une guerre qui a fait perdre à la France l'un des plus beaux domaines du monde, et à nous notre nationalité française !

Et où allait l'argent du peuple, pendant ce temps-là ?

Les chiffres suivants en donneront une idée.

C'est le relevé en gros, de ce que dépensait chaque année, à elle seule, cette guenon royale qu'on appelle la Pompadour.

Pour ses colifichets, 1,300,000 !

Pour ses domestiques, 1,200,000 !

Pour sa table, 3,504,380 !

Pour ses fêtes, 4,000,000 !

Pour ses chevaux, 3,000,000 !

Sans compter deux millions de diamants.

Ces chiffres, publiés par Leroy, sont tirés des documents trouvés dans les archives de Versailles. Sans la révolution on ne les aurait jamais vus.

Et, si c'eût été là tout ce que coûtait la paillardise royale au peuple mourant de faim ! Mais n'y avait-il pas aussi le fameux Parc-aux-Cerfs ?

On conçoit que des gens, habitués à entendre parler des rois de France par ces bons légitimistes, ne savent guère ce que c'était que le Parc-aux-Cerfs.

Eh bien, malgré la difficulté qu'il y a d'aborder délicatement un pareil sujet, je vais essayer de laisser au moins deviner un peu ce qu'était cette institution floris-

sant sous ce régime si saint, si religieux, si exemplaire, que nos faux dévots désireraient tant voir ressusciter en France, dans les intérêts de la religion.

En deux mots, le Parc-aux-Cerfs n'était rien autre chose qu'une espèce de harem que sa majesté le roi de France, Louis XV, s'était monté à Versailles, et que le fameux Lebel était chargé de peupler, pour la plus grande gloire de Dieu et l'amusement de la royauté.

Ce harem était rempli de jeunes filles de *huit à dix ans !*

" Le nombre de celles qui y furent conduites fut immense, dit Lacretelle. Elles étaient ensuites dotées et mariées à des hommes vils ou crédules. Les dépenses au Parc-aux-Cerfs se payaient avec des acquis au comptant. Il est difficile de les évaluer ; mais il ne peut y avoir aucune exagération à affirmer qu'elles coûtèrent plus de *cent millions à l'Etat ;* dans quelques libelles, on les porte à *un milliard !* "

Voilà ce qu'était le Parc-aux-cerfs !

Applaudissez, saints hommes !

L'abominable lubricité maladive du tyran était telle que la plume la plus hardie s'arrête devant les détails.

Qu'il suffise de dire que ce monstre dégoûtant, la terreur de toutes les familles, était devenu tellement en horreur au peuple français que le bruit courait partout dans Paris que les nombreuses jeunes filles au-dessous de dix ans qu'on enlevait aux parents pour les jeter dans le lupanar royal, y étaient égorgées, et que le roi prenait des bains de sang d'enfants pour refaire sa constitution ruinée par la débauche.

C'était de l'exagération sans doute ; mais il fallait que le peuple eût une haute opinion du saint roi pour supposer de pareilles horreurs !

Et despote !

Qu'on en juge par sa réponse au parlement de Paris, le 3 mars 1766 :

" C'est en ma personne *seule*, dit-il, que réside l'autorité souve-

raine... *C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif sans dépendance et sans partage.* L'ordre public tout entier émane de moi ; j'en suis le gardien suprême. *Mon* peuple n'est qu'un avec moi ; les droits et les intérêts de la nation dont on *ose* faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens, et ne reposent qu'*entre mes mains !*"

Et dire que cette pauvre France hésite à s'identifier de cette façon avec le comte de Chambord ! Peut-on refuser ainsi son bonheur ?

La parole est maintenant à Victor Hugo :

Ce quatrième-là, comment le raconter ?
Venu pour tout corrompre et pour tout éhonter,
Il ne fut pas le roi du sang, mais de l'écume.
L'autre était le soleil : il vint, et fut la brume ;
Il fut l'impur miasme, il fut l'extinction
De la dernière haleine et du dernier rayon ;
Il répandit sur l'âme humaine exténuée
Tout ce que le bourbier peut jeter de nuée.
Il s'appela Rosbach, il s'appela Terray ;
Adieu le pur, le grand, le saint, le beau, le vrai !
Corruption, débauche, impudeur, arbitraire,
Un sinistre appétit de faire le contraire
De ce que veut l'honneur, un satyre à l'affût,
Boue et néant, voilà ce que cet homme fut.
D'autres rois ont été flairés par les orfraies ;
Ils ont été les pleurs, les tortures, les plaies,
Les terreurs, les fléaux ; celui-ci fut l'affront.
On vit sous lui le front de la France, ce front
Où la lueur de Dieu s'épanouit et monte,
Apprendre la courbure horrible de la honte ;
O deuil ! le drapeau franc et la peur mariés ;
Deux vils sauve-qui-peut en même temps criés
Ici par la faillite, et là, par la déroute ;
La vieille honnêteté publique croulant toute ;
L'honneur mort ; dans un siècle un seul jour : Fontenoy ;
Ce règne est une cave, et sous ce lâche roi,
Tout s'éclipse, grandeur, victoire, exploits célèbres ;
Et de mille fils noirs traversant les ténèbres,
Tout au fond, arrêtant dans leur vol vers l'azur
La grâce, la beauté, la jeunesse au front pur,
Son lit sombre rayonne en toile d'araignée.

Et cependant la terre est d'aurore baignée ;
Un jour se lève, on sent un souffle frisonner ;
La France est une forge où l'on entend sonner
Le marteau du progrès et l'enclume du monde ;
Tout monte à l'idéal, lui, plonge dans l'immonde ;
La France marche au jour, lui dans l'antre s'enfuit :
Auprès de la lumière il élève la nuit ;
En regard de Paris, ce roi bâtit Sodome.

Or on allait cherchant un surnom à cet homme.

Voyez ; instincts rampants, amours empoisonneurs,
Toutes les lâchetés et tous les déshonneurs,
Ignorance du bien et du mal, turpitude,
Bon visage aux méchants, orgie, ingratitude,
Soupir de delivrance à la mort de son fils ;
Organisant la faim, faisant d'affreux profits
Sur les peuples hagards que la misère mine,
S'engraissant de leur diète et mangeant leur famine,
Roi vampire ; riant des sanglots, sourd aux cris ;
Rampant, faisant règner l'Angleterre à Paris ;
Laissant rouer Calas, laissant brûler Labarre ;
Dur par indifférence et molesse, barbare
Pour ne pas se donner la peine d'être bon ;
Fumier fleurdelysé, Vitellius Bourbon ;
Ayant sous ces plaisirs des prisons sépulchrales,
Des pleurs dans la Bastille exécrée, et des râles
Dans les cages de fer du vieux mont Saint-Michel :
Petit-fils de cent rois, mais pas le plus cruel,
Pas le plus oppresseur du peuple et de l'empire,
Par le plus furieux ni le plus fou—le pire ;
Le plus vil ; exilant quiconque ose penser ;
Débile, et par excès tâchant de redresser
Quelque horrible pilier de l'antique édifice ;
Au fond du Parc-aux-Cerfs rêvant le saint office ;
Ayant le mal pour but, la fange pour chemin ;
Ténébreux, soupçonné de bains de sang humain ;
Foulant aux pieds le droit et la vertu, chimères ;
Infâme ; soulevant des émeutes de mères ;
Froid regard, pied sali, front hautain, cœur fermé ;
Comment nommer ce roi, sinon le Bien-Aimé ?

On le méprise tant ce malheureux, qu'on pleure.

Monstre ! il suffit qu'un fou d'une épingle l'effleure
Pour que ce Prussias devienne un Busiris,
Pour qu'on voie au milieu de l'horreur et des cris,
Cent tourments, plus d'enfer que n'en a rêvé Dante,
Le feu, l'arrachement des membres, l'huile ardente,
Le plomb fondu qui fait d'un coupable, un martyr,
Toute une irruption de supplices sortir
De son égratignure élargie en cratère.

O misérable ! il est le dégoût de la terre ;
Il est l'éclat de rire insolent de vingt rois ;
Et l'histoire lui tend l'opprobe et lui dit : bois !
Est-ce donc une loi, nuit, cieux incorruptibles,
Dieu bon, que les abjets succèdent aux terribles,
Qu'on n'échappe au torrent que pour choir au ruisseau,
Et que le sanglier soit suivi du pourceau !

La mort enfin souffla sur cette tête infâme ;
Il rendit à la nuit ce qu'on nommait son âme ;
Et comme on le portait, au glas sourd des beffrois,
A Saint-Denis où dort le noir monceau des rois,
Le lâche près du fort, l'impur près du féroce,
On vit, tandis qu'autour du funèbre carosse
L'encens se répandait en odorant brouillard,
Ruisseler de dessous le royal corbillard
On ne sait quelle pluie éclaboussant la roue
Qui suintait du char sombre et qui tachait la boue ;
C'était ce roi, ce maître et cet homme d'orgueil
Qui tombait goutte à goutte à travers son cercueil !

Enfin la mesure était comble. Après quatorze cents ans de torture et de persécutions, le peuple s'est levé dans sa colère, et avec les tours de la Bastille a réduit en poudre le trône déshonoré des Bourbons !

Était-il dans son droit ?

Qu'on me permette d'entrer dans certains détails qui seront, je crois, avec ce qui précède, une réponse suffisante à cette question.

D'abord donnons quelques détails sur l'état des populations en France avant la révolution.

Avant Louis X IV, on avait bien souffert sans doute. Sous le règne de ce grand roi, on commença à mourir de faim. Je dis : *mourir de faim !*

J'ai déjà cité ce que La Bruyère écrivait en 1689, juste cent ans avant la révolution. Je n'ai pas besoin de le répéter ici.

Plus tard, on arrache aux paysans, leur denier morceau de pain noir, et alors on les voit périr par centaines, par milliers, par millions.

Taine estime qu'en 1715, près d'un tiers de la population de la France, c'est-à-dire *six millions*, avaient péri de misère et de faim. Et le savant et impartial publiciste, cite nombre d'autorités à l'appui de ce qu'il avance.

D'après la correspondance des contrôleurs généraux, publiée par M. de Boislisle, on voit que beaucoup de districts et provinces ont perdu le sixième, le cinquième, le quart, le tiers, et même la moitié de leur population.

En 1725, dit Saint-Simon, au milieu des profusions de Strasbourg et de Chantilly, on vit en Normandie d'herbes des champs. Le premier roi de l'Europe ne peut être un grand roi, s'il ne l'est que de gueux de toutes conditions, et si son royaume tourne en un vaste hôpital de mourants à qui *on prend tout en pleine paix !*

Au plus beau temps de Fleury, suivant Rousseau, et dans la plus belle région de la France, le paysan cache son vin à cause des aides, et son pain à cause de la taille, persuadé "qu'il est un homme perdu si l'on peut se douter qu'il ne meurt pas de faim."

La disette, écrit d'Argenson en 1739, vient d'occasionner trois soulèvements dans les provinces, à Ruffec, à Caen et à Chinon. On a assassiné sur le chemin des femmes qui portaient du pain...

Dans mon canton de Touraine, il y a plus d'un an que les hommes mangent de l'herbe.

L'évêque de Chartres dit :

La famine et la mortalité y étaient telles que les hommes man-

geaient de l'herbe comme des moutons, et crevaient comme des mouches.

Voici ce que Massillon écrivait à Fleury en 1740 :

Le peuple de nos campagnes vit dans une misère affreuse, sans lits, sans meubles ; la plupart, la moitié de l'année, manquent du pain d'orge et d'avoine qui fait leur unique nourriture, et qu'ils sont obligés d'arracher de leur bouche et de celle de leurs enfants *pour payer les impositions.* C'est à ce point que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux ; car en travaillant ils sont nourris et habillés, avec leurs femmes et leurs enfants ; au lieu que nos paysans, les plus laborieux du royaume, ne peuvent, *avec le travail le plus dur et le plus opiniâtre*, avoir du pain pour eux et leur famille, *et payer les subsides.*

La quantité des pauvres, dit d'Argenson, surpasse celle des gens qui peuvent vivre sans mendier... *et les recouvrements se font avec une rigueur sans exemple ; on enlève les habits des pauvres, leurs derniers boisseaux de froment, les loquets des portes.* etc

On ne pouvait plus même ensemencer les terres.

Citons encore Fénélon,—Lettre à Louis XIV :

Cependant vos peuples que vous devriez aimer comme vos enfants, et qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, *meurent de faim.* La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et la campagne se dépeuplent ; tous les métiers languissent, et ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti... Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre peuple, il faudrait lui faire l'aumône et le nourrir. *La France entière n'est plus qu'un grand hopital désolé et sans provision...* C'est vous-même, sire, qui vous êtes attiré tous ces embarras.

C'est un archevêque qui parle ainsi, et un archevêque qui s'appelle Fénélon !

Et le mal augmentait avec les années.

Dix ans plus tard, d'Argenson écrivait dans son journal :

Mon curé m'a dit que huit familles, qui vivaient de leur travail avant mon départ, mendient aujourd'hui leur pain. *Avec cela on lève la taille avec une rigueur plus que militaire. Les collecteurs avec les huissiers, suivis de serruriers,* ouvrent les portes, enlèvent les meubles et vendent tout pour le quart de ce qu'il vaut, *et les*

frais surpassent la taille. Je me trouve en ce moment en Touraine, dans mes terres. Je n'y vois qu'une misère effroyable ; ce n'est plus le sentiment triste de la misère, *c'est le désespoir qui possède les pauvres habitants : ils ne souhaitent que la mort et évitent de peupler...* On compte que par an le quart des journaliers *va aux corvées*, où il faut qu'ils se nourrissent ; et de quoi ? Je vois les pauvres gens y périr de misère... On leur paie *quinze sous* ce qui vaut *un écu* pour leur voiture. On ne voit que villages ruinés ou abattus, et nulles maisons qui se relèvent... Par ce que m'ont dit des voisins, la diminution des habitants va à *plus du tiers...* Mais ce qui va toujours son train, ce sont *les contraintes... Les receveurs des tailles et du fisc font chaque année des frais pour la moitié en sus des impositions...* Il ne se fait aucuns mariages ; ces gens répondent que ce n'est pas la peine de faire des malheureux comme eux... Une personne du Languedoc m'a dit que quantité de paysans désertent cette province et se réfugient en Piémont, Savoie, Espagne, effrayés, tourmentés *de la poursuite du dixième en régie... Les maltôtiers vendent tout, emprisonnent tout...* Un homme instruit dans les finances m'a dit qu'il était sorti cette année plus de deux cents familles de Normandie.

Et si l'on croit que le peuple des villes était plus heureux que celui des campagnes, qu'on lise encore d'Argenson :

Un officier, dit-il, dont la troupe est en garnison à Mézières m'a dit que le peuple est si misérable dans cette ville que, dès qu'on avait servi le dîner des officiers dans les auberges, *le peuple se jetait dessus et le pillait...* Il y a plus de 12,000 ouvriers mendiants à Rouen, tout autant à Tours. On compte plus de 20,000 de ces ouvriers qui sont sortis du royaume depuis trois mois. A Lyon, il y a plus de 20,000 ouvriers en soie qui sont consignés aux portes : on les garde à vue, de peur qu'ils ne passent à l'étranger.

A Paris même, continue d'Argenson... un des vicaires de la paroisse Sainte-Marguerite assure qu'il a péri plus de huit cents personnes de misère dans le faubourg Saint-Antoine depuis le 20 janvier jusqu'au 20 février, que les pauvres gens expiraient de froid et de faim dans leurs greniers, et que des prêtres, venus trop tard, arrivaient pour les voir mourir sans qu'il y eût de remède.

Si je comptais, dit Taine, les attroupements, les séditions d'affamés, les pillages de magasins, je n'en finirais pas : ce sont les soubresauts convulsifs de la créature surmenée ; elle a jeûné tant qu'elle a pu ; à la fin l'instinct se révolte.

En 1747, il y a eu des révoltes considérables à Toulouse pour le pain ; en Guienne, il y en a à chaque marché.

En 1750, six ou sept mille hommes, en Bearn, s'assemblent derrière une rivière pour résister aux commis ; deux compagnies du régiment d'Artois font feu sur les révoltés, et en tuent une douzaine.

En 1752, une sédition dure trois jours à Rouen et dans les environs ; en Dauphiné et en Auvergne, les villageois attroupés forcent les greniers et prennent le blé au prix qu'il veulent.

La même année, à Arles, deux mille paysans armés viennent demander du pain à l'hôtel de ville, et sont dispersés par les soldats.

Dans la seule province de Normandie je trouve des séditions en 1725, en 1737, en 1739, en 1752, en 1764, en 1765, en 1766, en 1767 et en 1768, et toujours au sujet du pain.

Des hameaux entiers, manquant des choses les plus nécessaires à la vie, étaient obligés par le besoin de se réduire aux aliments des bêtes...

Encore deux jours et Rouen se trouvait sans provisions, sans grains et sans pain. Aussi la dernière émeute est terrible, et, cette fois encore la populace, maîtresse de la ville pendant trois jours, pille tous les greniers publics, tous les magasins des communautés.

En Auvergne, dit Gautier de Biauzat, les campagnes se dépeuplent journellement ; plusieurs villages ont perdu depuis le commencement du siècle, *plus d'un tiers de leurs habitants.*

Dans tel village de Normandie, dit Hippeau, presque tous les habitants, sans en excepter les fermiers et les propriétaires, mangent du pain d'orge et boivent de l'eau, vivent comme les plus malheureux des hommes, *afin de subvenir au paiement des impôts, dont ils sont surchargés.*

A Rouen et en Normandie, dit Floquet, *les plus aisés ont de la peine à avoir du pain pour leur subsistances, le commun du peuple en manque totalement, et il est réduit, pour ne pas mourir de faim, à se former des nourritures qui font horreur à l'humanité.*

Et c'est à ce peuple malheureux, mourant de faim, désespéré, que le saint roi Louis XV—le roi *très-chrêtien*,—fait suer les *soixante-douze* millions que lui coûtait l'entretien de la Pompadour !...

Nous venons de voir dans quel état de fortune se trouvait le peuple de France avant la révolution, voyons maintenant ce que ces richards avaient à payer à ces

pauvres rois, pour l'entretien de leurs palais, de leurs cours, de leurs bourreaux et de leurs parcs-aux-cerfs.

Cela nous donnera la clef de la situation.

Vers la fin du règne de Louis XV, dit Turgot, le roi, à lui seul, tirait à peu près autant de la terre que le propriétaire lui-même.

Suivant le même auteur, il y avait tel endroit de la France où le roi percevait 56½ pour cent sur les produits du sol !

En Champagne, suivant Boivin-Champeaux, sur cent livres de revenu, le contribuable payait jusqu'à 71 livres et quinze sous.

Prenez un habitant, par exemple, qui possède vingt arpents qui sont évalués à 10 livres de revenu par arpent.

On le suppose aussi, dit Taine, propriétaire de la maison qu'il habite et dont le prix de location est évalué à 40 livres. Ce taillable paie pour sa taille réelle, personnelle et industrielle, 35 livres 14 sous, pour les accessoirs de la taille 17 livres 17 sous, pour sa capitation 21 livres 8 sous, pour ses vingtièmes, 24 livres 4 sous, en tout 99 livres 3 sous, à quoi il faut ajouter environ cinq livres, pour le remplacement de la corvée, en tout 104 livres de taxe pour un bien qu'il louerait 240 livres, plus de cinq douzièmes de son revenu.

Dans les procès-verbaux officiels cités par le même auteur, je trouve ceci :

Dans la Haute-Guyenne tous les fonds de terre sont taxés, pour la taille, les accessoirs et les vingtièmes, à *plus du quart* du revenu, réduction faite seulement des frais de culture, et les maisons *du tiers* du revenu, déduction faite seulement des frais de réparation et d'entretien ; à quoi il faut ajouter la capitation, qui prend environ un sixième du revenu, la dîme qui en prend un septième, les rentes seigneuriales qui en prennent un autre septième, l'impôt en remplacement de la corvée, les frais de recouvrement forcé, saisies, séquestres et contraintes, les charges locales ordinaires et extraordinaires. Cela défalqué, on reconnaît que, dans les communautés moyennement imposées, il ne reste pas au propriétaire la jouissance du *tiers* du revenu, et que dans les communautés lésées par la répar-

tition, les propriétaire sont réduits à la condition de simples fermiers qui recueillent à peine de quoi récupérer les frais de la culture.

Demandez aux habitants des campagnes canadiennes s'ils voudraient se soumettre à pareil régime !

En Auvergne, on collectait jusqu'à 14, 16, et 17 sous sur *vingt !*

Aussi les pauvres malheureux abondonnaient leurs biens, et le fisc s'en emparait.

Voilà pour le propriétaire ; mais on ne lâchait pas le taillable non propriétaire pour cela. Le salaire était taxé comme le reste.

Sauf les vingtièmes, dit Taine, tous les impôts précédents atteignent non seulement celui qui possède, mais celui qui ne possède pas.

En Toulousin, dit Théron de Montaugé, le moindre journalier, n'ayant que ses bras pour vivre, et gagnant *dix sous* par jour, paie huit, neuf, dix livres de capitation.

En Bourgogne, il est ordinaire de voir un malheureux manœuvre, sans aucune possession, imposé à dix-huit ou vingt livres de capitation et de taille. (Archives nationales).

En Limousin, tout l'argent que les maçons rapportent en hiver sert à payer les impositions de la famille (Ibid).

En Bretagne, c'est une vérité notoire que les neuf-dixième des artisans, quoique mal nourris, mal vêtus, n'ont pas à la fin de l'année un écu libre de dettes ; la capitation et le reste enlève cet unique et dernier écu. (Ibid).

Examinons un instant la loi sur le sel par exemple ; cela nous donnera une idée du reste. Je cite encore Taine ; qu'on lise attentivement :

Dans le pays de grande gabelle, le sel coûte treize sous la livre, quatre fois autant, et, si l'on tient compte de la valeur de l'argent, huit fois autant qu'aujourd'hui. Bien mieux, en vertu de l'ordonnance de 1680, chaque personne au-dessus de sept ans, est tenue d'en acheter sept livres par an ; à quatre personnes par famille, cela fait chaque année plus de dix-huit francs, dix-neuf journées de travail : nouvel impôt direct, qui, comme la taille, met la main du fisc dans la poche des contribuables, et les obligent, comme la taille, à se tourmenter mutuellement. En effet, plusieurs

d'entre eux sont nommés d'office pour répartir ce sel de devoir, et, comme les collecteurs de la taille, ils sont "solidairement responsables du prix du sel." Au-dessous d'eux, et toujours à l'exemple de la taille, d'autres sont responsables.

Après que les premiers ont été discutés dans leurs personnes et dans leurs biens, le fermier est autorisé à exercer son action en solidité contre les principaux habitants de la paroisse.

On a décrit tout à l'heure les effets de ce mécanisme. Aussi bien, "en Normandie, dit le Parlement de Rouen (Floquet) chaque jour on doit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté de sel, des mahleureux qui n'ont pas de pain."

Mais, si la rigueur est aussi grande qu'en matière de taille, les vexations sont dix fois pires ; car elles sont domestiques, minutieuses et de tous les jours.—Dépense de détourner une once des sept livres obligatoires, pour un autre emploi que pour "pot et salière." Si un villageois a économisé sur le sel de sa soupe, pour saler un porc et manger un peu de viande en hiver, gare aux commis ! Le porc est confisqué, et l'amende est de 300 livres. Il faut que l'homme vienne au grenier acheter de l'autre sel, fasse déclaration, rapporte un bulletin, et représente ce bulletin à toute visite. Tant pis pour lui s'il n'a pas de quoi payer ce sel supplémentaire ; il n'a qu'à vendre sa bête, et s'abstenir de viande à Noël ; c'est le cas le plus fréquent, et j'ose dire pour les métayeurs à vingt-cinq francs par an, c'est le cas ordinaire.—Défense d'employer pour pot et salière un autre sel que celui des sept livres. "Je puis citer, dit Latrosne, deux sœurs qui demeuraient à une lieue d'une ville où le grenier n'ouvre que le samedi. Leur provision de sel était finie. Pour passer trois ou quatre jours jusqu'au samedi, elles firent bouillir un reste de saumure, dont elles tirèrent quelques onces de sel. Visite et procès-verbal des commis. A force d'amis et de protection, il ne leur en a coûté que 48 livres."—Défense de puiser de l'eau de la mer et des sources salées, à peine de 20 et 40 livres d'amende.—Défense de mener les bestiaux dans les marais et autres lieux où il y a du sel, ou de les faire boire aux eaux de la mer, à peine de confiscation et de 300 livres d'amende.—Défense de mettre aucun sel dans le ventre des maqueraux, au retour de la pêche, ni entre leurs lits superposés. Ordre de m'employer qu'une livre et demie de sel par baril. Ordre de détruire chaque année le sel naturel qui se forme dans certains cantons de la Province. Défense aux juges de modérer ou réduire les amendes prononcées en matière de sel, à peine d'en répondre et d'être interdits. Je passe quantité d'autres ordres et défenses : il y en a par centaines. Cette législation tombe sur les contribuables comme un rets serré aux mille mailles,

et le commis qui le lance est intéressé à les trouver en faute. Là-dessus, vous voyez le pêcheur obligé de défaire son baril, la ménagère cherchant le bulletin de son jambon, le "gabelou" inspectant le buffet, vérifiant la saumure, goûtant la salière, déclarant, si le sel est trop bon, qu'il est de contrebande, parce que celui de la ferme, seul légitime, est ordinairement avarié et mêlé de grabats.

Voilà pour le sel. Les lois sur les vins et autres articles de consommation, étaient tout aussi insupportables.

Ainsi, ajoute Taine, quelle que soit la condition du taillable, si dégarni et si dénué qu'il puisse être, la main crochue du fisc est sur son dos. Il n'y a point à s'y méprendre ; elle ne se déguise pas, elle vient au jour dit s'appliquer directement et rudement sur les épaules. La mansarde et la chaumine, aussi bien que la métairie, la ferme et la maison, connaissent le collecteur, l'huissier, le garnisaire ; nul taudis n'échappe à la détestable engeance. C'est pour eux qu'on sème, qu'on récolte, qu'on travaille, qu'on se prive ; et si les liards épargnés péniblement chaque semaine finissent au bout de l'an par faire une pièce blanche, c'est dans leur sac qu'elle va tomber !

Mais, dira-t-on, ce n'est pas au roi que la responsabilité de ce triste état de choses doit remonter ; il faut s'en prendre à la dureté des percepteurs.

Pas du tout. D'abord, le trésor public, grâce aux extravagances des cours, était toujours vide ; il fallait bien le remplir. Et puis les collecteurs étaient choisis parmi le peuple et responsables personnellement, s'ils ne faisaient point payer jusqu'au dernier sou.

S'ils épargnaient la saisie à quelqu'un, c'est chez eux-mêmes qu'elle arrivait.

C'était bien arrangé, allez !

VI

Et, pendant que le peuple français, accablé d'impôts, rongé par la misère, se tordait ainsi sous le pied de ses persécuteurs, et que la France n'avait que la banqueroute pour tout espoir, que se passait-il à Versailles, c'est-à-

dire chez le roi, pendant les dernières années qui ont précédé la révolution ?

On n'a rien vu, dit Châteaubriand, quand on n'a pas vu la pompe de Versailles. C'est un fourmillement de livrées, d'uniformes, de costumes et d'équipages, aussi brillant et aussi varié que dans un tableau.

Voici quelques notes recueillies à la hâte :

Il fallait 4,000 personnes pour la maison civile du roi ; 9,000 à 10,000 pour sa maison militaire ; 2,000 au moins pour celles de ses proches ; en tout 15,000 personnes avec une dépense de 40 à 45 millions, qui vaudraient le double aujourd'hui, et qui étaient alors le dixième du revenu public.

Maison civile du roi, de la reine, de Madame Elisabeth, de Mesdames, de Madame Royale, 25,700,000. Aux frères et belles-sœurs du roi, 8,040,000. Maison militaire du roi, 7,681,000. (Necker, *compte-rendu*, 11,116.)

De 1774 à 1778, la dépense des maisons du roi et de sa famille flotte entre 32 et 36 millions, non compris la maison militaire. (*La maison du roi justifiée.*)

En 1789, la maison du roi, de la reine et du dauphin, des enfants de France, de Mesdames, coûte 25 millions ; celle de Monsieur et Madame, 3,656,000 ; celle du comte et de la comtesse d'Artois, 3,656,000 ; ducs de Berry et d'Angoulême, 700,000 ; traitement conservés aux personnes qui ont servi les princes, montant à 228,000. Total, 32,240,000.

A quoi il faut ajouter la maison militaire du roi et les 2 millions en apanage des princes. (*Compte général des revenus et des dépenses fixes au* Ier *mai* 1789, *remis par M. le premier ministre des finances à MM. du comité des finances de l'assemblée nationale.*)

Il y avait à Versailles, trois divisions de bouche, comprenant 383 officiers de bouche, 103 garçons et 2,177,771 livres de dépenses ; outre cela 389,173 livres pour la bouche de Madame Elizabeth, et 1,093,547 livres pour celles de Mesdames. Total, 3,660,419 livres pour la table. (Archives nationales.)

Le compte du marchand de vin était de 300,000 francs, par an ; celui du pourvoyeur de viande, de gibier, de poisson, un million. Pour aller chercher l'eau à Ville-d'Avray, et pour voiturer les officiers, garçons et provisions, il fallait 50 chevaux loués 70,591 franns par an. (Ibid.)

Il faut lire dans l'almanach les titres et offices de cette solennelle hiérarchie de cuisine : grands officiers de la bouche, maîtres d'hôtels, contrôleurs, contrôleurs-élèves, commis, gentilshommes, panetiers, échansons et tranchants, écuyers et huissiers de cuisine, chefs, aides et maîtres-queux, enfants de cuisine et galopins ordinaires, coureurs de vins et hâteurs de rôts, potagers, verduriers, lavandiers, patissiers, serdeaux, porte-tables, gardes-vaisselle, sommiers des broches, maître d'hôtel de la table du premier maître d'hôtel, toute une procession de dos amplement galonnés, de ventres majestueux et rebondis, de figures sérieuses qui, devant les casseroles, autour des buffets, officient avec ordre et conviction.— TAINE.

VII

Pénétrons dans l'appartement du roi :

Deux dignitaires principaux y président, et chacun d'eux a sous ses ordres une centaine de surbordonnés : d'un côté le grand chambellan et les premiers gentilshommes de la chambre, avec les pages de la chambre, leurs gouverneurs et précepteurs, avec les quatre premiers valets de chambre ordinaires, avec les seize valets de chambres par quartier, avec les porte-manteaux ordinaires et par quartier, avec les barbiers, tapissiers, horlogers garçons et porteurs de l'autre côté, le grand-maître de la garde-robe, avec les maîtres de la garde-robe ordinaires et par quartiers, avec les porte-malle, le porte-mail, les tailleurs, les lavandiers, l'empeseur et les garçons ordinaires, avec les gentilshommes ordinaires, les huissiers et secrétaires de cabinet, en tout 108 personnes pour le service intime, comme autant d'ustensiles domestiques pour tous les besoins de la personne ou de meubles somptueux pour la décoration de l'appartement. Il y en a pour aller chercher le mail et les boules, pour tenir le manteau et la canne, pour peigner le roi et l'essuyer au bain, pour commander les mulets qui transportent son lit, pour gouverner les levrettes de sa chambre, pour lui plier, passer et nouer sa cravate, pour enlever et rapporter sa chaise percée. (D'Hezecques. *Souvenirs*. 212).

Le roi est gentilhomme, le roi est cavalier. Il lui faut une écurie proportionnée.

Les deux écuries ont dépensé en 1782, la grande 4,207,606 la petite 3,509,402 livres. Total 7,717,058 livres, dont 486,546 livres en achat de chevaux. (*La future maison du roi* 1790 ; *La maison du roi justifiée* 1786, *d'après les comptes publiés par le Gouvernement.*)

Bon an mal an, les écuries contiennent 1857 chevaux, 217 voitures, 1458 hommes que le roi habille et dont la livrée coûte 540,060 francs par an ; outre cela, 38 écuyers de main, cavalcadours ordinaires ; outre cela, 20 gouverneurs, sous-gouverneurs, aumôniers, professeurs, cuisiniers et valets pour gouverner, instruire et servir les pages ; outre cela une trentaine de médecins, apothicaires, garde-malades, intendants, trésoriers, ouvriers, marchands brevetés et payés par les accessoires de ce service : en tout plus de 1500 hommes. On achète pour 250,000 francs de chevaux par an, et il y a des haras en Limousin et en Normandie pour la remonte ; 287 chevaux sont exercés tous les jours dans les deux manèges ; il y a 443 chevaux de selle dans la petite écurie, 437 dans la grande et cela ne suffit pas à la "vivacité du service". Le tout coûte 4,600,000 livres en 1775 et monte à 6,200,000 livres en 1787 ! ! ! (Ibid.)

La chasse coûtait au roi 1,100,000 à 1,200,000 francs par an, et occupait 230 chevaux, outre ceux des deux écuries. (Archives Nationales. Mémoires sur la vénerie de 1760 à 1792, et Rapport de 1786.)

Il y a meute pour le sanglier, meute pour le loup, meute pour le chevreuil, vol pour corneille, vol pour pie, vol pour émerillon, vol pour lièvre, vol pour les champs. En 1783, on dépense 179,194 livres pour la nourriture des chevaux et 53,412 pour celle des chiens. Tout le territoire à dix lieues de Paris est chasse-gardée. Joignez-y les capitaineries des princes jusqu'à Villers-Cotterets et Orléans ; cela fait, autour de Paris, un cercle presque continu, ayant trente lieues de rayon, où le gibier protégé, remisé, multiplié, fourmille pour le plaisir du roi. Le seul parc de Versailles est une enceinte close de plus de dix lieues. La forêts de Rambouillet comprend 25,000 arpents. On rencontre autour de Fontainebleau des bandes de 70 à 80 cerfs.

De 1743 à 1774, Louis XV force 6,400 cerfs, Louis XVI écrit le 31 août 1781 : "Aujourd'hui tué 460 pièces." En 1780, il abat 20,534 pièces ; en 1781, 20,291 ; en 14 ans 189,250 pièces, outre 1254 cerfs ; les sangliers, les chevreuils sont en proportion. (De Luynes.)

Du reste la ville de Versailles même regorgeait des

somptueuses prodigalités de cette cour sans frein et sans cœur. Partout des palais, des écuries, des hôtels. Voici quelques détails donnés par Taine :

Rue des Réservoirs,—l'ancien hôtel et le nouvel hôtel du gouverneur de Versailles, l'hôtel du gouverneur des enfants du comte d'Artois, le garde meuble de la Couronne, le bâtiment pour les loges et foyers des acteurs qui jouaient au palais, et les écuries de Monsieur.

Rue des Bons-Enfants,—l'hôtel de la garde-robe, le logement des fontainiers, l'hôtel des officiers de la comtesse de Provence.

Rue de la Pompe,—l'hôtel du grand-prévôt, les écuries du duc d'Orléans, l'hôtel des gardes du comte d'Artois, les écuries de la reine, le pavillon des sources.

Rue Satory,—les écuries de la comtesse d'Artois, le jardin anglais de Monsieur, les glacières du roi, le manège des chevaux-légers de la garde du roi, le jardin de l'hôtel des trésoriers des bâtiments.

Par ces quatre rues, jugez des autres. On ne peut faire cent pas dans la ville, continue Taine, sans y rencontrer un accessoire du palais : hôtel de l'état-major des chevaux-légers, hôtel immense des gardes du corps, hôtel des gendarmes de la garde, hôtel du grand-louvetier ! du fauconnier ! du grand-veneur ! du grand-maître ! du commandant du canal ! du contrôleur général ! du surintendant des bâtiments ! hôtel de la chancellerie, bâtiment de la fauconnerie et du vol de cabinet, bâtiments du vautrait, grand chenil, chenil dauphin, *chenil des chiens verts*, hôtel des voitures de la cour, magazins des bâtiments et menus-plaisirs, grande écurie, petite écurie, autres écuries dans la rue de Limoges, dans la rue Royale et dans l'avenue de Saint-Cloud, potager du roi comprenant *vingt-neuf jardins* et quatre terrasses, grands communs habités par 2,000 personnes, maisons et hôtel dits des *Louis*, où le roi assigne des logements à temps ou à vie ! ! !

Les deux écuries en face du château avaient coûté 15,000,000 !

Or tout cela n'était qu'une des résidences du roi. Il y en avait une douzaine, outre Versailles,—Marly, les deux Trianons, la Muette, Meudon, Choisy, Saint-Hubert, Saint-Germain, Fontainebleau, Compiègne, Saint-Cloud, Rambouillet, le Louvre, les Tuileries et Chambord ! avec leurs gouverneurs, inspecteurs, contrôleurs, concierges, fontainiers, jardiniers, balayeurs, frotteurs, tau-

piers, gruyers, gardes à cheval et à pied ; plus de 1,000 personnes !

Naturellement le roi entretient, plante et bâtit ; à cela il dépense 3 ou 4 millions par année. Naturellement aussi il répare et renouvelle ses ameublements. En 1778, qui est une année moyenne, cela lui coûte 1,936,853 livres.

Naturellement aussi, il y mène ses hôtes et les y défraye, eux et leurs gens. A Choisy, en 1780, outre les distributions, il y a 16 tables et 345 couverts. A Saint-Cloud, en 1785, il y 26 tables. Un voyage à Marly de 21 jours est un objet de 120,000 livres de dépenses extraordinaires. Le voyage à Fontainebleau a coûté jusqu'à 400,000 et 500,000 livres.

En moyenne ces déplacements exigent par an un demi million et davantage.

La multitude du service, qui suivait le roi dans ses voyages, ressemblait à la marche d'une armée.

Des artisans, des marchands, les corps de métiers, suivaient la cour pour la fournir sur place. On aurait dit d'une cour d'Orient qui, pour se mouvoir, entraîne tout un monde. Il y avait des apothicaires, des armuriers, arquebusiers, bonnetiers-vendeurs de bas de soie et de laine, bouchers, boulangers, brodeurs, cabaretiers, carreleurs de souliers, ceinturiers, chandeliers, chapeliers, charcutiers, chirurgiens, cordonniers, corroyeurs-baudroyeurs, cuisiniers, découpeur-égratigneurs, doreurs et graveurs, éperonniers, épiciers-confituriers, fourbisseurs, fripiers, gantiers-parfumeurs, horlogers, libraires, lingers, marchands-vendeurs de vin en gros et en détail, menuisiers, merciers, joalliers-grossiers, orfèvres, parcheminiers, poulailliers-rotisseurs et poissonniers, proviseurs de foin, paille et avoine, quincailliers, selliers, tailleurs, vendeurs de pain d'épices et d'amidon, verduriers-fruitiers, verriers et violons. (*Warroquier : État de la France* 1789).

On voit que le peuple n'avait pas seulement les *violons* à payer.

Voici maintenant quelques autres dépenses accidentelles :

Pour la naissance du duc de Bourgogne en 1751,—604,477 ! Pour le mariage du dauphin, en 1770,—1,267,770 ! Pour le marriage du comte d'Artois, en 1773,—2,016,221 ! Pour le sacre, en 1775,—835,862 ! Pour les comédies, bals et concerts, en 1778,—481,744 ; en 1779,—382,986. (*Archives Nationales*)

Chaque prince, chaque princesse avait sa faculté, sa chapelle ; il ne convenait pas que l'aumônier qui leur disait la messe, que le chirurgien qui les soignait fût d'emprunt. A plus forte raison fallait-il au roi les siens : pour sa chapelle, 75 aumôniers, chapelains, confesseurs, maîtres de l'oratoire, clercs, avertisseurs, sommiers de chapelle, chantres, noteurs, compositeurs de musique sacrée ; pour sa faculté 48 médecins, chirurgiens, apothicaires, oculistes, opérateurs, renoueurs, distillateurs, pédicures et spagyriques.

Notez encore sa musique profane, 128 chanteurs, danseurs, instrumentistes, maîtres et surintendants ; son cabinet de livres, 43 conservateurs, lecteurs, interprètes, graveurs, imprimeurs ; le personnel qui ornait ses cérémonies, 62 hérauts, porte-épées, introducteurs et musiciens ; le personnel qui pourvoyait à ses logements, 68 maréchaux-des-logis, guides et fourriers !

Maison de la reine, chapelle 22 personnes, faculté, 6 ; maison de Monsieur, chapelle 22, faculté, 21 ; maison de Madame, chapelle 20, faculté, 9 ; maison du comte d'Artois, chapelle 20, faculté, 28 ; maison de la comtesse d'Artois, chapelle 19, faculté, 17 ; maison du duc d'Orléans, chapelle 6, faculté, 19. (Waroquier, I, possim.)

Il faut croire que le duc d'Orléans était moins dévot que les autres.

La plupart des grandes familles aristocrates suivaient

l'exemple de la cour ; on y vivait dans l'abondance, la dissipation et le libertinage. Et pendant ce temps-là, la misère était le partage du paysan, "ce mulet" de l'ancien régime, comme l'appelait le cardinal de Richelieu. En 1715, la taille et la capitation qu'il payait seul, ou presque seul, étaient de 66 millions ; elles sont de 93 millions en 1759, et de 110 millions en 1789. (Compte général des revenus et dépenses.)

En 1757, l'impôt est de 283,156,000 livres ; en 1789, de 476,294,000 !

Encore quelques chiffres avant de finir :

Etat des pensions payées aux personnes de la famille royale, en 1771 ; c'est-à-dire quand le peuple des campagnes se nourrissait de racines :

Duc d'Orléans, 300,000 livres ! prince de Condé, 200,000 ! comte de Clermont, 140,000 ! duc de Bourbon, 120,000 ! Prince de Conti, 120,000 ! comte de Marche, 120,000 ! Douairière de Conti, 120,000 ! Duc de Panthièvre, 100,000 ! Princesse de Lamballe, 100,000 ! Duchesse de Bourbon, 100,000 ! (ARCHIVES NATIONALES.)

Soit, 1,420,000 livres !

Rien que $284,000 de notre argent pour les menus plaisirs de la famille d'un homme qui consommait déjà tant de millions à l'Etat.

Dès six ou sept ans, les enfants étaient dotés.

Ils n'avaient pas assez de leurs palais, de leurs trésors, de leurs revenus fabuleux amassés par le travail du peuple, de l'immense armée de serviteurs qui les entouraient, tous payés par l'Etat, des sommes énormes que tout cela coûtait, il leur fallait encore des centaines de mille dollars de gratifications annuelles pour payer leurs joujoux !

Faut-il s'étonner si, après cela les paysans vivaient de racines et d'herbe des champs ?

Enfin le peuple, poussé à bout, a exigé des réformes.

On les lui a refusées :

Alors il s'est révolté !

On a appelé les armes de l'étranger contre lui :

Alors il a coupé des têtes !

Eh bien, après ?

Il a éte trop loin, dit-on.

C'est vrai ; mais à qui la faute ?

En tout cas, voici ce qui en est résulté. C'est Montalembert le grand catholique qui parle :

Notre société bourgeoise et *libérale, sortie de la Révolution*, et façonnée par trente-cinq années de liberté régulière, malgré ses misères, ses mécomptes, ses éclipses et ses inconséquences, a mieux valu que la société française il y a cinquante ans. *Un honnête homme, un homme d'honneur, et un bon chrétien a dû s'y trouver plus à l'aise et marcher la tête plus haute.*

VIII

Ce qui me reste à dire est bien peu de chose.

Nous touchons presque à notre temps, et l'histoire des derniers monarques qui ont gouverné la France est présente à l'esprit de tous. Quelques lignes suffiront pour chacun d'eux.

Louis XVI, mal entouré, mal conseillé, caractère faible et bonasse, trahit la France dans les intérêts de sa couronne, et paya de sa tête les infamies de ses ancêtres, après avoir vu sa femme scandaliser Paris par ses intrigues, et son frère, qui fut plus tard Louis XVIII, essayer d'introduire sous son toit le deshonneur et l'inceste.

IX

Napoléon Ier est venu après.

La République avait annexé à la France, vingt-six nouveaux départements, avec 9,000,000 d'habitants ; Napoléon lui a tout fait perdre, après avoir fait tuer cinq millions d'hommes.

Par la faute de cet ambitieux, la France dut renoncer non seulement à ce que la République lui avait donné, mais elle perdit encore Landau, Philippeville, Mariembourg, et notre sœur, la Louisiane, qui fut vendue *pour douze millions ! !*

Il le reconnait lui-même, à Fontainebleau, au moment de partir pour l'île d'Elbe. L'histoire a enregistré ses paroles :

La France sans frontières, dit-il, quand elle en avait de si belles ! C'est ce qu'il y a de plus poignant dans les humiliations qui s'accumulent sur ma tête. La laisser si petite après l'avoir reçue si grande !

Quant à ce qui est de la religion, on sait ce que le tyran corse fit subir au pape pour le forcer de consentir à son divorce avec Joséphine.

X

Après Napoléon, vint Louis XVIII, qui, comme je l'ai dit plus haut, avait essayé de déshonorer Marie-Antoinette, sa belle sœur.

Louis XVI disait de lui : " Mon frère veut trôner ! "

Il trôna ; mais par la vertu des baïonnettes étrangères.

Son règne fut l'abaissement de la France sous toutes ses formes.

Il avait pour principale maîtresse Mme du Cayla. Quelques journaux ont voulu réhabiliter cette femme.

Or les faits parlent par eux-mêmes.

C'était la fille d'un avocat, séparé de son mari par les tribunaux. Pendant plusieurs années, elle accapare tous les moments et toutes les bonnes grâces du roi, distribue les faveurs, les emplois, le patronnage public ; le monarque la comble de cadeaux et de richesses ; il lui donne le château de Saint-Ouen et cent propriétés importantes... et elle ne permettait au petit fils de Louis XV, à l'inces-

tueux Louis XVIII, suivant les historiens cléricaux, que *d'aspirer une prise de tabac placée sur sa gorge nue !*

Les bonnes âmes qui le croient sont bien heureuses !

Si l'on veut connaître maintenant les idées libérales qu'entretenait ce bon roi, qu'on lise ceci c'est extrait d'un message qu'il adressait au parlement, en 1816 :

Le roi n'est comptable qu'à Dieu ; toute doctrine qui prétend qu'il est loisible de secouer le joug de leur obéissance, *sous quelque cause que ce soit*, est IMPIE (!), détestable, et contre le rétablissement de l'état de la France.

Quand ce saint monarque mourut, son corps était devenu un objet d'horreur tel, que, suivant Mme Adélaïde, les membres de la famille royale ne purent se décider à lui baiser la main, suivant l'étiquette ordinaire.

XI

Après lui, vint son frère, Charles X, qui exila les jésuites, et inventa la fameuse loi sur l'éducation, qui a tant fait crier nos cléricaux.

Si l'on croit que j'exagère, voici le texte. Je l'extrais d'un décret daté de Saint-Cloud, le 16 juin 1828.

Lisez et dites-moi si ce n'est pas textuellement l'art. 7 de la loi Ferry :

ART. 2—A dater du Ier octobre, nul ne pourra être ou demeurer chargé soit de la direction, soit de l'enseignement dans une des maisons d'éducation dépendante de l'Université, ou dans une des écoles secondaires ecclésiastiques, s'il n'a affirmé par écrit *qu'il n'appartient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.*

Charles X, qui était la nullité même, avait couru toutes les ruelles pour ameuter l'Europe contre sa patrie. Il méritait de régner.

C'était un pingre sans vergogne qui ne rougit pas de vendre à des Juifs l'épée que Catherine de Russie lui avait donnée pour reconquérir un royaume.

Le général de Charette, écrivait un jour à Louis XVIII, en parlant du futur Charles X : "La lâcheté de votre frère à tout perdu."

Il prit pour ministres Bourmont, un déserteur en face de l'ennemi, et Polignac, un halluciné. Puis suivirent les ordonnances de juillet.

C'en était trop. Charles X devait être le dernier des Bourbons. Il fut reconduit poliment à la frontière, et la révolution libérale de 1830 mit sur le trône un roi bourgeois, Louis Philippe.

Dix-huit ans plus tard, on était obligé de le chasser à son tour.

Enfin le honteux coup d'état du 2 décembre livre la France à Napoléon III, l'assassin de Boulogne-sur-mer, qui la livra à son tour au roi de Prusse.

Voilà !

XII

Maintenant comme il ne faut pas oublier que ces notes historiques ont été compilées principalement, pour démontrer aux catholiques qu'il est faux que les rois de France aient été des enfants soumis de l'Eglise, récapitulons un peu, à ce point de vue.

Ont été excommuniés, Charibert, Robert, Philippe Ier, Philippe-Auguste, Philippe IV, et Henri III. Philippe Ier l'a été six fois à lui seul !

Clodomir a fait mourir saint Sigismond dans un puits avec sa femme et ses enfants !

Chilpéric fit exiler l'évêque de Rouen !

Frédégonde fit massacrer saint Prétextat au pied de l'autel, et essaya d'en faire autant à l'évêque de Bayeux !

Brunehaut fit chasser de France saint Colomban, et lapider saint Didier, évêque de Vienne.

Dagobert Ier persécuta et éxila saint Pepin de Lauden, bannit saint Amand, l'apôtre des Pays-Bas, chassa

saint Arnould, évêque de Metz, et confisqua à son profit personnel la moitié des biens des couvents, monastères et autres institutions religieuses !

Charlemagne, au concile de Francfort, fit condamner le culte des images autorisé par la cour de Rome !

Louis-le-Débonnaire fit crever les yeux à deux évêques !

Judith, sa femme, en fit assassiner un autre !

La reine Constance fit rôtir son confesseur dans une chaudière, après lui avoir crevé les yeux de ses propres mains !

Philippe IV persécuta le clergé, fit saisir les décimes du pape, fit brûler la bulle *Ausculta Fili* par la main du bourreau, et fit arrêter le saint Père Boniface VIII, qui en mourut !

Louis-le-Hutin fit pendre un frère prêcheur !

Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI, fit égorger, en un jour, les archevêques de Paris, de Rheims et de Tours, les évêques d'Evreux, de Senlis, de Laon, de Saintes, de Lésieux et de Coutance, ainsi que les abbés de Saint-Denis, de Saint-Corneille, et de Compiègne !

Louis XI fit mourir l'évêque de Verdun dans une oubliette de la Bastille, et garda le cardinal Ballue onze ans enfermé dans une cage de fer !

Henri III fit assassiner le cardinal de Guise, archevêque de Lyon, fit mourir à la Bastille l'abbé de Rosières, archidiacre de Toul, ainsi que l'abbé Poncet !

Henri IV fit mourir un cardinal en prison, expulsa les jésuites de France, et fit pendre le R. P. Guignard !

Napoléon Ier mit un pape en captivité !

Charles X exila les jésuites !

Et Louis-Philippe conseilla à ses ministres d'en faire autant !

Si l'on appelle cela protéger l'Eglise, le clergé et les communautés religieuses, on n'est pas difficile.

XIII

Et pense-t-on que c'est seulement en France que la presque totalité des rois ont été des monstres de cruauté, des bourreaux atroces ?

Hélas, non !

Les annales du monde entier ne sont qu'une nomenclature horrible des crimes commis par ces êtres placés au dessus des lois et de l'humanité, qu'on appelle rois et empereurs.

Feuilletez un peu avec moi ; que trouvez-vous ?

Un Néron, tuant sa propre mère !

Un Valentinien, gardant auprès de sa chambre à coucher deux ourses féroces qu'il nourrissait de chair humaine vivante !

Un Domitien, comptant les soupirs de ceux qu'il faisait égorger par curiosité !

Un Caligula, assistant impassible au meurtre de sa mère et de ses deux frères, et faisant jeter à la mer des centaines de personnes pour s'amuser de leurs cris !

Justinien Rhinotmète, faisant couper le nez à ceux qui avaient le malheur de lui déplaire !

Vitiza tuant Favila d'un coup de bâton pour posséder sa femme, et faisant crever les yeux à Théodefredo !

Christine de Suède faisant poignarder son amant Monaldeschi, sous ses yeux, à Fontainebleau !

Mathias le Sanguinaire, faisant arracher la langue à son père !

Mézence, faisant pourrir des vivants attachés à des cadavres !

Amurat, faisant massacrer ses cinq frères !

Achmet, égorgeant sa femme avec ses dents !

Périande, tuant la sienne à coups de pieds !

Charles III, faisant boucher la brèche d'une digue avec des têtes coupées !

Et cette reine d'Espagne, dont j'oublie le nom, faisant

décapiter un jeune homme qui refusait d'être son amant!

Sélim le Féroce, empoisonnant son père, ses frères et ses neveux !

Cosme de Médicis, se débarrassant de la même façon de sa femme et de ses deux enfants !

Gengis-Khan, faisant scier en deux ses prisonniers de guerre !

Abbas Ier, faisant arracher le sein à la femme et à la fille d'un capitaine qui l'avait trahi!

Vlad, qui faisait clouer les turbans sur les têtes à coups de marteaux !

Roderique, qui faisait arracher les ongles aux enfants de ses ennemis !

Alexis, faisant crever les yeux à son frère Isaac !

Andronic, faisant périr sa femme et son fils dans de l'huile bouillante !

Timour, qui fait égorger des enfants de cinq ans, pour prendre des bains dans leur sang !

Aureng-Zeb, qui empoisonne son père, et tue ses trois frères !

Boris Godounoff, qui en fait autant à son beau-frère, à son neveu, et au Czar, son prédécesseur !

Sapor, faisant couvrir de sel une femme qu'il a fait écorcher vive !

Pierre le Cruel, tuant son frère, sa femme, sa tante et son cousin !

Henri de Transtamare, tuant son frère, et son successeur le tuant à son tour !

Hippolyte Ier (*un des ancêtres de Mme de Chambord !*) faisant, lui aussi, crever les yeux à son frère !

Richard III, empoisonnant son frère et sa femme, et poignardant ses deux neveux !

Michel II, faisant mutiler honteusement les quatre fils de son prédécesseur !

Michel IV, assassin de son prédécesseur Argyre !

Ramire II, encore un autre qui fait crever les yeux à son frère !

Edouard IV, décapitant Tudor !

Henri VIII, qui, à part ses femmes, fait exécuter *soixante mille* personnes, pendant son règne !

Mainfroi le Noir, empoisonnant Conrad IV !

Ethelred II, qui fait en une seule nuit égorger tous les Danois qui se trouvent en Angleterre !

Ranuce Ier, faisant périr son fils de faim dans un cachot !

Cambyse, faisant égorger son frère Smerdis, et enterrer vifs douze seigneurs à la fois !

L'empereur Rodolphe, faisant ouvrir les quatre veines à son fils !

Ezzelin IV, faisant massacrer presque toutes les familles nobles de Vérone et de Padoue !

Alexis V, faisant étrangler Alexis IV !

Bardas, faisant mourir le patriarche de Constantinople dans une oubliette !

Yvan III, faisant immoler son fils aîné dans un cachot, et tuant le cadet d'un coup de hache !

Michel III, arrêtant la procession du Saint-Sacrement par des spectacles révoltants d'obscénité !

Héliodore, volant les vases sacrés !

Alaric, faisant saccager Rome !

Omar, brulant la biblihotèque d'Alexandrie !

Sybille, qui empoisonne son fils pour donner le trône de Jérusalem à son second mari !

Astarbé, qui empoisonne son mari, et l'achève en l'étranglant !

Attila, fraticide, qui se fait appeler le *Fléau de Dieu !*

Genséric, qui se fait nommer la *Colère du Très-Haut !*

Et ceux dont les surnoms seuls donnent une idée des crimes et des vices :

Charles le *Mauvais !* Jean le *Mauvais !* Jean le *Barbare !* Dimitri le *Terrible !* Sélim l'*Ivrogne !* Philippe le *Démon du Midi !*

Quand on songe que Dagobert Ier et Jean II s'appelaient le *Bon*, Louis Ier le *Débonnaire*, Robert Ier le *Pieux*, Philippe II *Auguste*, Charles V le *Sage*, Louis XIII le *Juste*, et Louis XV le BIEN-AIMÉ, on peut juger de ceux qui se nomment le *Mauvais*, le *Cruel*, le *Barbare*, le *Terrible*, l'*Ivrogne*, le *Sanguinaire* et le *Féroce !*

Et ceux qu'il suffit d'indiquer :

Les Héliogabale, les Tibère, les Claude, les Dioclétien, les Justinien Ier, les Valens, les Julien, les Hildebrand, les Guy le Baveux, les Phocas, les Didier, les Caballin, les Macbeth, les Osman, les Rathbert, les Ramsès, les Sanche IV, les Darius, les Vittellius, et tant d'autres monstres qu'il serait trop long même d'énumérer !

XIV

Donc, depuis un temps immémorial, et dans tous les pays du monde réputés civilisés, la pauvre humanité a pleuré, gémi et saigné sous le talon de ces abominables tyrans. Et quand un peuple comme la France essaie de secouer le joug, c'est au nom du Dieu de paix et d'amour qu'on voudrait la ramener en arrière !

C'est avec cette abominable cause de la royauté que l'on voudrait identifier la religion !

Je ne prétends point que les républicains soient impeccables ; mais, sous une république, le crime se punit, ou au moins peut se punir, tandis que sous les saints rois de l'ancien régime, il restait non seulement impunis, mais encore on l'honorait ; et non seulement on l'honorait, mais la nation se ruinait pour le payer de son sang et de son argent.

Avec une république, on peut toujours mettre au pouvoir d'honnêtes gens, si l'on veut ; tandis qu'avec une monarchie, comme celle dont j'ai fait l'historique, il faut

subir quand même la sottise, la cruauté, les crimes et les persécutions de celui que le hasard a fait votre maître.

Et l'Histoire est là pour prouver qu'avec ce système, il est presque impossible qu'un roi ne soit pas un odieux tyran. Son inducation, son pouvoir, son entourage, sa position d'homme au-dessus des lois, tout conspire à en faire un bourreau de l'humanité, et le fléau de la nation qu'il gouverne.

On est toujours à vanter l'ancien régime au nom de la religion : j'ai montré ce qu'il était, voilà tout.

C'est en même temps une leçon que je donne à ceux d'entre nous, qui prouvent, par leurs sympathies pour les réactionnaires français, qu'ils sont incapables d'apprécier les libertés constitutionnelles dont nous jouissons sous notre système *républicain*.

Qu'on ne soit pas surpris du mot. Je le répète : sous notre système *républicain*. Car, au Canada, on aura beau dire et beau faire, nous avons une *république*, qu'on le veuille ou non !

La seule différence, entre notre république et les autres, c'est que ces dernières élisent leur président, et qu'ici c'est l'Angleterre qui nous l'envoie.

Et cette différence disparaîtra avant peu, en dépit de tous nos chambordistes et de tous nos admirateurs du drapeau blanc, qui a eu ses jours de gloire, mais qui est, à notre époque, l'emblême de l'asservissement moral et politique.

Un révoltant anachronisme.

Je suis bien sûr qu'il n'y a pas un seul de mes lecteurs qui se demandera maintenant pourquoi nos ancêtres quittaient le beau pays de France pour venir coloniser le Canada, au risque de se faire scalper et manger par les Iroquois.

FIN

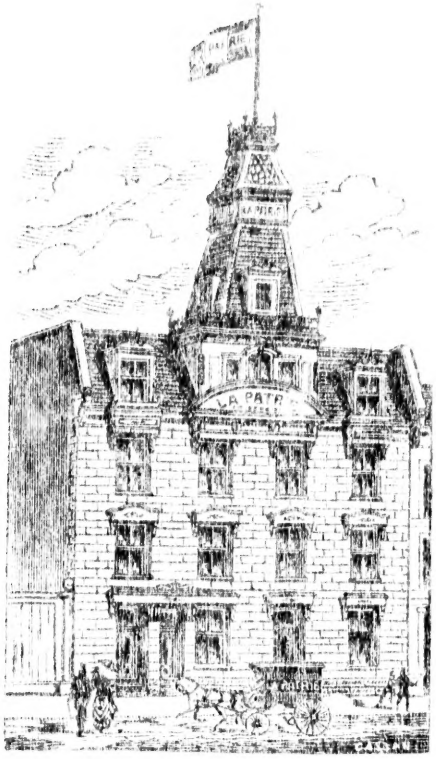

"LA PATRIE"

TROIS EDITIONS PAR JOUR

LA PATRIE est l'organe officiel du parti libéral franco-canadien et offre des avantages tout particuliers aux négociants et aux fabricants qui désirent faire de la publicité. En dehors d'une circulation fort considérable dans les villes et dans les campagnes, un nombre considérable d'exemplaires se vend chaque jour sur toutes les lignes de chemin de fer qui convergent à Montréal.

ABONNEMENT :

Un an	**$4.00**
Six mois	**2.00**
Trois mois	**1.00**

Adresser toutes communications à

H. BEAUGRAND,

Directeur-propriétaire de LA PATRIE

MONTREAL